

Université Libre de Bruxelles
Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire
Faculté des Sciences
Master en Sciences et Gestion de l'Environnement

LES AGRICULTRICES, ACTEURS CLES DU DEVELOPPEMENT
DURABLE ?

ETUDE QUALITATIVE AUPRES D'AGRICULTRICES BIO EN WALLONIE

Mémoire de Fin d'Etudes présenté par COUSINNE, Anaëlle

En vue de l'obtention du grade académique de
Master en Sciences et Gestion de l'Environnement
Finalité Gestion de l'Environnement (Ma60CTS ENVI4)

Année Académique : 2013-2014

Promoteurs :
Prof. Marie-Françoise GODART
Prof. Marjolein VISSER



1

RESUME

Ce présent mémoire de fin d'études examine la question du genre dans l'agriculture biologique. L'originalité étant d'avoir fait émerger la problématique de l'enquête de terrain, à l'image de la *grounded theory*. L'étude répond à cette question : Les agricultrices jouent-elles un rôle significatif dans la promotion d'une agriculture durable ?

La définition de l'agriculture biologique a un caractère multiple du à ses différentes origines. Le choix s'est donc porté sur la définition officielle, déterminant les bonnes pratiques agricoles dans un cahier des charges, afin de délimiter le sujet de façon plus claire.

Les pratiques agricoles biologiques sont respectueuses de l'environnement. Il n'y a pas de consensus quant à l'atteinte réelle des objectifs attendus mais cette alternative permet de pallier aux problèmes environnementaux que pose l'agriculture conventionnelle. L'agriculture biologique implique cependant une baisse de rendement. Dans ce cas, est-ce rentable pour les agriculteurs de se convertir au bio ? La valorisation des produits sur le marché et les subsides consacrés à cette conversion permettent de compenser les faibles rendements.

Le concept d'agriculture biologique va souvent de pair avec ceux de développement rural et de développement durable. La question est alors : que signifie l'*agriculture durable* ? Aucune définition claire n'est donnée mais ce concept sera utilisé en tant que processus et non un ensemble de pratiques bien définies. Selon le pilier social du développement durable, nous développerons un aspect limité à la question de genre au sein de l'exploitation et dans le rapport à la production. La littérature fait abondamment état de la question dans le cadre de l'agriculture conventionnelle mais elle fait défaut quant à l'agriculture biologique. Une enquête de terrain tentera de pallier à ce manquement.

L'étude a été menée auprès de dix agricultrices pratiquant l'agriculture biologique en Wallonie. Elle révèle qu'il y a en effet un lien positif entre la présence d'une femme dans l'exploitation et les pratiques agricole visant le respect de l'environnement. La femme serait bel et bien un acteur clé de l'agriculture durable.

Les résultats obtenus se limitent au cadre de cette étude et ne peuvent faire office de théories généralisées. Ils peuvent cependant servir d'hypothèses dans le cadre d'études ultérieures. Ceci pourrait, à terme, aider les décideurs à mener à bien des politiques agricoles plus efficaces.

REMERCIEMENTS

J'aimerais remercier tous ceux qui m'ont épaulée durant la réalisation de ce mémoire de fin d'études, du choix du sujet au point final de la rédaction. Merci à...

Mme. Marie-Françoise Godart et Mme. Marjolein Visser pour avoir accepté de soutenir le sujet de mon mémoire ;

Les membres du jury de mémoire pour l'intérêt qu'ils porteront à ce dernier ;

Mr. Daniel Lanteir et Mr. Etienne Verhaegen pour l'aide à la documentation ;

Mme. Audrey Vankeerberghen, Mr. Bernard De Myttenaere, Mme. Vanessa Martin, Mme. Denise Van Dam et Mme. Sabine Pohl pour leurs conseils avisés concernant mon enquête de terrain;

Mon père et mes amis, Maud, Virginie, Akna, Robin et Goliath, pour leur disponibilité qui m'a permis de réaliser mes entretiens ;

Ma mère pour les nombreuses relectures et conseils de rédaction ;

Olivier pour le soutien particulier et les nombreuses discussions qui m'ont permis d'y voir plus clair ;

Quentin pour l'aide à la mise en page et les conseils techniques de finalisation ;

Et bien entendu, aux dix agricultrices qui m'ont accueillie chaleureusement chez elles et ont accepté de partager leur expérience.

Finalement, j'aimerais tout spécialement remercier ma famille et mes amis pour leur soutien tout au long de l'épreuve.

TABLE DES MATIERES

RESUME.....	2
Remerciements	3
INTRODUCTION.....	6
PREMIERE PARTIE : Etat de l'art	10
I. Définir l'agriculture biologique à travers l'histoire	10
Précurseurs européens	10
Développement de l'agriculture biologique en Wallonie	12
II. Agriculture biologique et environnement.....	14
III. Agriculture biologique et économie	19
IV. Agriculture biologique et développement durable – qu'en est-il de la dimension sociale ?.....	22
V. Agriculture au féminin.....	24
Agricultrice, d'une place centrale reconnue à un rôle périphérique invisible.....	25
Une frontière floue entre la sphère domestique et le métier d'agricultrice	27
Division genrée des tâches	28
Exode des femmes ou diversification comme alternative	30
Evolution du statut	32
Agriculture biologique au féminin	34
VI. Question de recherche	36
DEUXIEME PARTIE : Enquête de terrain.....	38
I. Le choix du terrain et l'échantillonnage.....	38
Agriculture en Wallonie	38
Echantillon d'agricultrices	44
II. Récolte des données.....	45
III. Résultats.....	47
« Les agricultrices bio, vocation ou intérêt ? »	49
Agriculture, un métier d'homme ?	60
Epanouissement personnel	65
Conclusion.....	68
DISCUSSION : apports de la démarche qualitative dans une étude environnementale	74
CONCLUSION	78
BIBLIOGRAPHIE	82

Table des illustrations :

Tableau 1	Synthèse de l'impact environnemental de l'AB et de l'AC d'après différentes évaluations en Europe Source : FLEURY, 2011 : p.32	p.15
Figure 1	Classification des services des agriécosystèmes retenue pour l'agriculture biologique Source : FLEURY, 2011 : p.43	p.17
Figure 2	Répartition des dépenses dans les perspectives financières 2007-2013 Source : BUREAU, 2007 : p.50	p.21
Figure 3	Le Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER) et la traduction du Règlement Développement Rural pour 2007-2013 Source : AUBERT et al., 2007 : p.2	p.21
Figure 4	Les trois dimensions du développement durable Source : ZACCAI, 2011 : p.45	p.23
Figure 5	Origine des chefs d'exploitation professionnelle installés en 2006 ou 2007 (%) en France Source : AGRESTE, 2009	p.32
Figure 6	Répartition du temps de travail par type de main-d'œuvre régulière en Belgique Source : créé d'après le recensement agricole de mai 2010	p.33
Figure 7	Carte représentant les Régions agricoles en Wallonie Source : SPW, Portail de l'agriculture wallonne	p.39
Figure 8	Carte représentant l'orientation des communes wallonnes en 2011 selon les productions agricoles Source : SPW, 2013	p.39
Figure 9	Evolution relative du nombre de personnes occupées dans le secteur agricole en Belgique et en Wallonie (1990 à 2011) (1990 = 100) Source : SPW, 2013 : p.12	p.40
Figure 10	Répartition de la main d'œuvre agricole wallonne (mai 2011) Source : SPW, 2012 : p.10	p.40
Figure 11	Nombre d'exploitations et SAU moyenne par exploitation (1990 à 2011) Source : SPW, 2013 b. : p.2	p.40
Figure 12	Répartition des exploitations selon les principales orientations technico-économiques (OTE) en Wallonie (2011) Source : SPW, 2013 : p.21	p.41
Figure 13	Evolution de la superficie agricole bio en fonction du temps (en ha) Source : BIOFORUM, 2012 : p.4	p.41
Figure 14	Importance du mode de production biologique dans les communes wallonnes (2010) en % de la SAU communale Source : SPW, 2013 : p.43	p.42
Figure 15	Surfaces cultivées en bio en Wallonie selon le type d'exploitation Source : BIOFORUM, 2013 : p.14	p.42
Figure 16	Superficie et nombre de producteurs en bio en Wallonie 2001-2012 Source : BIOFORUM, 2013 : p.13	p.43
Tableau 2	Zonage de la Région wallonne Source : VERHAEGEN et REGINSTER, 2012 : p.143	p.43
Tableau 3	Typologie finale de D. Van Dam Source : VAN DAM, 2005 : p.186	p.58
Tableau 4	Ma typologie finale Source : inspiré de VAN DAM, 2005	p.58

INTRODUCTION

L'agriculture, aujourd'hui, doit faire face à de multiples défis environnementaux et sociaux induits par l'intensification et la modernisation du secteur. La recherche d'alternatives nous a orienté vers l'agriculture biologique, pratique qui s'est forgée une place au sein des politiques agricoles européennes il y a maintenant une vingtaine d'années. Des subsides sont réservés aux agriculteurs qui respectent le cahier de charges prescrit par cette législation et les politiques s'orientent vers le développement rural pour répondre aux enjeux sociaux liés au milieu agricole. Pour qu'une politique soit efficace, il est important de prendre en compte la réalité des acteurs concernés, d'autant plus quand la participation de ceux-ci est requise. En effet, les politiques visent un changement de comportement des agriculteurs. Pour inciter un changement de comportement de façon efficace, il faut comprendre le contexte dans lequel ces comportements s'inscrivent. C'est cela que nous tâcherons d'accomplir dans ce présent travail, en nous intéressant particulièrement à comprendre la réalité des femmes agricultrices bio en Wallonie.

Ce choix de sujet a émergé d'une intuition suite à une discussion avec Majolein Visser et quelques lectures antérieures : « Les femmes auraient-elles une place différente au sein de l'exploitation biologique que dans l'exploitation conventionnelle ? » et « entretiendraient-elles un lien particulier avec la production biologique ? ». Cette double question fut le point d'origine de la recherche bibliographique que nous avons réalisée. D'emblée, nous avons remarqué, non sans surprise, deux traits marquants de cette littérature : d'abord, la question de la place de la femme ainsi que l'évolution de son statut lié à la modernisation des pratiques agricoles y sont abondamment discutées, mais presque exclusivement dans le secteur conventionnel ; ensuite, les études relatives aux motivations et cheminements des agriculteurs bio utilisent des échantillons essentiellement masculins. Nous nous trouvons alors face à un sujet pauvre en sources bibliographiques, caractéristique se reflétant pleinement dans les lacunes au niveau des statistiques belges en la matière. En effet, de nombreuses statistiques sur les proportions de femmes et d'hommes sont présentes, ainsi que les proportions d'exploitations biologiques par rapport aux exploitations conventionnelles, mais la relation entre les proportions de femmes et l'agriculture biologique n'est pas présente.

Or, nous estimons qu'il n'est pas inutile de s'y intéresser. En effet, si les changements survenus suite aux guerres mondiales, provoquant l'intensification de l'agriculture, ont modifié les structures agricoles ainsi que le rôle qu'occupait la femme au sein de

l'exploitation, il est alors légitime de se demander si les nouveaux changements en agriculture, visant une agriculture plus durable, transforment à nouveau le rôle de l'agricultrice.

C'est ainsi que nous avons décidé d'y consacrer notre étude. Le choix méthodologique s'est tourné vers une enquête de terrain qualitative s'inspirant de la *grounded theory*. La problématique a donc émergé du terrain. Nous avons procédé par entretiens semi-directifs auprès de dix agricultrices bio wallonnes, qui nous ont permis de faire émerger une problématique et des hypothèses. Cette méthode fut féconde pour récolter des informations qui auraient pu être occultées si le choix s'était porté sur une méthode plus quantitative. En effet, les questions fermées cloisonnent les réponses selon les schèmes de pensée du chercheur et non pas de l'interviewé, l'objectif étant ici de comprendre la réalité des agricultrices rencontrées.

Le présent mémoire est divisé en deux parties principales. La première partie comporte un état de la littérature existante et la détermination de la question de recherche dirigeant notre enquête de terrain. Les résultats provenant de mes investigations empiriques sont présentés dans la seconde partie et, comparés à des résultats d'études existantes, permettront de faire émerger une problématique centrale, elle-même source d'hypothèse pour des recherches ultérieures. S'ajoute alors un chapitre ayant comme objectif de justifier le choix de la méthodologie et de mettre en lumière l'interdisciplinarité de ce présent travail. Nous concluons ensuite le mémoire en pointant les nouvelles hypothèses émergeant de l'étude.

Nous allons commencer par réintroduire dans son contexte historique le concept d'agriculture biologique afin d'en comprendre les multiples formes qu'il revêt actuellement. Ensuite, nous aborderons les trois piliers du développement durable en commençant par l'environnement. Nous présenterons alors les différents aspects de l'agriculture biologique qui, par des pratiques culturelles diverses, contribuent à préserver l'environnement (la biodiversité, l'assainissement des nappes phréatiques, la fertilité des sols,...), tout en nuancant leurs effets positifs. Cette partie a également pour vocation de justifier le choix de l'agriculture biologique comme objet d'étude dans le cadre d'un mémoire en sciences et gestion de l'environnement. Nous aborderons ensuite le pilier économique. Les rendements en agriculture biologiques étant moindre que ceux du conventionnel qu'elle tend à remplacer, il est légitime de se questionner sur la viabilité de ce type d'exploitation. Nous nous pencherons alors brièvement sur la question des subsides et introduirons le concept d'« agriculture

« durable ». Concept à la définition floue que nous maintiendrons néanmoins en tant que contexte important du développement de l'agriculture biologique. Derrière ce terme « durable » se cache le pilier social. Dans cette étude nous nous limiterons à un aspect particulier de ce pilier puisque ce qui nous intéresse ici c'est la place des agricultrices au sein de l'exploitation biologique et leurs rapport à la production. Nous allons donc faire état de la littérature existante sur le genre dans le travail agricole.

La deuxième partie débutera par la délimitation du terrain et l'échantillonnage, suivi par l'exposition de la méthode de récolte des données. Une fois ces modalités accomplies, les résultats seront longuement présentés. Nous tâcherons d'illustrer nos propos par des extraits d'entretiens afin d'appuyer nos résultats. Nous révélerons alors la problématique ayant émergée du terrain : Les agricultrices, de par une sensibilité particulière aux femmes, jouent-elles un rôle important dans la promotion d'une « agriculture durable » ? Nous y répondrons par l'affirmative grâce aux résultats de ce même terrain.

Ces résultats ne peuvent sortir du contexte dans lequel nous avons mené l'enquête. Nous n'avons pas ici l'ambition de théoriser, mais bien de faire émerger des hypothèses. La conclusion éclairera le lien entre les résultats des différentes parties pour faire ressortir des hypothèses pouvant faire objet de nouvelles études aussi bien qualitatives que quantitatives.

I. DÉFINIR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE À TRAVERS L'HISTOIRE

L'agriculture biologique n'est pas un concept clair et unanime. Ce terme a plusieurs origines et comprend plusieurs définitions selon ce qu'on intègre ou non dans celles-ci. Nous allons d'abord traverser rapidement l'histoire de ce concept pour ensuite présenter la définition que nous retiendrons pour ce présent travail, qui est la définition se référant à la réglementation européenne de labellisation.

PRÉCURSEURS EUROPÉENS

Nous allons à présent esquisser les origines de l'agriculture biologique en Europe afin de montrer les principales influences philosophiques et pratiques qu'ont eues ces pensées fondatrices sur l'évolution de l'agriculture biologique. Par ailleurs, ceci nous permettra de replacer dans son contexte historique cette pratique singulière, ainsi que d'en retracer la genèse. La thèse de Audrey Vankeerberghen (2011) nous servira de point d'appui principal pour tracer les grandes lignes de cette évolution historique, bien que l'ouvrage de De Silguy (1998) nous soit également utile.

Divers courants fondateurs de l'agriculture biologique peuvent être dégagés ; les plus anciens sembleraient remonter à l'aube du XXème siècle avec les travaux de Rudolph Steiner en Allemagne et de Albert Howard en Grande-Bretagne (DE SILGUY, 1998). Rudolph Steiner fut le père fondateur de l'anthroposophie, philosophie ayant pour but « d'élargir la compréhension du monde et de ses lois physiques, chimiques et biologiques en tenant aussi compte de leur aspect psychique et spirituel » (VANKEERBERGHEN, 2011 : p.49). De cette philosophie émerge, avec l'aide de Pfeiffer, la méthode *biodynamique*, approche holistique de l'agriculture, incluant l'influence des astres sur la fertilité des sols et des plantes, visant à vivifier la vitalité des êtres par le compostage et la rotation des terres, et excluant toute utilisation de produits chimiques (DE SILGUY, 1998 : pp.8-9). Un point important de cette agriculture est qu'elle fait partie d'une philosophie globale de la vie selon laquelle chaque être influence la vitalité des autres, les hommes étant alors menacés par la baisse de fertilité des terres (VANKEERBERGHEN, 2011 : p.50).

Les recherches de Sir Albert Howard le menèrent à la conceptualisation d'une pratique agricole appelée *organic agriculture*. Celle-ci est principalement influencée par la pratique du compostage comme indispensable pour restaurer ou maintenir la fertilité des sols menacée par la révolution industrielle.

Au cours des années 1930 Hans Müller et Hans Peter Rusch mettent en place une autre méthode biologique, l'expérience biologique globale, appelée parfois méthode d'agriculture *organo-biologique*. Ici aussi, la fertilité tient un rôle central dans la conceptualisation de cette nouvelle méthode d'agriculture. Une des particularités de cette méthode réside dans la fertilisation des sols qui a pour but non pas de nourrir les plantes mais les micro-organismes au sein des sols (VANKEERBERGHEN, 2011 : p.54).

D'autres types d'agricultures peuvent être invoqués comme ayant eu un impact international, tel *l'agriculture naturelle* nipponne développée par Masanobu Fukuoka prônant un maximum de laisser-faire de la nature, produit d'une rencontre entre science occidentale et conception du monde bouddhiste (VANKEERBERGHEN, 2011, 55). La *permaculture*, développée en Australie par Mollison et Holmgren peut aussi être mise en exergue comme courant d'agriculture biologique bien qu'elle ait peu d'influence dans les contextes d'agriculture professionnelle.

Audrey Vankeerberghen retire de ces différents courants deux grandes similitudes, la première facilement identifiable, la deuxième relevant d'analyses antérieures de Besson.

Premièrement, comme on le voit, ces mouvements se constituent *en opposition* au développement de l'agriculture industrielle, représentant une critique de la dégradation des sols par des pratiques intensives et l'utilisation d'engrais chimiques. En effet, le rôle central de la fertilité présente dans chacun des courants d'agriculture biologique nous semble bien tributaire de contexte socio-historique spécifique qu'est la montée en puissance de l'agriculture industrielle.

Le deuxième aspect ressort plutôt de la critique de l'évolution des pratiques agricoles en général, menacées par l'industrialisme et le capitalisme, comme le souligne l'auteure en reprenant l'idée de Besson. L'activité agricole elle-même est ici en jeu et la place qu'elle doit prendre dans la société est souvent remise en cause dans les textes fondateurs de ces divers courants de pensée.

On comprend donc que l'agriculture biologique, loin de l'idée préconçue d'un mouvement politique écologiste de gauche, provient en réalité de plusieurs influences philosophiques et religieuses (VANKEERBERGHEN, 2011 : p.58).

DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN WALLONIE

Avant d'entrer à proprement parler dans l'historique de l'évolution de la pratique d'agriculture biologique en Wallonie, il est nécessaire d'effectuer un bref détour sur les pratiques françaises des années 1960-70, influences majeures de l'agriculture biologique actuelle en Wallonie.

Trois vecteurs de diffusion principaux des idées et méthodes biologiques sont présents en France dans les années 60-70. Tout d'abord, la méthode Lemaire-Boucher, fondée par une série de scientifiques français, réalise la diffusion de ses pratiques via le journal *Agriculture et vie* créé en 1964 et des conférences d'initiation. Cette méthode propose un respect des sols mais aussi un rendement accru de la production. L'association fondée par Lemaire s'éteint lors de sa mort, mais ses enseignements seront repris par Sencier, qui effectuera une plus large diffusion de ses idées dans les années 80 (VANKEERBERGHEN, 2011). Le deuxième canal de diffusion s'incarne dans l'Association Nature & Progrès fondée en 1964 par Matteo Tavera et André Louis, première instance de contrôle d'agriculture biologique en France, et principal diffuseur d'information. Contrairement à l'association Lemaire-Boucher, Nature et Progrès est exempte de toute perspective commerciale et fondée sur des valeurs catholiques. Enfin, la biodynamie tint aussi un rôle important dans les pratiques d'agriculture biologique en France et en Wallonie.

C'est au cours des années 1960 que l'on retrouve les premiers agriculteurs biologiques en Wallonie. A la fin des années 1980, on recense 106 agriculteurs bio en Belgique, dont 47 en Wallonie (VANKEERBERGHEN, 2011). Lors des années 60 c'est principalement sous l'influence de Lemaire et Boucher, par des visites de fermes et des séances d'information que les premiers agriculteurs wallons se mettent à l'agriculture biologique. La demande concomitante des consommateurs pour une nourriture saine intensifie le processus.

Lors des années 1970 et au début des années 1980 c'est principalement la mise en place de diverses associations qui étend la renommée de l'agriculture biologique. Ces associations prennent en charge des missions d'information et de formation pour l'agriculture professionnelle mais aussi comme appui pour les particuliers.

Lors des années 1980 et au début des années 1990, on observe une structuration progressive du secteur de l'agriculture biologique. Sans entrer dans les détails des multiples associations et de leurs prérogatives respectives, cette période correspond à l'arrivée des premiers labels certifiant la nature biologique d'un produit ou d'une exploitation et d'une réglementation officielle. Ce processus déboucha sur la création du label « biogarantie » en 1987. Le début des années 1990 est caractérisé par une double transformation du secteur qui s'intensifiera à partir de 1993 : l'encadrement de la pratique et des produits par une législation publique et le développement du marché des produits biologiques. (VANKEERBERGHEN, 2011)

De profondes mutations du secteur de l'agriculture biologique s'opèreront avec la mise en vigueur du règlement européen de 1993, pierre angulaire de l'histoire de l'agriculture biologique. Cette réglementation européenne représente la reconnaissance officielle du secteur en ascension et garantira pour la première fois des subsides aux agriculteurs bio.

L'institutionnalisation de l'agriculture biologique a eu une influence considérable sur le paysage des agriculteurs wallons. De nouvelles motivations émergent en même temps que l'apparition des subsides (VAN DAM 2005, VANKEERBERGHEN 2011, VERHAEGEN et REGINSTER 2012).

La définition de l'agriculture biologique selon la réglementation européenne (CE) N° 834/2007 est celle que nous retiendrons ici :

« La production biologique est un système global de gestion agricole et de production alimentaire qui allie les meilleures pratiques environnementales, un haut degré de biodiversité, la préservation des ressources naturelles, l'application de normes élevées en matière de bien-être animal et une méthode de production respectant la préférence de certains consommateurs à l'égard de produits obtenus grâce à des substances et à des procédés naturels. Le mode de production biologique joue ainsi un double rôle sociétal» ((CE) 834/2007)

Nous nous réfèrerons au cahier des charges appliqué en Wallonie (Arrêté du Gouvernement wallon du 11/02/2010). Ce dernier ne reprend pas la définition de l'agriculture biologique dans sa forme la plus extrême du respect de l'environnement mais il nous permettra de délimiter le terrain sur des bases claires.

II. AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENT

« En l'an 2000, l'humanité entrait dans le troisième millénaire. Il semble que c'était à peine hier et pourtant, l'an 2050 est déjà proche. D'ici là, notre monde aura vécu des transformations cruciales et présentera un autre visage. Les ambitions que nous avons pour lui seront mises à rude épreuve. Face à ces enjeux de demain, pour notre planète mais aussi les hommes, femmes et enfants qui l'habitent, l'agriculture sera incontestablement un facteur déterminant. » (EASTES, 2010)

Cette section s'intéresse aux relations qu'entretient l'agriculture biologique avec l'environnement. En effet, l'intérêt des politiciens pour le développement de cette agriculture vient avec les préoccupations concernant la dégradation de l'environnement. Avant de nous plonger sur cette question, définissons d'abord ce terme Environnement. Nous allons, par facilité, reprendre la définition retenue par les auteurs de « Agriculture biologique et environnement, des enjeux convergents » (FLEURY, 2011), ouvrage collectif (récent, complet et fiable) sur lequel nous allons principalement nous appuyer dans cette partie :

« Le terme « environnement » désigne l'ensemble des ressources naturelles : sol, eau, air, biodiversité, paysage. Par extension, cette approche inclut la consommation d'énergies non renouvelables (pétrole et gaz). Ces énergies fossiles ont d'ailleurs une origine naturelle, puisqu'elles sont le résultat de l'accumulation passée et de l'emprisonnement dans les couches géologiques de matières organiques. Il s'agit d'une définition de l'environnement qui rejoint celle utilisée par le CNRS : « l'environnement, c'est d'abord l'ensemble des milieux bio-physico-chimiques avec lesquels l'homme est en relation ; l'environnement, ce n'est que secondairement le contexte social dans lequel vivent les individus et les groupes » (Jollivet et Pavé, 1992 et 1993) » (FLEURY, 2011 : p. 24)

Cette notion d'environnement étant moins floue, nous pouvons à présent tenter de répondre à la question complexe : quel est l'impact de l'agriculture biologique sur l'environnement ? Nous nous limiterons à tenter d'y répondre car il est difficile d'évaluer de façon claire l'impact sur l'environnement. Il y a deux principales raisons à cela (FLEURY, 2011) : tout d'abord, il est difficile de se repérer dans la littérature à ce sujet, du fait de son abondance et que chaque article a ses propres jalons ; ensuite, on évalue souvent l'impact de l'agriculture biologique sur l'environnement par rapport à celui de l'agriculture conventionnelle. Or, ce sont là deux systèmes vastes et non réductibles à une seule entité, et d'autres questions surviennent alors quant aux unités à utiliser, etc.

Cette question ne sera cependant pas développée de façon exhaustive ici. Ce n'est pas le but de notre recherche. Cette section a pour vocation de justifier le choix de s'intéresser à l'agriculture bio comme objet d'étude dans le cadre d'un mémoire de fin d'études en sciences et gestion de l'environnement et de montrer qu'il n'y a pas de réel consensus sur les bienfaits de l'agriculture biologique sur l'environnement.

Tableau 1: Synthèse de l'impact environnemental de l'AB et de l'AC d'après différentes évaluations en Europe (source: FLEURY, 2011: p.32)

Composante de l'environnement	Performances de l'AB par rapport à l'AC					
	Plus mauvaises			Meilleures		
	--	-	0	0	+	++
Sol						
Matière organique						
Activité biologique						
Structure						
Érosion						
Eaux souterraines et de surface						
Lessivage des nitrates						
Pesticides						
Écosystème						
Diversité floristique						
Diversité animale						
Diversité d'habitats						
Paysage						
Air et climat						
Gaz carbonique (CO ₂)						
Protoxyde d'azote (N ₂ O)						
Méthane (CH ₄)						
Ammoniac (NH ₃)						
Pesticides						
Intrants et sorties						
Utilisation de nutriments						
Utilisation d'eau						
Utilisation d'énergie						

Performances de l'AB par rapport à l'AC :
 ++ : bien meilleures, + : meilleures, 0 : semblables, - plus mauvaises, -- bien plus mauvaises
 L'évaluation moyenne en foncé est associée à une estimation qualitative de l'intervalle de confiance en clair.

(modifié d'après Mondelaers *et al.*, 2009 ; François *et al.*, 2005 ; Lötter, 2003 ; Stolze *et al.*, 2000)

Le tableau ci-dessus synthétise l'impact environnemental de l'agriculture biologique et de l'agriculture conventionnelle d'après différentes évaluations en Europe. Nous pouvons voir que les performances de l'agriculture biologique, d'un point de vue environnemental, sont

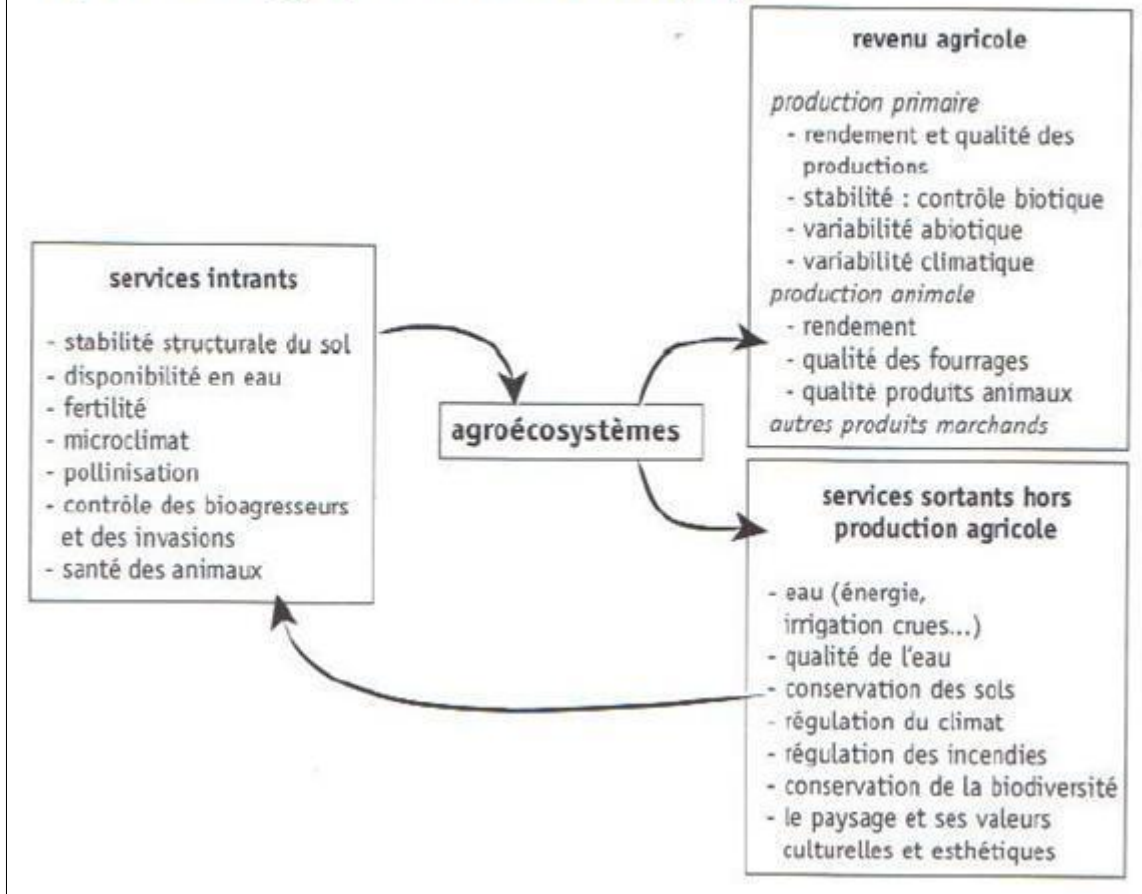
généralement meilleures que celles de l'agriculture conventionnelle. Ceci est le résultat de pratiques culturales propres à l'agriculture biologique ; par exemple, l'absence de produits phytosanitaires, le système de rotations longues, couverture permanente du sol, l'utilisation d'engrais vert, l'introduction d'auxiliaires spécifiques,... (voir ANNEXE I)

Malgré un bilan plutôt positif, certaines de ces pratiques peuvent avoir des effets négatifs. Prenons l'exemple de l'utilisation de pyréthrine, insecticides naturels peu sélectifs qui peuvent être un danger pour les insectes pollinisateurs, ou encore, l'introduction d'auxiliaires qui risquent d'entrer en compétition avec la flore locale. D'autres pratiques peuvent être améliorées, tels la gestion des matières organiques, le travail au sol, le désherbage mécanique,... (voir ANNEXE I)

Nous pouvons aussi observer cette relation agriculture-environnement à travers les services écosystémiques (services rendus par les écosystèmes à l'homme) (FLEURY, 2011). En effet, les agroécosystèmes peuvent être vus comme un facteur de production agricole, vu qu'ils fournissent des services directement ou indirectement utiles à l'agriculture. Cette approche est d'autant plus intéressante en ce qui concerne l'agriculture biologique car cette dernière se base essentiellement sur les services apportés par les écosystèmes.

Il existe différentes classifications de ces services des écosystèmes. Nous retiendrons celle de P. Fleury et al. qui contient trois catégories présentées sur le schéma ci-dessous (FLEURY, 2011 : p.43) :

Figure 1: Classification des services des agriécosystèmes retenue pour l'agriculture biologique (source: FLEURY, 2011: p.43)



L'agriculture a fortement contribué aux changements environnementaux locaux et globaux qui ont des incidences considérables sur la durabilité des écosystèmes. Cela est du à l'accent mis sur la maximisation des services de production contribuant directement au revenu agricole, au détriment des deux autres catégories de services qui sont essentiels à la survie de l'homme. En plus d'être génératrice de dégâts environnementaux, l'agriculture en est aussi la victime. En effet, « l'agriculture dépend du climat pour une partie de ses ressources (eau, rayonnement solaire), mais également parce qu'elle est sensible aux évènements climatiques extrêmes » (EASTES, 2010 : p.146).

C'est ainsi que l'agriculture biologique se différencie de l'agriculture conventionnelle. N'utilisant pas de produits de synthèse remplaçant les processus naturels, il est essentiel pour un agriculteur bio d'avoir une bonne gestion optimisant les services intrants. Cette gestion complexe permet d'obtenir de nombreux services sortants. L'agriculture bio se révèle ainsi « candidate de qualité pour répondre aux nouveaux enjeux écologiques » (FLEURY, 2011 : p.44). Cela se ressent également dans les politiques européennes et nationales.

P. Feury (2011), voulant s'étendre jusqu'à la gestion des services écosystémiques par les pratiques, relève dans l'ouvrage collectif ce qu'il appelle des « leviers d'actions » qui permettent de maximiser les services des trois catégories en agriculture biologique (voir ANNEXE II). Il reste encore du travail pour améliorer les pratiques. Une meilleure compréhension des processus écologiques sera nécessaire.

L'agriculture biologique paraît ainsi une alternative séduisante pour répondre aux problèmes environnementaux auxquels nous faisons face aujourd'hui. Il faut néanmoins tenir compte de différents facteurs qui pourraient décrédibiliser le « tout bio ». Par exemple, Bernard Le Buanec (2012) souligne le problème éventuel d'étendre la surface en agriculture biologique pour des raisons sanitaires. Selon lui, les parcelles biologiques étant souvent entourées de parcelles en agriculture conventionnelle, ces dernières les protègent indirectement en jouant le rôle de bouclier aux parasites (de par l'utilisation de produits de synthèse). Accroître la surface en bio risquerait de renverser la tendance et d'accentuer la pression des bioagresseurs. L'auteur ajoute : « Ces difficultés prévisibles rendent une généralisation de l'AB, sur base des principes actuels, bien difficile à envisager. Cette généralisation pourrait se concevoir grâce à la découverte de moyens de lutte biologique véritablement performants et à des avancées conséquentes dans la génétique des plantes cultivées afin d'utiliser des variétés résistantes aux principaux bioagresseurs. » (LE BUANEC, 2012 : p.68)

Il faut aussi tenir compte du fait de son rendement moindre, l'agriculture biologique demande plus d'espace, ce qui pose problème d'un point de vue environnemental (ne laissant plus de place aux forêts, etc.). Il faut donc réfléchir aux techniques d'augmentation de rendement en agriculture biologique (nouvelles technologies,...) (FLEURY, 2011). La question du rendement est intimement liée à la question économique : l'agriculture biologique est-elle économiquement viable ? Nous abordons cette thématique dans le chapitre suivant.

Afin de protéger l'environnement, des réglementations apparaissent. C'est le cas de la « Directive Nitrates », directive européenne qui date de 1991. Elle concerne principalement l'assainissement de l'eau polluée par le nitrate provenant des engrais organiques et minéraux. En effet, la norme Européenne en ce qui concerne la quantité de nitrate tolérée dans l'eau est de 50ppm et les Etats membres doivent donc agir en conséquence.

Le programme de gestion durable de l'azote (PGDA) est la réglementation en Région Wallonne à travers laquelle s'applique la Directive Nitrate. La Wallonie est considérée selon deux niveaux géographiques d'action : Les zones vulnérables (zones alimentant les eaux

souterraines et risquant de dépasser les 50ppm si aucune mesure n'est prise) et le reste du territoire. Ce programme régleme les quantités d'azote organique produites et les conditions de stockage de cet azote, ainsi que les quantités, les périodes et les conditions d'épandage. Des réglementations plus sévères sont mises en place pour les zones dites vulnérables.

Les mesures agri-environnementales viennent renforcer les règlements en encourageant les pratiques agricoles favorables à l'environnement sur base volontaire. (GODDEN, 2011)

En ce qui concerne l'agriculture biologique, les agriculteurs qui s'y engagent doivent respecter un cahier des charges et ce durant cinq années. Ce dernier énonce des principes parmi lesquels nous retrouvons (BIOFORUM, 2012) :

- L'interdiction de l'utilisation des OGM (sauf pour les médicaments vétérinaires)
- Une limitation de la charge à l'hectare (2UGB/ha)
- Le respect des rotations pluriannuelles des cultures
- Limitation des effluents d'élevages à 170kg d'azote/ha
- ...

Ces réglementations sont des contraintes pour les agriculteurs. Quel est l'impact de ces contraintes sur le rendement et le revenu des agriculteurs ? C'est ce que nous allons aborder dans le chapitre suivant.

Nous sommes conscients que le tout bio n'est pas encore une solution envisageable, ce n'est en tout cas pas un consensus. Son apport positif à l'environnement n'en est pas un non plus. Néanmoins, l'agriculture conventionnelle a montré ses limites et au jour d'aujourd'hui, elle ne répond plus aux besoins essentiels : produire sans endommager l'environnement. Notre travail posera donc les bienfaits du bio comme suffisants pour le promouvoir.

III. AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET ÉCONOMIE

Abordons à présent le sujet d'un point de vue économique. Nous allons, comme dans le chapitre précédent, prendre l'agriculture conventionnelle comme cadre de référence pour la comparaison.

Les rendements agricoles en agriculture biologique sont généralement inférieurs à ceux de l'agriculture conventionnelle, la différence dépend du type de culture. Les grandes cultures représentent le plus grand écart. En France, le rendement moyen de la culture du blé tendre

d'hiver en agriculture biologique ne s'élève qu'à 40-50% de celui du conventionnel (LE BUANEC, 2002). Ce manque de productivité implique un débat autour de la question : « le bio pourra-t-il nourrir le monde ? ». Michel Griffon illustre bien cette controverse lors d'une conférence sur l'agroécologie (VISSER et GRIFFON, 2012). Selon lui, cela ne permettra pas de nourrir le monde. Il parle d' « agricultures écologiquement intensives », nécessitant une révolution technologique, pour relever le défi environnemental tout en maintenant un certain rendement. Ce n'est cependant pas ce qui nous intéresse ici.

La question que nous nous posons est plutôt : est-ce viable pour un agriculteur de se convertir au bio ? La question de la rentabilité est jumelée à celle du rendement. Le revenu des agriculteurs biologiques est compensé par les subsides et le prix plus élevé des produits bio sur le marché.

« En France, la différence des prix compense la plus faible productivité → rentabilité globale équivalente chez les 100%bio par rapport aux 100% conventionnels, indépendamment des aides spécifiques » (VERHAEGEN et REGINSTER 2012 : p.137)

En ce qui concerne les subsides, ils proviennent « à la fois de la PAC, dans le cadre du deuxième pilier (développement rural), et des contreparties nationales et/ou régionales, qui doivent s'élever à minimum 50% des subventions » (VERHAEGEN et REGINSTER 2012 : p.138)

Le second pilier de la PAC illustre que celle-ci est davantage tournée vers les mesures environnementales et le développement rural (terme encore mal défini). Les mesures de ce second pilier visent une décentralisation donnant une plus grande responsabilité aux états membres (dans le cas de la Belgique, aux Régions). Le FEARDER (Fonds européen agricole de développement rural) concerne l'ensemble des mesures du second pilier. (BUREAU, 2007)

Figure 2: Répartition des dépenses dans les perspectives financières 200.-2013 (source: BUREAU, 2007: p.50)

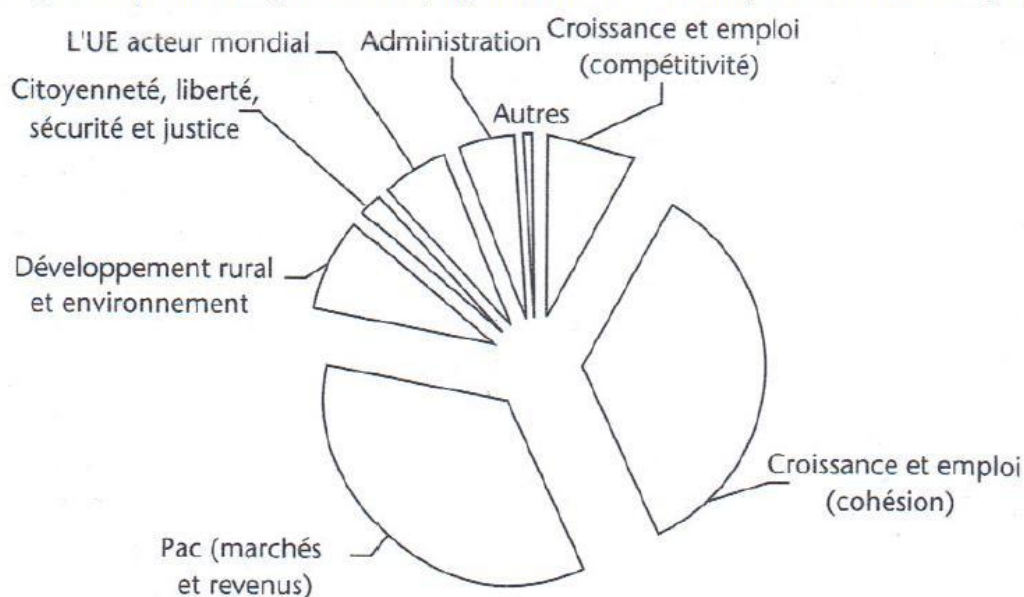


Figure 3 : Le Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER) et la traduction du Règlement Développement Rural pour 2007-2013 (source: AUBERT et al., 2007: p.2)

Axe 1 : Compétitivité de l'agriculture et de la sylviculture (devant représenter au moins 10 % de l'enveloppe financière totale du programme)

- Ressources humaines : formation, jeunes agriculteurs, conseil, pré-retraite
- Capital physique : investissements, transformation, infrastructures
- Qualité des productions : mise aux normes, promotion de la qualité

Axe 2 : Environnement et gestion de l'espace (au moins 25 % de l'enveloppe)

Terres agricoles : agro-environnement, bien-être animal (obligatoire), investissements non productifs, soutien aux zones de montagne et autres zones défavorisées, Natura 2000

Axe 3 : Diversification de l'économie et qualité de vie (8 mesures devant représenter au moins 10 % de l'enveloppe)

- Qualité de vie : services pour l'économie, rénovation de villages, appui/formation, appui aux stratégies de développement local
- Diversification économique : aides aux micro-entreprises, tourisme, conservation du patrimoine naturel et vernaculaire

Axe Leader (au moins 5 %) : démarche participative de développement rural associant les différentes activités du monde rural. Cette démarche, qui peut concerner les trois axes précédents, est portée par les Groupes d'Action Locale (GAL)

Les subsides octroyés par l'Europe au secteur ont partiellement réussi à internaliser les externalités positives engendrées par l'agriculture biologique dans le calcul de coût des producteurs biologiques. (VERHAEGEN et REGINSTER, 2012 : p.138)

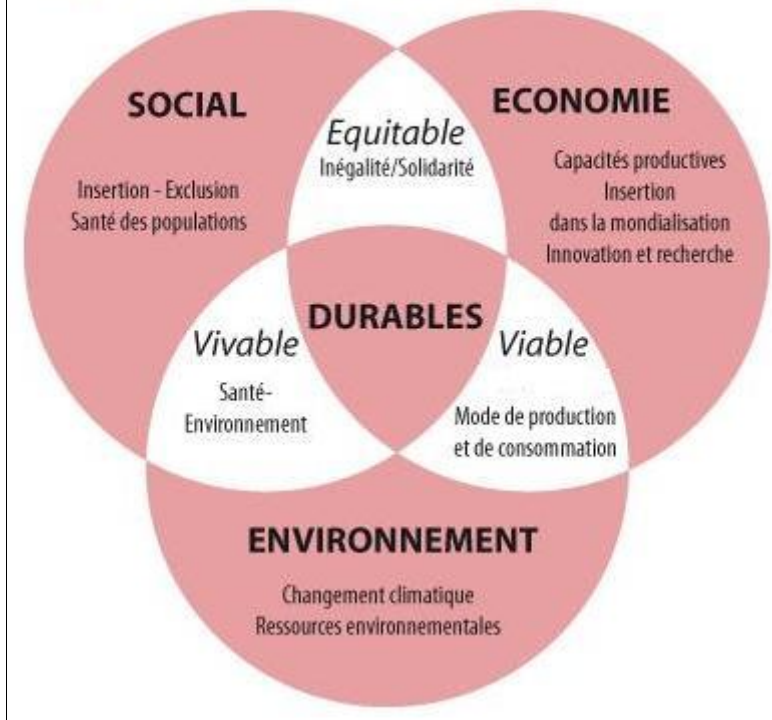
Les exploitations biologiques reçoivent une aide deux fois plus importante que les exploitations conventionnelles. Les subsides destinés aux exploitations biologiques sont compris dans le pilier « développement rural ». Cette grande différence est principalement due aux aides FEADER. (VERHAEGEN et REGINSTER, 2012) (voir ANNEXE III)

Les agriculteurs biologiques sont donc compensés dans leur perte de rendement et les coûts supplémentaires de production par l'association du prix plus élevés sur le marché et des subsides (principalement européens). Il en résulte donc que le revenu de l'agriculteur biologique dépend en partie d'une « propension à payer suffisante » des consommateurs.

IV. AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE – QU'EN EST-IL DE LA DIMENSION SOCIALE ?

Aujourd'hui, le développement durable est un concept qui fait partie intégrante des politiques nationales et internationales. Il est apparu au niveau international lors de la commission Brundtlandt en 1987, dont le rapport le définit comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins » (DEVILLE, 2010 : p.14). Cela reste une définition qui laisse place à différentes interprétations. Cette notion, encore floue dans ses multiples définitions, concilie trois dimensions apparues au moment de Rio+5 : l'économique, le social et l'environnemental.

Figure 4 : Les trois dimensions du développement durable (source: ZACCAI, 2011: p.45)



Il existe un large consensus sur la durabilité comme *objectif* central pour l'agriculture. Cependant, selon Hansen (1996), le manque de définition claire de ce concept ne permet pas l'utilisation efficace de celui-ci comme base transitionnelle efficace. Néanmoins, ce manque de clarté ne signifie pas que le concept n'est pas utile. L'agriculture durable doit être considérée comme un processus¹ plutôt qu'un ensemble de pratiques définies (RIGBY, CACERES, 2001).

Selon Rigby et Caceres (2001), le manque de consensus sur ce que signifie exactement « agriculture biologique » et « développement rural » pose problème quand on veut étudier la relation entre les deux. L'existence de réglementation de l'agriculture bio permet de pallier en partie à ce problème en servant de base au débat. Cependant, ces règles ne prennent pas en compte les pratiques des agriculteurs qui vont au-delà de ces réglementations (RIGBY, CACERES, 2001). Prenons par exemple la tension entre les prescriptions des réglementations et la problématique des importations à grande échelle, lourdes en empreintes écologiques. Est-il durable de faire de l'agriculture biologique et faire venir les engrais et la nourriture de loin ? « Agriculture durable » signifie-elle être biologique et local ? Une exploitation à grande échelle est-elle plus ou moins durable qu'une petite exploitation ?

¹ On entend ici processus considéré comme tendant vers un horizon normatif, orientant les pratiques mais jamais concrètement atteint.

Nous avons abordé le sujet de l'agriculture biologique sous le pôle environnement, la protection des ressources environnementales via des pratiques adéquates. Nous avons également abordé la question sous un aspect économique, à savoir la rentabilité de l'agriculture bio et son insertion dans le marché. Nous en sommes arrivés à la question de la viabilité de ce type de production. Celle-ci étant à l'intersection des champs environnemental et économique. Mais qu'en est-il de la dimension sociale ? Cette question est souvent posée quant à la protection des petites exploitations face aux grands producteurs, ou, d'un point de vue plus macro, quant aux « inégalités Nord-Sud ».

Nous allons nous focaliser sur un aspect particulier de la composante sociale de l'agriculture durable : l'aspect insertion-exclusion sociale de la femme dans l'exploitation (voir Figure 4).

Nous intéresser à la place de la femme en agriculture est essentiel. En Europe, plus d'un actif sur trois dans les exploitations agricoles est une femme. Presque un tiers du travail total est fourni par les femmes. Elles sont présentes dans tous les systèmes de production en proportions diverses. « Si la plupart du temps leur travail sur l'exploitation est complémentaire, leur présence et leur action servent à cimenter le tissu social environnant leur famille et leur exploitation. En effet, elles dynamisent de nombreuses autres activités telles que l'agrotourisme ou la vente directe des produits de la fermes ». (Commission européenne, 2002 : p.4)

Déjà en 2002, les commissaires européens attirent l'attention sur l'importance d'améliorer l'outil statistique, intégrant la dimension homme/femme dans ses résultats, afin d'avoir une meilleure appréhension de la réalité et d'adapter au mieux les décisions. Selon eux « être capable d'analyser plus finement notre réalité économique et sociale permettra de mieux appliquer les politiques communautaires définies et constituera une source de progrès considérables pour l'ensemble de la société ». (Commission européenne, 2002 : p.5)

V. AGRICULTURE AU FÉMININ

Nous allons dans cette présente partie nous intéresser au point de vue des agricultrices, à la place de la femme et son évolution dans la ferme, en nous basant sur la littérature existante ainsi que des études statistiques soutenant cette littérature. Précisons que cet état de l'art ne se limite pas à la Wallonie ni à la Belgique, mais fait aussi appel à des études faites en France ou à l'échelle de l'Europe. Il ne dépasse cependant pas ce cadre car, au-delà, ce ne serait pas suffisamment comparable à notre cas d'étude.

AGRICULTRICE, D'UNE PLACE CENTRALE RECONNUE À UN RÔLE PÉRIPHÉRIQUE INVISIBLE

Dans la mythologie, la femme, mère nourricière, représente le passage de la nature à la culture. Elle est considérée comme fondatrice de la civilisation humaine en développant l'agriculture. Dans la mythologie grecque, on retrouve Déméter, la déesse de l'agriculture. La déesse Athéna, elle, est devenue, parmi toutes ses attributions, la protectrice de l'agriculture. Dans la mythologie, le rôle de la femme est lié à la nature cultivée de même qu'au pouvoir de transformer les choses. (MOUCHTOURIS, 2011)

Dans l'entre-deux-guerres, les agricultrices étaient la base sur laquelle s'appuyaient les collectifs d'entraide (aussi bien dans le cas des récoltes collectives que dans son duo avec son conjoint) (NICOURT, 2013). Les femmes occupaient alors une place centrale visible.

L'intensification de l'agriculture d'après guerres a profondément changé la place de la femme au sein de la ferme. La mécanisation et l'avènement des produits phytosanitaires en agriculture ont totalement transformé le métier d'agriculteur. Une adaptation de ces derniers à ces changements a eu comme conséquence une restructuration de l'organisation du travail au sein des exploitations.

Selon Christian Nicourt (2013), « la modernisation des techniques du travail agricole a contribué à l'autonomisation et la diminution de la pénibilité du travail des agriculteurs depuis l'entre-deux-guerres. Mais tel n'est pas le cas du travail des agricultrices. Pour elles, le travail dans l'exploitation agricole s'est déplacé des champs vers la ferme. Le développement des techniques agricoles destinées aux hommes a pris une part notable dans ce mouvement. » (p. 158). Cette transformation est ressentie comme une éviction et le danger est l'accroissement de la dépendance des femmes vis-à-vis de l'activité de leur mari (BARTHEZ, 2005). Les nouvelles techniques concernent principalement le travail des cultures et cela a perturbé la place des agricultrices mais aussi l'emploi d'ouvriers agricoles. En effet, le besoin de main d'œuvre est diminué grâce à l'utilisation de tracteurs plus performants, d'engrais et de pesticides plus efficaces. Le travail de la terre s'est donc masculinisé. C'est ainsi que les femmes sont plus impliquées dans la production au sein des exploitations d'élevages et polycultures que dans les grandes cultures céréalières où les tâches mécanisées ne nécessitent pas leur main d'œuvre (RIEU, 2004). Les statistiques européennes révèlent que les agricultrices ne se répartissent pas uniformément selon les orientations technico-économiques (OTE). Elles sont plus présentes dans quatre OTE en particulier : les exploitations de

polyélevage herbivore, de polyculture et les exploitations spécialisées horticoles et oléicoles. En effet, si en moyenne les femmes fournissent 31% de la quantité du travail, elles en fournissent 36 à 39% dans les quatre OTE citées. (Commission européenne, 2002)

Nous pouvons penser que les agricultrices ont pu voir le changement dans leur travail comme une occasion d'échapper au dur et pénible labeur que sont la fenaison, la moisson, le binage et l'arrachage. Mais ce ne fut pas le cas. En effet, le travail qu'elles fournissent est certes masqué par les nouvelles techniques agricoles mais n'en est pas moins dur. Le coût humain que cela engendre est totalement occulté (NICOURT, 2013). La mécanisation crée des tâches secondaires qui sont effectuées par les agricultrices (nettoyage, maintenance,...). « Tandis que le travail physique masculin est allégé pendant les récoltes, la pénibilité se reporte en aval, là où se restructure le travail des agricultrices » (NICOURT, 2013 : p. 159). Christian Nicourt prend l'exemple du round-baller. Cette ingénieuse invention permet aux agriculteurs de séparer le moment du pressage et celui de la rentrée de fourrage. Les femmes, elles, par la même, sont dispensées d'un travail saisonnier collectif auquel elles prenaient part. Par contre, elles deviennent dépendantes d'une aide masculine au moment de la distribution du fourrage aux animaux. En effet, le maniement des balles rondes de 400kg nécessite l'utilisation d'un tracteur qu'elles maîtrisent peu. En outre, cela rend le travail de distribution plus pénible car elles doivent effectuer plus d'aller-retour avec leurs fourchées de foin. « Les techniques agricoles n'ont pas été conçues pour elles, même quand elles en sont les seules utilisatrices » (NICOURT, 2013 : p.160), c'est trop haut, trop lourd, pas adapté à leur morphologie (par exemple des lanières qui scient les seins,...).

L'auteur ajoute que la dépendance aux hommes ne s'arrête pas à ces quelques travaux physiquement trop durs pour les agricultrices. Cela concerne aussi le planning de leur journée. Ce dernier est totalement dépendant de celui de l'agriculteur. L'agricultrice doit être sans cesse disponible au cas où l'agriculteur a besoin d'aide. Elle doit d'ailleurs, plus qu'être disponible, anticiper la demande sans qu'on ait à le lui demander. Cela témoigne de l'invisibilité de leur travail qui est considéré comme moins important que celui de l'agriculteur qui est central. L'agricultrice aide donc à ce que le travail que l'agriculteur avait prévu de faire soit fini à la fin de la journée tout en accomplissant le travail périphérique qui, comme déjà mentionné plus haut, a un coût humain considérable. « En fait, dans un contexte devenu très concurrentiel et en raison d'une assez grande variation des prix des denrées agricoles, les statuts traditionnels de l'emploi féminin s'effaceraient au profit d'une logique

d'offre de services rendus de manière permanente ou ponctuelle » (PAGES, 2011 : p.43). Ce travail est par conséquent d'autant plus pénible car morcelé.

Ajoutons à cela la cohabitation entre générations dans laquelle « la belle-fille soumise à l'autorité de sa belle-mère est avant tout une « pièce rapportée » à un ensemble préexistant dont elle doit adopter les règles et participer à son développement par sa capacité procréatrice et par son travail dans ce qui forme le patrimoine de sa belle famille » (BARTHEZ, 2005 : pp.2-3). La femme est ainsi privée d'autonomie au sein du foyer.

UNE FRONTIÈRE FLOUE ENTRE LA SPHÈRE DOMESTIQUE ET LE MÉTIER D'AGRICULTRICE

On peut comparer le travail d'agricultrice au travail domestique qui « recouvre une diversité de tâches qui ont pour objet commun d'être destinées au service d'une collectivité humaine » (NICOURT, 2013 : p. 174), ici les habitants de la ferme. Cette double casquette est d'ailleurs portée par l'agricultrice qui entremêle son travail à la ferme et son rôle de femme au foyer, « le temps et l'espace n'étant pas découpé entre le foyer et l'exploitation » (MARILLONNET, 2011 : p.81). Sa journée ne peut être programmée à l'avance. Elle est rythmée par des tâches prioritaires qu'elle ne peut prévoir dans le temps (NICOURT, 2013).

L'agricultrice, par son omniprésence, est au courant de tout et aide à une bonne coordination. Elle sait où trouver son mari quand quelqu'un vient le voir, elle reçoit les visiteurs et répond au téléphone. Elle évalue aussi l'heure du dîner en fonction du travail que son mari entreprend. Elle occupe donc toujours une place centrale dans la ferme mais reste une « travailleuse de l'ombre » (NICOURT, 2013). Une étude menée par le Ministère de la Région wallonne (2004) révèle que les maris assistant aux entretiens font part de l'importance de la présence féminine dans la ferme. Un agriculteur a toujours besoin de son épouse : « une ferme sans femme est très compliquée à gérer, ne fut-ce qu'au point de vue administratif et accueil des différents corps de métiers travaillant avec le milieu agricole (laiterie, vétérinaire, marchand de bête, délégué commercial,...). De plus, la mère et l'épouse jouent un très grand rôle de soutien moral » (p.18).

Ce « métier de couple » se fonde sur « une hiérarchie entre les sexes : l'homme chef d'exploitation, la femme et les enfants avec des statuts subalternes. En s'appuyant sur le postulat de l'intérêt commun, il nie l'individu en tant que tel, mais surtout les femmes pour lesquelles les possibilités de construire une identité professionnelle sont limitées » (RIEU,

2004 : p. 121). En effet, l'identité professionnelle des agricultrices est en constante construction (RIEU, 2004). Elles n'héritent généralement pas du patrimoine ni du statut de leurs prédécesseurs, comme en jouissent d'ordinaire les agriculteurs. La construction de leur identité professionnelle est ponctuée par les événements tels que le mariage, les naissances, les décès,...et leur place dans l'exploitation varie de même au cours des événements biographiques.

En ce qui concerne les tâches assignées à l'agricultrice, l'élevage en est un exemple caractéristique. Pour qu'un élevage se passe bien, il nécessite, en plus d'une traite bi journalière, une surveillance régulière tout au long de la journée. La disponibilité des femmes permet cette surveillance. Elles vont alors, par expérience, apprendre beaucoup sur le bétail et développer des connaissances sur les signes avant-coureurs de maladies (NICOURT, 2013). Elles sont alors les plus à même de les soigner correctement.

Selon Alice Barthez (2005), la référence au salariat comme moyen de moderniser l'agriculture aurait doublement dévalorisé le travail des femmes. En effet, cela nécessite de scinder l'univers domestique du professionnel alors que le travail productif des agricultrices n'apparaît pas de façon claire et qu'elles sont systématiquement ramenées à « la vie domestique comme lieu de consommation et non comme lieu de production » (BARTHEZ, 2005 : p.4).

DIVISION GENRÉE DES TÂCHES

Annie Rieu (2004) s'interroge sur la division sexuelle des tâches au sein des exploitations. Elle relève une « division classique du travail : aux hommes incombent la responsabilité et la prise en charge des travaux mécanisés de l'extérieur (les femmes intervenant à la demande) ; aux femmes les travaux de soin aux petits animaux, de garde du troupeau, de récolte des fruits ou de gavage des oies et des canards. La polyvalence qui caractérise le travail des agricultrices est souvent vécue comme déqualifiante » (p.122). Le travail domestique reste presque entièrement destiné aux femmes. Les activités de secrétariat et de comptabilité sont aussi presque toujours effectuées par elles. Pour résumer, les femmes auraient leur fonction à proximité du foyer, au cœur de la ferme, alors que les tâches plus éloignées, dans les terres, seraient destinées hommes (MARILLONNET, 2011).

Malgré cette division des tâches qui perdure, il y a néanmoins un changement. Auparavant, cette division était plus marquée, ce qui résultait une dépendance accentuée des femmes à

l'égard de leur conjoint. Elles étaient alors peu formées. Aujourd'hui, les agricultrices sont toujours moins formées d'un point de vue agriculture. Cependant, leur niveau d'étude est généralement supérieur à celui des hommes (RATTIN, 2002 ; RIEU, 2004), cela leur permet de « négocier une place et un statut correct » (RIEU, 2004 : p.122) ; car « si les relations de couples évoluent, de nombreuses résistances demeurent au sein d'une profession qui n'accepterait pas aussi facilement de perdre une image de masculinité, créant ainsi les conditions d'une lutte en faveur de l'égalité des droits » (PAGES, 2011 : p.39).

Selon Annie Rieu, « un enjeu majeur de la division sexuelle du travail réside dans la définition des qualifications qui est traditionnellement défavorable aux femmes pour des raisons qui sont liées aux définitions sociales du masculin et du féminin » (RIEU, 2004 : p.125). Ainsi, la femme serait, et se définit, plus proche de la nature et des animaux mais manquerait de force physique et de compétences techniques (MARILLONNET, 2011 ; PAGES, 2011 ; RIEU, 2004). Elles justifient ainsi la répartition du travail. « Cette mise en retrait, de la part des agricultrices, n'est qu'un effet des représentations qu'elles se font d'elles-mêmes, ou le reflet de ce que les autres (le monde agricole) ont toujours pensé d'elles pour les maintenir dans une position subalterne » (RIEU, 2004 : p.126). J. Marillonnet (2011) insiste sur le caractère volontaire de cette situation soulevé par les femmes.

Ceci illustre le concept de *domination masculine* selon Bourdieu (1998). Cette domination des hommes sur les femmes s'exerce deux fois. D'abord, elle s'exerce de manière objective par des ségrégations. Ensuite, elle s'exerce de manière subjective, à travers des principes de vision du monde. Par exemple ce qui est domestique, relevant du privé, est considéré féminin, ce qui relève du public est vu comme masculin. Cette opposition existe dans l'objectivité mais aussi dans les structures mentales. Cela va alors de soi. Ce qui devrait surprendre ne surprend plus. La vocation illustre bien ceci : les filles s'éliminent d'elles mêmes de certaines professions en se dirigeant vers ce pour quoi elles pensent être faites, et elles croient le faire librement. C'est ce que Bourdieu (1972) appelle *habitus*, « un système de dispositions durables et transposables qui, intégrant toute les expériences passées, fonctionne à chaque moment comme une matrice de perceptions, d'appréciations et d'actions » (p.178), et qui fait que deux personnes devant une même situation ne vont pas construire la réalité de la même façon. Ces *habitus* sont le produit de l'incorporation de structures objectives au fil de la trajectoire sociale d'un individu. Nous sommes ici face à « la dialectique de l'intériorisation de l'extériorité et de l'extériorisation de l'intériorité » (p.175).

EXODE DES FEMMES OU DIVERSIFICATION COMME ALTERNATIVE

Christian Nicourt (2013) s'interroge sur l'exode rural des femmes. Ce qui est paradoxal selon lui, c'est qu' « au moment où l'on considère que le travail agricole peut se passer d'elles, leur émigration est posée comme problème » (p. 267). La modernisation agricole a offert deux choix aux agricultrices : sortir de la ferme ou se contenter des tâches subalternes cloîtrée dans le foyer. C'est la première option qui a été la plus choisie (LAGRAVE, 1987).

Quitter le milieu agricole est une façon pour les femmes de revendiquer une autre place dans l'agriculture. Rose-Marie Lagrave (1987) parle d'une « révolution silencieuse », leur exode participant à la mutation des structures agricoles. Il apparaît alors un accroissement du célibat chez les hommes (RIEU, 2004 ; BARTHEZ, 2005 ; Ministère de la Région wallonne, 2004) mais aussi un changement dans le choix du conjoint selon le sexe. Les agriculteurs continueraient à se marier de préférence avec des filles de paysans, alors que ces dernières auraient tendance à épouser des non-paysans (BARTHEZ, 2005). De cette façon, « l'exode féminin crée une réelle crise du monde agricole dans la mesure où il porte atteinte aux normes culturelles de la paysannerie autour de l'alliance, de la transmission du patrimoine et de la division du travail » (BARTHEZ, 2005 : p.5). Pierre Bourdieu l'illustre très bien dans son ouvrage « Le bal des célibataires : crise de la société paysanne en Béarn » (2002) où il explique que la façon dont les paysans et paysannes perçoivent le monde citadin est fonction de leur système culturel respectif. Suite à cette période de célibat, un nouveau phénomène surgit : l'apparition de couples dont l'épouse travaille en dehors de l'exploitation (BARTHEZ, 2005).

C'est la spécialisation des exploitations qui a accentué l'éloignement des conjointes de la sphère agricole (NICOURT, 2013). Ces dernières travaillent de plus en plus à l'extérieur. Cependant, certaines sont restées et ont trouvé des activités liées à la ferme (vente directe, accueil à la ferme,...) qui élargissent la sphère du métier agricole. A. Pagès parle d'un « double effet » qu'aurait eu cette spécialisation : « d'une part, elles auraient contribué à renforcer leur rôle domestique en les maintenant au foyer et en les orientant vers des tâches administratives et comptables ; d'autre part, elles les auraient incitées à occuper un emploi dans un autre secteur d'activité ou à jouer un rôle dans la diversification de la production comme la vente directe aux particuliers et l'accueil à la ferme » (pp.36-37). Cette diversification leur donne une certaine autonomie. C'est l'absence des femmes au monde agricole qui leur a fait prendre conscience, paradoxalement, de leur rôle essentiel pour

l'évolution de ce milieu et qui a permis à celles qui sont restées de manifester leurs nouvelles exigences (BARTHEZ, 2005).

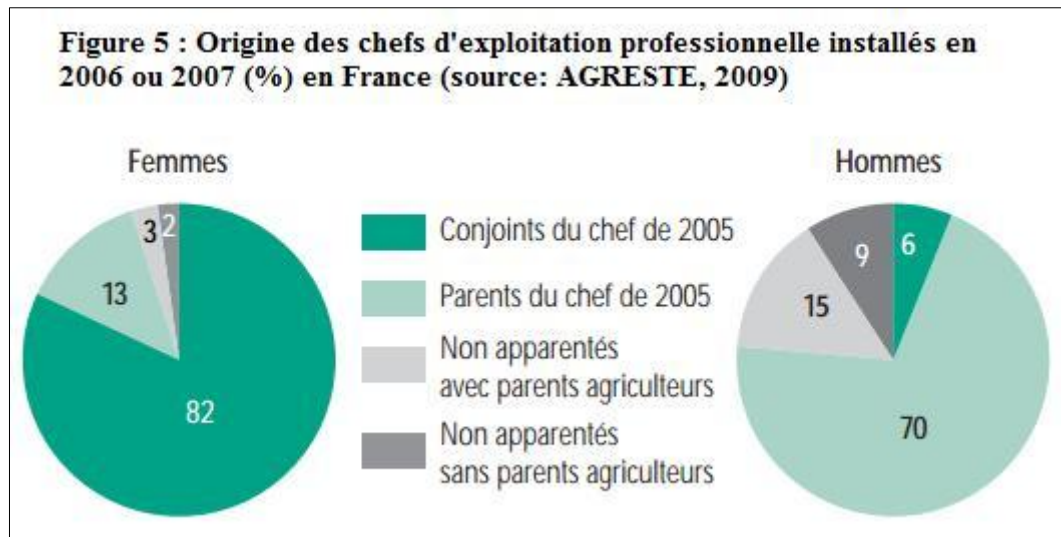
Annie Rieu (2004) parle d'un « passage d'une économie dominée par la production de biens à une économie dominée par la production de services » (p.116), ce qui impose des compétences autant liées au relationnel qu'à la production au sens stricte, compétences qui relèvent du féminin. En effet, il est ici question d'un transfert de la sphère domestique vers la sphère professionnelle. L'agriculture ne fait donc plus uniquement appel au savoir-faire traditionnel mais fait aussi appel à des compétences hors production agricole au sens stricte. C'est ainsi que « la construction des identités socioprofessionnelles des femmes agricultrices rencontrées, [dans le cadre d'une étude sur les initiatives féminines en agriculture], se structurent autour de valeurs et attributs placés traditionnellement du côté du féminin : la sensibilité, l'écoute, la communication, l'accueil, le contact, l'intuition, et cette capacité à faire trente-six choses en même temps » (GRANIE, GUETAT et TERRIEUX, 2011).

« En s'impliquant désormais dans le développement du tourisme vert et en tentant de contrôler la distribution des productions, ces femmes jouent un rôle non négligeable dans la promotion d'une agriculture raisonnée et la valorisation des produits du terroir » (PAGES, 2011 : p.37).

Nous pouvons dès lors distinguer deux groupes parmi les agricultrices : celles qui se professionnalisent en tant qu'agricultrices au sein des exploitations et celles qui abandonnent le milieu agricole pour travailler à l'extérieur (BARTHEZ, 2005 ; RIEU, 2004). Ce deuxième groupe est beaucoup plus important.

Cependant, il faut remarquer que, s'il existe une diminution du nombre de femmes en agriculture, celles qui persistent dans le métier se revendiquent de plus en plus comme exploitantes et non plus comme aide familiales, elles travaillent à plein temps et réclament un statut à part entière (BARTHEZ, 2005 ; RIEU, 2004). Solange Rattin (2002) souligne que « les conjointes d'exploitants travaillent plus rarement à la terre, mais celles qui y restent y consacrent plus de temps » (p.15). En effet, les femmes chefs d'exploitation ou coexploitantes sont en constante augmentation. En moyenne, une exploitation sur cinq est dirigée par une femme (19%) en 1997 en Europe (Commission européenne, 2002). Il y a des variations entre les différents pays. La Belgique est en dessous de la moyenne avec à peu près 15% des femmes chefs d'exploitations, la même année (avec une moyenne de 10 à 14% pour la Flandre et de 14 à 19% pour la Wallonie) (Commission européenne, 2002). Elles

s'investissent dans l'exploitation assumant ce qui à trait à la diversification. Annie Rieu (2004) ajoute que « dans ces contextes mouvants, les rapports sociaux de sexe (de genre) se transforment en agriculture, de façon silencieuse » (p. 118). L'auteure fait remarquer qu'il faut cependant relativiser cette féminisation du métier en tenant compte du fait que les femmes reprennent l'exploitation de leur mari lors de sa retraite, or cette retraite a été avancée, ce qui fausse la donne.



L'inégalité persiste dans la transmission du patrimoine familiale. En effet, la succession se fait toujours préférentiellement de père en fils. Ce dernier est donc socialisé pour reprendre l'exploitation alors que la fille est socialisée pour quitter ce monde rural et faire des études qui l'écarte de l'agriculture. Cependant, le problème lié à la pénurie de successeur donne une possibilité aux filles qui le désirent de reprendre la ferme. D'autant que le chômage est en constante augmentation dans les secteurs salariés qui ne demeurent par conséquent plus un attrait. (RIEU, 2004)

EVOLUTION DU STATUT

« La question du statut, récurrente, est au cœur du problème. La possession d'un statut formel clair ouvre des perspectives aux femmes non seulement en termes de reconnaissance et d'estime de soi, mais aussi en termes d'autonomie dans le travail, d'accès à la prise de décision au quotidien, de représentations dans les organisations professionnelles agricoles où les référentiels sont largement masculins. » (Commission européenne, 2002 : p.5)

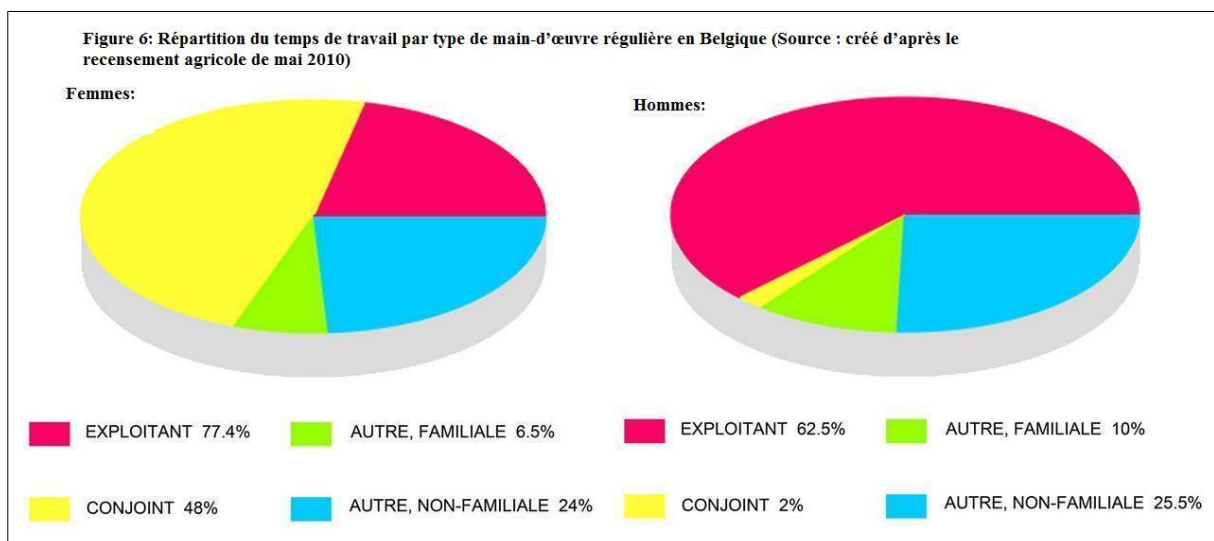
Les changements structuraux en agriculture dus à la modernisation ont donné l'opportunité aux agricultrices de contester leur place au sein de l'exploitation. Elles revendiquent une

reconnaissance de leur travail à travers un statut à part entière qui se distingue de leur situation matrimoniale. Elles profitent de l'entrée des femmes dans le monde du travail pour rendre ces revendications légitimes. (BARTHEZ, 2005)

Notons que les femmes ne remettent pas en cause, par leurs revendications, la structure familiale de production. Elles sont, au contraire, attachées à l'agriculture familiale (BARTHEZ, 2005). Mais cette agriculture considérée comme métier de couple empêche la reconnaissance professionnelle des femmes. « Le couple est d'ailleurs monocéphale car le masculin phagocyte le féminin, en sorte que l'agriculture est un métier masculin et un travail féminin et masculin » (LAGRAVE, 1987 : p.234).

L'implication des agricultrices a été prise en compte en Belgique à travers un statut reconnu depuis 2003 (et obligatoire depuis 2005). « Néanmoins, si le statut des agricultrices a évolué vers une reconnaissance professionnelle, le poids de la tradition semble toujours présent lorsque celles-ci intègrent une exploitation et elles sont majoritairement « conjoints aidants » ». (DUQUESNE, 2008)

Les différents statuts sont : indépendante, conjointe aidante, associée et salariée. Les conjointes aidantes, depuis 2003, ont la possibilité d'accéder au maxi-statut qui leur donne accès à une protection sociale complète, ayant ainsi un statut équivalent à celui du chef d'exploitation. En 2005, ce statut est obligatoire.



Ce statut reconnu donne aux épouses d'agriculteurs de nouvelles opportunités (GIRAUD, 2011). Ayant un statut égal au chef d'exploitation, elles ont dès lors leur mot à dire dans la prise de décision et ont accès à leur propre pension.

*

* *

Ce que nous avons abordé jusqu'à présent se rapporte à l'ensemble des femmes agricultrices dans les exploitations dites conventionnelles. Nous avons vu que la modernisation de l'agriculture a transformé le métier des agricultrices qui se sont retrouvées confinées dans la ferme à un rôle domestique et périphérique non reconnu. Cela a provoqué des revendications de la part de ces agricultrices. Elles sont soit sorties du monde agricole en allant travailler ailleurs, soit restées en cherchant à se professionnaliser au sein de l'exploitation via des diversifications. L'adoption d'un statut reconnaissant l'implication conséquente des femmes dans les exploitations familiales est une victoire pour celles-ci. L'intérêt pour l'égalité des genres au sein des exploitations agricoles est mis en avant dans les politiques (européennes et nationales).

Mais qu'en est-il des agricultrices bio ? Font-elles face aux mêmes obstacles, ont-elles la même place au sein de l'exploitation, ont-elle le même accès et le même rapport au métier que les agricultrices conventionnelles ? ou encore, la conversion en agriculture biologique serait-elle une autre façon de s'émanciper du modèle agricole dans lequel elles évoluent ?

AGRICULTURE BIOLOGIQUE AU FÉMININ

Michel Streith (2009), lors d'une enquête sur les alternatives au modèle dominant productiviste réalisée en Pays de Caux auprès d'agriculteurs innovants, a observé, de façon tout à fait inattendue, « l'importance du rôle des femmes dans les conduites d'exploitation et les choix de conversion en agriculture biologique » (p.55). Il découvre que leur présence dans la ferme est manifeste, tant au plan quantitatif que qualitatif. Vu le contexte peu favorable pour ces agricultrices bio dans le cadre de son terrain, l'auteur se pose alors la question : « les choix de ces agricultrices renvoient-ils à des considérations militantes, sont-ils le fait d'une minorité agissante, et/ou correspondent-ils aux prémisses d'un changement plus profond de paradigme agricole ? » (p.55).

Afin de contourner les obstacles qui s'imposent à elles, les agricultrices mettent en place de nombreux savoirs qui sortent du cadre dans lequel s'inscrivent les agriculteurs. « Le trajet de vie professionnelle des agriculteurs conventionnels s'organise généralement autour de trois grandes orientations : hériter, acquérir des diplômes professionnels, s'agrandir » (p.64). Les agricultrices bio rencontrées par l'auteur s'inscrivent dans des logiques distinctes. Pour

illustrer cela, l'auteur fait appel à deux entrées : une entrée publique (formation, ...) et une entrée privée mettant en œuvre des savoirs singuliers en agriculture.

Commençons par aborder « l'entrée publique ». Du fait que les agricultrices héritent rarement des terres familiales, le choix de ce métier est volontaire et basé sur une passion. Les expériences professionnelles qu'elles ont vécues en dehors de l'agriculture sont parfois le déclencheur, le but des agricultrices étant d'acquérir une autonomie de l'exploitation et d'elles-mêmes. L'implication dans les circuits courts de distribution est un autre aspect de la vie publique des agricultrices. Cette diversification est selon l'auteur le seul moyen pour survivre. « La vente de proximité, ajoutée à la démarche de labellisation, est le moyen de mieux valoriser des biens alimentaires produits sur une petite ferme et/ou avec des investissements restreints » (p.65).

Abordons à présent le sujet des motivations personnelles (« l'entrée privée »). Le choix de devenir agricultrice est justifié par des raisons assez similaires à celles des agriculteurs : des rêves d'enfants, être familier à la ferme, amour des animaux et des plantes, ou encore le désir d'indépendance et une vie au grand air. Les motivations liées au choix du bio, en revanche, se différencient de celles de leurs collègues masculins. Les entretiens révèlent des motivations souvent d'ordre privé : la santé, l'alimentation, passion, choix éthique,...

« En résumé, nous pouvons affirmer que le choix de l'agriculture biologique traduit autant une éthique qu'une volonté professionnelle. Ces préoccupations sont plus exprimées chez les femmes que chez les hommes. L'agriculture biologique est un moyen de mettre en adéquation des manières de vivre avec une insertion dans un milieu professionnel. Le projet social rejoint des préoccupations agronomiques. » (p.66)

La particularité de l'échantillon de Michel Streith qui ne concerne que les exploitations bio, est le mode d'intégration des femmes à l'activité agricole qui se fait de manière active. « Contrairement à des temps plus anciens où le choix s'effectuait bien souvent par défaut au gré d'un mariage, d'arrangements familiaux, ou par nécessité faute de pouvoir faire autre chose, les agricultrices de notre échantillon créent leur entreprise. Elles organisent les orientations productives, les ateliers de transformation et les modalités de commercialisation. Les agricultrices bios présentées ici ont toutes exprimé le souhait de vivre correctement de leur activité professionnelle, mais en empruntant des itinéraires non conventionnels. Elles élaborent des stratégies de viabilisation de leurs exploitations sans avoir recours aux outils généralement accordés aux agriculteurs en zones de grandes cultures (héritages foncier et

culturel, formation, encadrement professionnel et surtout subventions). » (p.67)

L'auteur reprend la conclusion d'une publication de Rose-Marie Lagrave datant de 1987 selon laquelle les femmes qui auraient choisi de rester dans l'agriculture « devaient leur reconnaissance à des acquis sociaux et juridiques obtenus grâce à leur intégration dans un champs politique, qui, jusqu'alors, les ignorait. En effet, elles construisirent leur légitimité au sein de mouvements syndicaux qui, de leur côté, trouvèrent un intérêt à élargir leur assise sociale en intégrant ces agricultrices militantes et citoyennes. Mais, les acquis obtenus ne firent pas des femmes des « forces motrices du devenir de l'agriculture », loin de là » (p.67). Selon lui, l'étude qu'il a menée révèle une évolution de la situation. « Les militantes se sont certes muées en « innovantes » mais à l'ombre des modèles agricoles reconnus, à la marge, dans l'expérimental et l'incertain » (p.67).

VI. QUESTION DE RECHERCHE

Ce présent mémoire se préoccupe essentiellement de l'agriculture biologique, le terrain s'attachant uniquement aux agricultrices pratiquant l'agriculture biologique. Nous avons remarqué que la littérature faisait très peu état du genre au sein de l'agriculture biologique (nous en avons relevé un seul). .

Il semblerait qu'on se rende compte de l'importance des femmes dans l'agriculture et de leur rôle dans le développement rural par leur investissement dans la diversification tels la vente directe et l'agrotourisme. L'importance du développement de l'agriculture bio comme alternative à l'agriculture conventionnelle d'un point de vue environnemental et même social (second pilier de la PAC) est aussi relevée. Il n'y a cependant aucun lien qui est fait entre le genre et l'agriculture biologique. Les statistiques sont là mais non exploitées. Nous avons pris contact avec la Direction générale Statistique et Information économique belge. Il a fallu faire la démarche de créer des tableaux (qui se trouvent en ANNEXE IV) car le lien n'a pas été fait, les statistiques étant pourtant accessibles.

Pourtant, si la modernisation de l'agriculture a changé la structure de la ferme et a transformé le rôle de la femme au sein de l'exploitation, n'en irait-il pas de même avec l'avènement de l'agriculture biologique qui prend de plus en plus d'ampleur et qui se démarque de l'agriculture conventionnelle? N'y aurait-il pas un nouveau changement dans la structure de la ferme, dans la place de la femme au sein de l'exploitation et de son rôle dans la prise de décision au sein de l'exploitation dans l'agriculture biologique ? C'est à cette question que

nous tenterons de répondre à travers une enquête de terrain menée auprès de dix agricultrices bio en Wallonie. Nous nous appliquerons à exposer la place de la femme dans la ferme et dans la prise de décision au sein d'exploitations bios, les motifs du choix de conversion et leur épanouissement.

DEUXIEME PARTIE : ENQUÊTE DE TERRAIN

Dans cette seconde partie du mémoire, je présente l'enquête de terrain que j'ai menée auprès de dix agricultrices wallonnes. J'ai décidé d'utiliser la première personne, le « je » ethnographique (OLIVIER DE SARDAN, 2008), dans la rédaction de cette partie. Il serait mentir que de faire croire à une objectivité totale dans une enquête de terrain où la personnalité et l'implication du chercheur, ainsi que ses relations avec les enquêtés influencent les résultats. Mettre sa propre subjectivité en tant qu'auteur, c'est respecter le lecteur mais aussi les informateurs. « Seuls respecteraient l'Autre ceux qui ne camoufleraient pas leur propre situation personnelle et tout ce que l'enquête doit à leur relation aux « informateurs » et autres collaborateurs » (Idem. P.177).

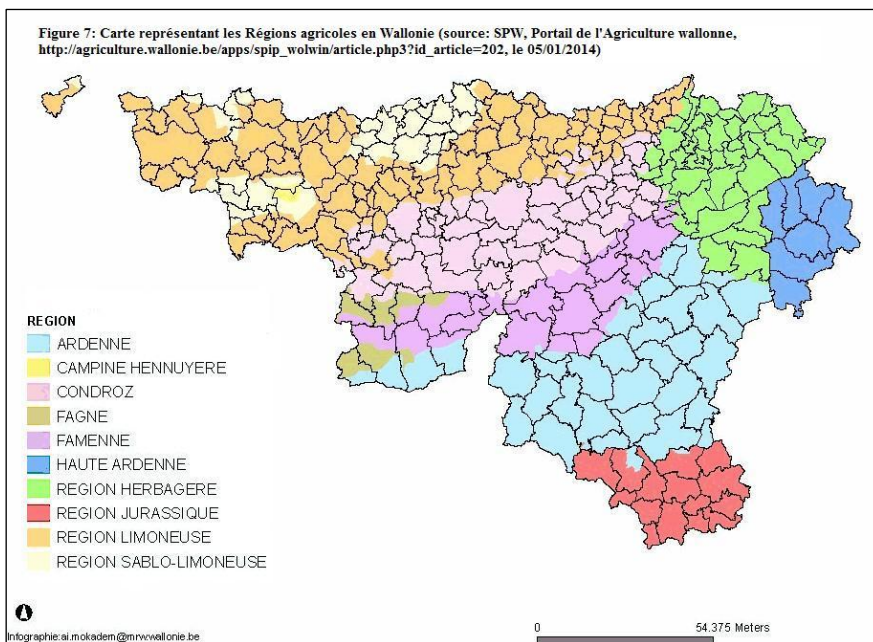
I. LE CHOIX DU TERRAIN ET L'ÉCHANTILLONNAGE

Le choix de mon terrain s'est limité à la Région wallonne. D'une part par facilité car je ne parle pas le néerlandais, ce qui aurait posé problème durant les entretiens. En outre, dans le cadre d'un mémoire, il vaut mieux centrer son terrain et ne pas voir trop grand. D'autre part, le bio se développe particulièrement en Wallonie comme je le montrerai dans ce chapitre. Je vais présenter les caractéristiques de mon terrain, le contexte de ce dernier et mon échantillon avec ses limites.

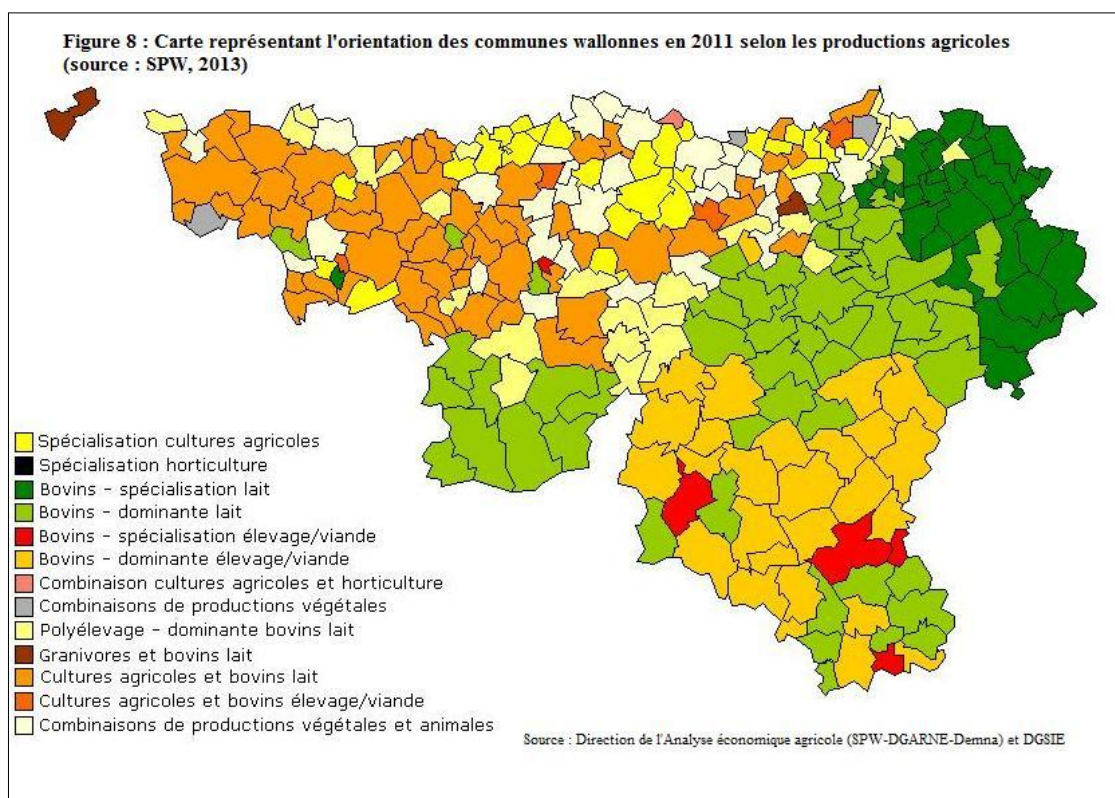
AGRICULTURE EN WALLONIE

J'aimerais donner ici un bref aperçu du paysage agricole wallon. La Wallonie, dont la SAU² est de 722 652 hectares (43% du territoire wallon), est divisée en huit grandes régions agricoles principales : Sablo-limoneuse et Limoneuse, Condroz, Famenne, Fagne, Ardennes et Haute Ardenne, Jurassique, Herbagère, Fagne. Selon la région agricole où l'on se trouve, le paysage change. En effet, selon le type de terrain, des cultures seront mieux ou moins bien adaptées.

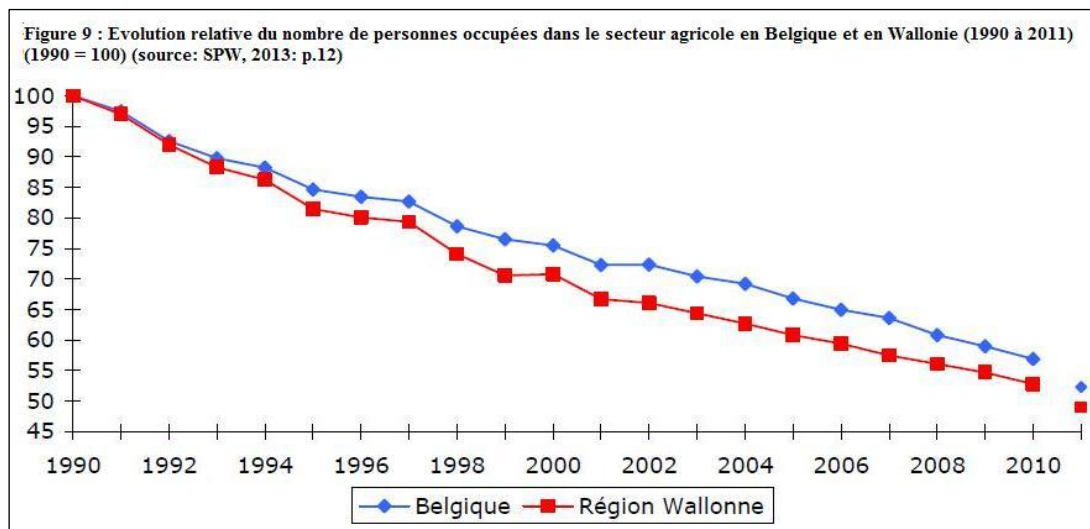
² Superficie Agricole Utile



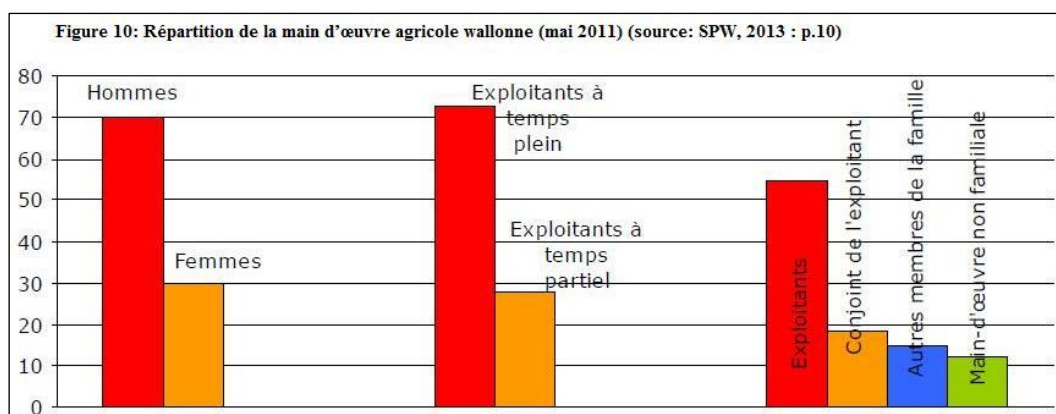
Dans les régions du nord de la Wallonie (régions limoneuses et Condroz), on rencontre surtout les grandes cultures. Le secteur de la viande bovine se rencontre dans le sud (principalement en Ardenne). A l'est (région herbagère et Haute Ardenne), nous retrouvons les exploitations laitières. Les cultures horticoles sont plutôt dispersées en Wallonie, avec une majorité au nord dans les régions limoneuses.



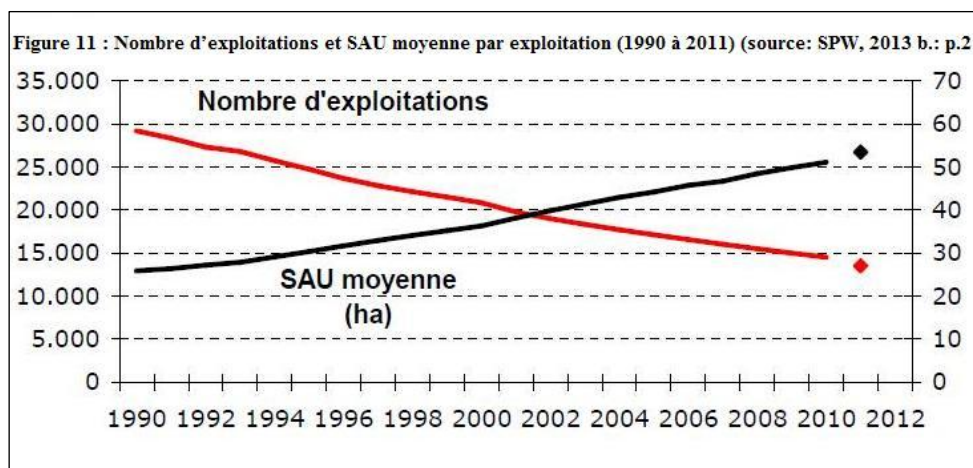
En ce qui concerne la population active agricole, elle diminue de façon régulière. Depuis 1990, le nombre d'actifs a diminué de moitié.



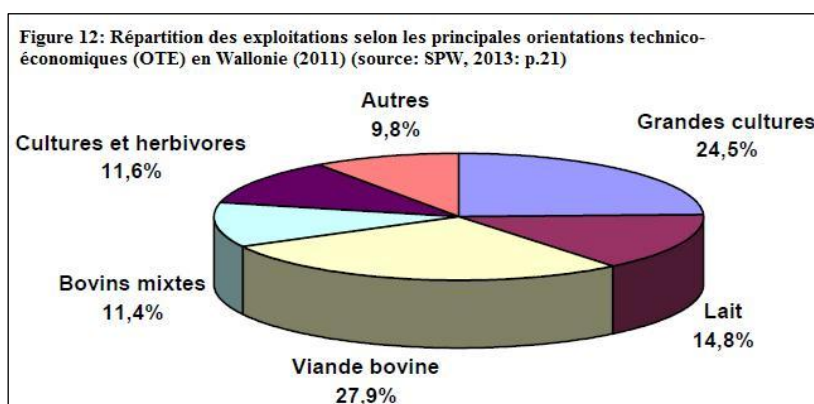
Parmi la main d'œuvre, on compte 30% de femmes, ce qui n'est pas négligeable.



Le nombre d'exploitation baisse de façon marquée tandis que la superficie moyenne par exploitation augmente fortement. Il y a moins de fermiers et ceux qui restent ont de plus grand terrains.

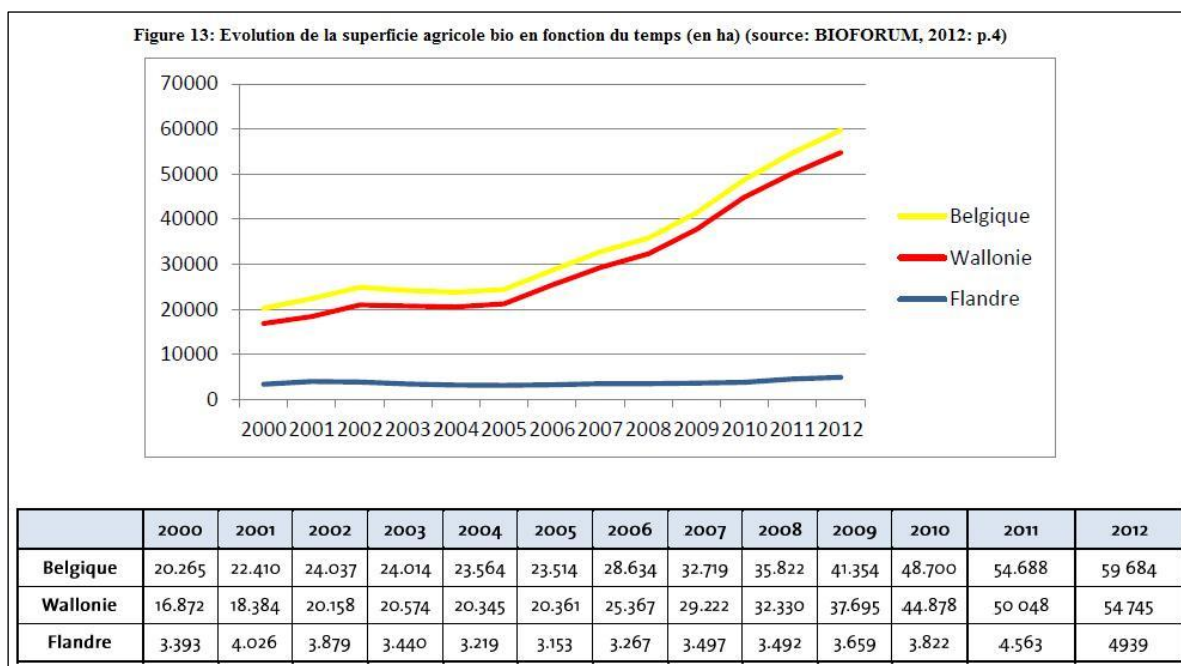


Le schéma suivant présente la répartition des différentes cultures en Wallonie. On voit que les secteurs de la viande bovine et des grandes cultures prédominent, suivi par celui du lait.

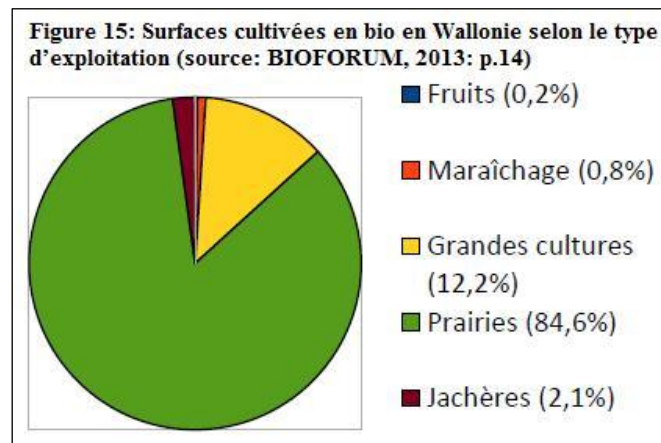
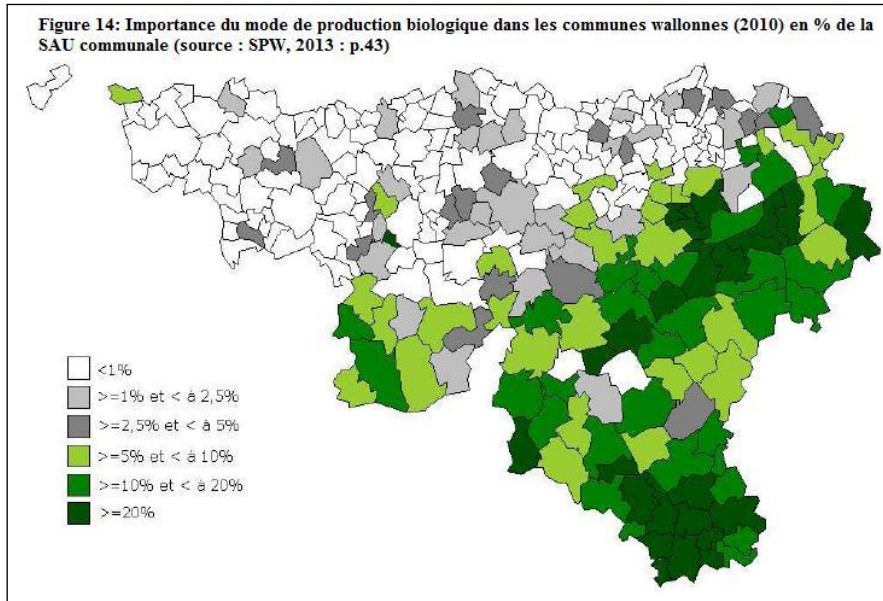


LE BIO EN WALLONIE

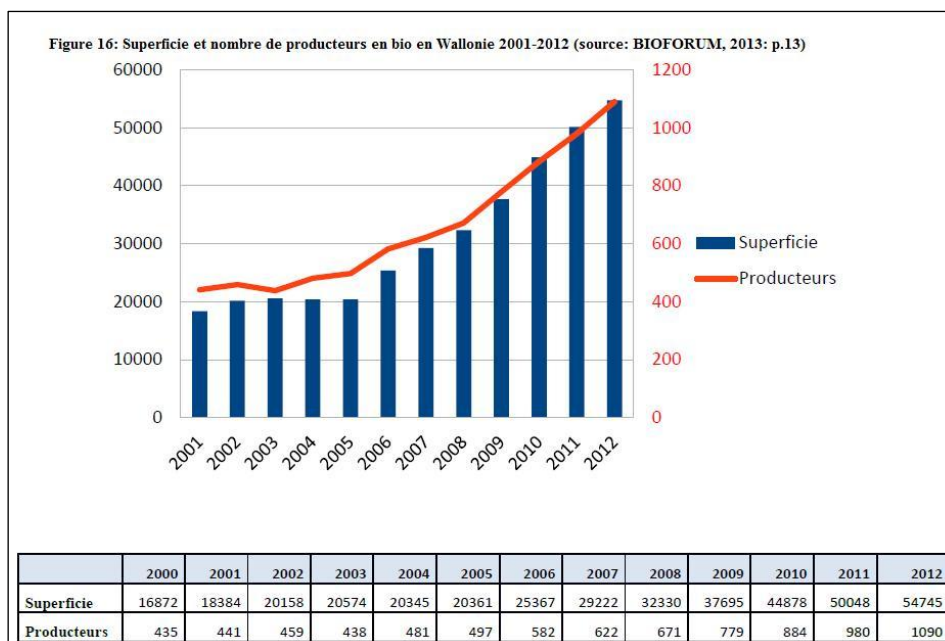
La surface agricole utilisée, en bio en Wallonie, a triplé depuis l'année 2000 alors qu'elle reste stable du côté de la Flandre.



Au sein même de la Wallonie, une tendance se dessine. La production biologique est très importante dans la partie Sud-Est. Cela s'accorde avec la part élevée des prairies dans la surface totale cultivée en bio. Le secteur du lait prend alors une place plus importante.



Contrairement à la tendance qui se dessine en chute libre dans le conventionnel, lorsqu'on s'intéresse uniquement à l'agriculture bio, on voit que sa superficie augmente en même temps que le nombre d'agriculteurs bio.



A RETENIR

L'agriculture biologique en Wallonie est donc très orientée vers l'élevage bovin. L'affectation des terres l'illustre bien. En effet, une grande surface de l'agriculture biologique est occupée par des prairies. A cela, s'ajoute un découpage géographique clair de la localisation des exploitations biologiques : une zone nord-ouest (du Condroz au nord) où l'on retrouve un pourcentage d'exploitations bio de moins de 3% et une zone sud-est (en dessous et à l'est du Condroz) où le pourcentage dépasse les 4% (VERHAEGEN, REGINSTER, 2012). Le tableau suivant informe sur les caractéristiques de ces deux zones.

Tableau 2 : Zonage de la Région wallonne (source : VERHAEGEN et REGINSTER, 2012 : p.143)

	Régions agricoles	Part des Exploitations bio	Part de la superficie en prairie	Part de la superficie en bio*	Part du nombre de bovins en bio*	Nombre de bovins/ha de prairie
Zone nord-ouest	Région limoneuse Région sablo-limoneuse Condroz Campine hennuyère	22,5%	31,6%	24,1%	16,7%	5,8
Zone sud-est	Famenne Région jurassique Région herbagère (Fagne) Région herbagère (Liège) Ardenne Haute Ardenne	77,5%	68,4%	75,9%	83,3%	2,9
	Total Région wallonne	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	4,4

*Avec l'hypothèse que toutes les terres et les bovins de l'exploitation bio son certifiés.

Les régions des Ardennes et les régions herbagère révèlent avoir des « prédispositions techniques » à la conversion au bio (Idem.).

Finalement, les pratiques de l'agriculture biologique nécessitent plus de main d'œuvre que dans les exploitations conventionnelles.

ECHANTILLON D'AGRICULTRICES

Trouver des agricultrices bio à travers les listes officielles est difficile. Souvent, c'est le nom du mari qui apparaît dans les listes. Afin de me créer ma propre liste d'interviewées potentielles, j'ai alors adopté la « méthode boule de neige ». J'ai commencé par contacter les syndicats agricoles wallons, la FWA (dont la FJA et l'UAW), la FUGEA et le MAP³. Par le biais des contacts que j'ai obtenus par eux, j'essayais d'en obtenir d'autres, et ainsi de suite. Cet échantillon est non représentatif mais, « si la méthode boule de neige n'est pas défendable d'un point de vue statistique, elle a pour elle des arguments pratiques ou quelquefois sociologiques » (BERTHIER, 2010 :p.172).

Mes critères de départ étaient : être une femme pratiquant l'agriculture bio à plein temps en Wallonie. L'agriculture bio ici se définissant à travers les réglementations européennes et possédant le label. Ce choix a été fait dans l'objectif de simplifier la recherche et d'avoir un cadre clair pour le terrain et l'échantillonnage.

Je ne recevais généralement pour information de départ que des noms, des numéros de téléphone et des adresses. J'ai donc placé les différents noms sur une carte afin d'avoir une vue d'ensemble sur leurs situations géographiques. J'avais environ vingt contacts dans ma liste mais les moyens et le temps limités m'ont permis d'en rencontrer seulement dix. De plus, « les entretiens approfondis ne visent pas à produire des données quantifiées et n'ont donc pas besoin d'être nombreux. Ils n'ont pas pour vocation d'être « représentatifs » » (BEAUD et WEBER, 2010 : p.156). J'ai préféré choisir la qualité plutôt que la quantité. J'ai donc fait une sélection de façon à ce que les fermes soient le plus dispersées possible, espérant ainsi diversifier l'échantillon (voir ANNEXE V) et à défaut d'un échantillon représentatif, avoir un échantillon caractéristique de la population concernée (VAN CAMPENHOUDT et QUIVY, 2011).

³ FWA : Fédération wallonne de l'agriculture, FJA : Fédération des jeunes agriculteurs, UAW : Union des agricultrices wallonnes, FUGEA : Fédération unie de groupements d'éleveurs et d'agriculteurs, MAP : Mouvement d'action paysanne

En ce qui concerne l'étendue des terrains, l'échantillon présent comporte deux grandes exploitations d'environ 150 hectares, une petite de 17 hectares et deux moyennes de 35 et 40 hectares. Les autres oscillant entre 60 et 80 hectares.

Pour ce qui est des types d'exploitations, j'ai eu une majorité d'exploitations laitières et le nord de la Région wallonne n'est pas représenté dans mon échantillon. Je ne prétends donc pas ici à une représentativité de l'ensemble des fermes biologiques en Wallonie. Les grandes cultures, par exemple, ne sont pas représentées. Toutefois, la grande proportion d'exploitations laitières de mon échantillon coïncide avec la proportion de prairies par rapport à la surface totale cultivée en bio en Wallonie comme mentionné précédemment.

Une autre particularité de mon échantillon est que, selon la distinction que fait Audrey Vankeerberghen (2011), toutes les agricultrices font partie de la deuxième vague de conversion bio, c'est-à-dire après les réglementations de 1993.

Mon échantillon n'est donc pas représentatif de la population plus large des agricultrices bio wallonnes. Ces considérations étant prises, il permet tout de même de relever des tendances qui permettraient de mieux comprendre la réalité de ces dernières.

II. RÉCOLTE DES DONNÉES

En ce qui concerne la récolte des données, je me suis inspirée de « l'entretien compréhensif » de Jean-Claude Kaufmann (2004). Celui-ci « inverse les phases de la construction de l'objet : le terrain n'est plus une instance de vérification d'une problématique préétablie mais le point de départ de cette problématisation » (KAUFMANN, 2004 : p.20). Je n'avais pas de problématique de départ, cela dit, j'avais cadré mon thème d'étude, « Les agricultrices et l'agriculture biologique, le cas de la Wallonie », par des hypothèses et une question de recherche. Je me posais la question de la place de l'agricultrice dans l'exploitation bio et de son rapport à ce type de production. Deux hypothèses complémentaires guidaient mes questions : la première étant que l'agriculture bio est une porte d'entrée aux femmes vers l'agriculture, ce qui aurait permis d'éviter l'exode ; la seconde étant que la femme amène plus volontiers le bio au sein de l'exploitation que l'homme. J'ai même posé la question lors de mes entretiens (plutôt vers la fin pour ne pas influencer leur discours en leur donnant tout de suite le fil de mes idées).

Etant novice en ce qui concerne l'agriculture, je me suis documentée au préalable pour pouvoir interagir facilement durant les entretiens et ne pas devoir demander des explications

pour les pratiques essentielles. Cependant les lectures n'ont pas été excessives non plus car la problématique devait se définir sur le terrain et non pas durant les lectures préalables.

J'ai contacté les agricultrices par téléphone pour leur donner rendez-vous. L'entretien durait à peu près une heure et se déroulait au domicile des agricultrices (et dans neuf cas sur dix cela signifiait à la ferme). Dès que l'occasion se présentait, je demandais de visiter les lieux. D'une part cela me plaisait de voir sur le terrain ce dont les agricultrices me parlaient durant l'entretien. Cela m'a aussi permis de mieux visualiser les choses, mais surtout, cela permettait d'avoir une discussion plus informelle avec les agricultrices, hors entretien et loin du dictaphone, et ainsi récolter des informations supplémentaires pour mon enquête. Parfois, c'est de cette façon que l'on récolte les plus riches des discours. Dans ce cas-ci, le dictaphone n'a pas posé de problème durant les entretiens. Seule une des agricultrices était dérangée au début de l'entretien, mais elle s'y est vite habituée.

Aucun des entretiens ne s'est mal passé. Seuls deux agricultrices étaient pressées durant l'entretien et cela a réduit les possibilités de relances. De plus, nous avons été interrompues par des coups téléphones et de la famille. Cela n'a pas duré longtemps mais la conversation étant coupée, certaines informations ont probablement été perdues. Cela dit, les entretiens ont été suffisamment riches que pour les analyser. Un troisième entretien porte un biais du à la présence du mari qui répondait parfois aux questions. Néanmoins, une partie de l'entretien s'est faite sans lui et, même s'il répondait aussi à la question, l'agricultrice a répondu à toutes mes questions et la présence de son mari n'a pas paru l'empêcher de dire ce qu'elle pensait. J'ai tout de même pris mes précautions au moment de l'analyse.

J'avais préparé un guide d'entretien afin de cadrer la discussion. Je ne voulais toutefois pas trop diriger les réponses afin de ne pas empêcher certaines informations d'émerger. En effet, le danger de poser des questions trop fermées est de passer outre des éléments qui ne semblent pas importants au chercheur ou auxquels il n'a même pas pensé, alors que cela peut avoir une signification capitale pour l'interlocuteur. J'ai donc procédé par entretien semi-directif : questions ouvertes, suivies de questions de relances au cas où certains points dont j'aurais aimé parler n'étaient pas abordés spontanément.

J'ai construit ce guide d'entretien (un exemplaire de celui-ci se trouve en ANNEXE VI) sur base de mes hypothèses et les questions ont traversé plusieurs aspects de la question de recherche, je ne savais pas encore où les entretiens m'emmèneraient exactement.

Après avoir demandé rapidement depuis combien de temps elles sont agricultrices et pratiquent le bio (questions de mise en route), j'en venais à cette question : « Pourriez-vous me raconter les différentes étapes qui vous ont menée vers l'agriculture bio ? ». L'entretien faisait donc émerger à la fois des perceptions de leur métier, du monde... et des données factuelles.

J'avais classé les questions en différents thèmes, afin de m'y retrouver plus facilement. Cependant, les questions n'ont jamais été posées dans cet ordre établi. Chaque entretien était différent et selon la direction que cela prenait, j'enchainais sur les questions directement en lien avec les propos de mon interlocutrice afin de ne pas constamment couper l'élan du discours.

L'analyse des données s'est faite sur base des enregistrements et de notes prises durant les entretiens et durant la réécoute de ceux-ci. J'ai procédé par thème pour faire ressortir les informations qui me semblaient pertinentes.

Avant de s'intéresser aux résultats, il faut prendre en compte le biais de la double interprétation. C'est ce que Anthony Giddens (1987) appelle la « double herméneutique », c'est-à-dire l'interprétation des interprétations des acteurs sociaux étudiés. En effet, j'ai interprété un discours sur la réalité des agricultrices, ces dernières ayant interprété la réalité pour construire leur discours.

Tout ceci étant pris en considération par le chercheur – moi-même – et le lecteur, je peux à présent présenter mes résultats.

III. RÉSULTATS

Cette partie dédiée aux résultats de mon enquête de terrain débutera par une comparaison d'une partie de ceux-ci avec la typologie présentée par Denise Van Dam dans son ouvrage « Les agriculteurs bio, vocation ou intérêt ? » (2005). Cette comparaison recouvre les résultats regroupant grosso modo les trois premières séries de questions « Parcours professionnel », « Production et vente » et « Vocation v/s intérêt » (voir guide d'entretien en ANNEXE VI). Cette comparaison va me permettre de faire ressortir des différences de résultats obtenus entre un échantillon composé majoritairement d'hommes et un échantillon composé uniquement de femmes. En effet, mon hypothèse de départ est qu'il y a une différence dans le rapport à l'agriculture biologique selon qu'on soit un homme ou une femme.

Cette comparaison est à prendre avec recul et esprit critique. En effet, l'étude de D. Van Dam date de presque dix ans avant celle-ci et son terrain s'étend sur la Wallonie et la Flandre alors que je me limite à la Wallonie. Le contexte de l'agriculture biologique a changé en dix ans et diffère fortement selon les régions. De plus, nous n'avions pas le même guide d'entretien.

Une typologie est toujours à considérer dans un contexte bien précis. Elle ne reflète une réalité qu'à un moment donné, à un endroit donné et d'individus particuliers. Elle est statique dans le temps. Il faut se rendre compte que la réalité est au contraire dynamique, toujours en mouvement. Les agriculteurs classés dans un groupe peuvent, au fil du temps correspondre à un autre groupe ou ne plus correspondre à aucun groupe de la typologie. Une étude plus récente que D. Van Dam a menée avec Jean Nizet (2012) le démontre. Cette dernière étant basée sur une double série d'entretiens espacée de plusieurs années, mais concernant les mêmes individus a permis aux auteurs de remarquer des changements qualitatifs : « les agriculteurs bio ne sont pas devenus moins écologiques, ils le sont différemment » (VAN DAM, NIZET, 2012 : p.250). Audrey Vankeerberghen (2011) le met aussi en évidence en définissant les scénarios comme « autant d'enchaînements probables d'actions et d'interactions d'acteurs placés en situation » (p.203). Selon elle, le choix du bio se fait selon une suite d'évènements qui forme un cheminement et s'étend sur une durée. Elle distingue ainsi les agriculteurs convertis avant 1993 et après 1993 selon le contexte social différent dans lequel ils ont évolué.

Ces considérations étant prises en compte, il est néanmoins intéressant de comparer mes résultats avec les siens afin de faire émerger des hypothèses sur les spécificités des femmes agricultrices en agriculture bio. Je rappelle que le travail ici est exploratoire. En aucun cas je n'émettrai des affirmations ou monterai en généralité.

Ensuite, je me pencherai sur différents points de mon enquête qu'il me semble important de relever et analyser. Je sortirai des typologies pour me limiter à présenter les éléments ressortant des discours qui sont significatifs pour les agricultrices.

Je conclurai en relevant la problématique qui a émergé de mon terrain et les réponses apportées à celle-ci par ce même terrain qui peuvent être utiles comme hypothèses de départ pour une réflexion sur l'insertion de cette composante sociale dans les politiques agricoles.

J'ai ici l'ambition modeste de faire ressortir des hypothèses qui pourraient être le début de nouvelles études plus approfondies. Je veux simplement faire émerger des aspects de la réalité de ces agricultrices qui n'auraient pas émergé si mon approche avait été plus quantitative.⁴

« LES AGRICULTRICES BIO, VOCATION OU INTÉRÊT ? »

Denise Van Dam (2005) nous dévoile, à travers son ouvrage, les histoires de vie d'agriculteurs belges, ainsi que leurs rapports à la production et à la qualité et la distribution des produits. Elle présente sa typologie sous forme de tableaux dans lesquels je vais tenter d'insérer les agricultrices que j'ai interrogées. Bien sûr, j'ai du faire preuve de souplesse et ne pas me cantonner à la description exacte de chaque groupe de la typologie. Certains profils d'agricultrices rentraient exactement dans un type, d'autres s'en rapprochaient très fort, d'autres encore ne trouvaient pas leur place et ont nécessité un élargissement de la typologie. J'illustrerai ceci par des discours d'agricultrices de ma propre étude. Leurs noms ont été volontairement changés afin de respecter leur anonymat.

LES HISTOIRES DE VIE

La première partie de son livre est destinée aux histoires de vie (voir ANNEXE VII a.). Elle distingue quatre groupes. Les « Convertis » sont les agriculteurs qui sont passés du conventionnel au bio suite à une prise de conscience due à un évènement particulier. L'agriculture conventionnelle est considérée comme une menace pour la flore et la santé. Ils ne se retrouvaient plus là dedans et cherchent à s'épanouir en changeant leurs pratiques. La motivation à se convertir découle ici d'une tension identitaire. Parmi les dix agricultrices que j'ai rencontrées, trois font partie de ce groupe.

Le cas d'Emilie

Emilie est fille d'agriculteurs. Suite au décès de son père, elle décida de reprendre la ferme. Elle hésita entre faire une ferme pédagogique ou de l'agriculture. Elle a choisi l'agriculture en se disant que pour pouvoir en parler aux enfants, il faut d'abord la pratiquer. Elle a donc repris l'élevage de Blanc-bleu de son père. Mais après quatre ou cinq ans de travail à la ferme, elle s'ennuyait. Selon elle, en conventionnel on simplifie tout (on lui dit ce qu'il faut semer, ce qu'il faut pulvériser,...) et on met des œillères. Cette pratique ne pointait aucune attirance vers le sol et ça l'énervait. Elle tenait à son

⁴ J'aborderai ce choix d'une approche qualitative exploratoire dans la partie « Discussion » de ce présent travail.

élevage car c'était un héritage de son père, mais elle n'aimait pas le système dans lequel elle évoluait. Quand elle est tombée enceinte de son premier enfant, elle n'osait plus monter sur le pulvérisateur. Son voisin venait alors le faire.

« Je me disais mais enfin... je suis en train d'empoisonner mon voisin ! [...] Je n'osais plus rien faire en étant enceinte. Je me suis dit enfin alors... même quand t'es pas enceinte il ne faut pas le faire... si toi tu ressens ça alors arrête de faire ça parce que ton père faisait ça ! »

De plus, avec 70 vêlages et 80 hectares, elle n'avait jamais assez de fourrage. La « solution miracle » qu'on lui proposait était toujours la même : Roundup et Engrais chimique. Un jour, elle vit une annonce pour une formation en ferme donnée par l'UNAB : « Gestion des prairies, comment alimenter les bêtes ? ».

Cela a été une révélation pour elle. Ces nouvelles pratiques marchaient bien et elle continuait à se former. Elle commençait à rencontrer des fermiers grâce à ces formations en fermes. Elle se sentait beaucoup moins isolée qu'auparavant. Elle a pratiqué l'agriculture bio pendant un an avant de se décider à signer le contrat pour sa certification. Le fait que sa production ne puisse pas être valorisée en bio était l'élément motivant. Aujourd'hui, elle ne regrette vraiment pas. Elle ajoute qu'on peut lui enlever les primes, elle ne changera pas d'avis. Elle est toujours plus passionnée. Elle s'est appropriée la ferme et travaille à sa manière et cela la rend fière d'elle-même.

« Cela fait cinq ans et je ne m'ennuie toujours pas ! »

Un deuxième groupe est celui des « Chercheurs d'or ». Agriculteurs et fils d'agriculteurs, ils ont commencé en conventionnel. Les quotas (pour le lait), la crise du lait, les primes en bio et la demande croissante du consommateur les ont poussés à se convertir en bio. Dans ce cas-ci, il n'y avait pas de réelles tensions identitaires. Le choix se fait sur base de calculs et dans l'objectif de gérer correctement la ferme et d'augmenter la rentabilité. Une seule agricultrice de mon échantillon se rapproche de ce groupe.

Le cas d'Aurélié :

Aurélié est fille d'agriculteur mais ne s'est jamais vraiment intéressée à la ferme. C'est son frère qui travaillait avec son père et son mari (non agriculteur) qui a pris la place

du père au moment de sa pension. Elle a décidé de quitter son travail d'employée administrative quand, la nouvelle étable construite, elle est allée traire et cela lui a plu. Elle a néanmoins directement trouvé une nouvelle occupation à l'extérieur, elle s'est très vite investie dans la FWA, le plus grand syndicat agricole wallon. Quand elle a divorcé, son mari a quitté la ferme et elle a du faire un choix : soit elle reprenait la partie de son ex-mari, soit elle devait quitter le syndicat dans lequel elle s'était fait sa place. En 2000, elle a donc décidé de remplacer son ex-mari à la ferme.

Elle est très investie dans la défense de la profession, que ce soit en bio ou en conventionnel. Pour elle, un bon produit n'est pas forcément un produit bio. Tant qu'un agriculteur fait ce qu'il croit être bien pour son exploitation, qu'il fait ce qu'il aime, il le fera bien et le produit sera bon.

Le choix du bio, qui s'est fait en 1996 par son père et son frère, ne s'est pas fait par conviction mais stratégiquement. En effet, au moment de la reprise, ils ont repris sans quota et se sont donc retrouvés avec un terrain trop grand pour le nombre de vaches. Afin de le rentabiliser, et du fait qu'ils n'utilisaient pas énormément d'engrais, ils ont décidé de passer au bio. Elle n'a pas participé au choix de conversion mais approuve cette décision et les raisons qui ont poussé à la prendre.

« C'était plus un choix de stratégie euh... de gestion économique que de philosophie. Oui. Mais on est toujours bien depuis hein donc euh voilà, ça nous convient bien »

Le troisième groupe est celui des « Militants ». Pour eux, le bio a toujours eu un sens. Quand ils se sont lancés dans l'agriculture, ils se sont tout de suite lancés en bio. Ils étaient souvent déjà très engagés socialement. Ce sont cet engagement et la rencontre avec des agriculteurs bio qui sont le moteur de l'installation en bio, en général durant ou après leurs études. Je n'ai rencontré aucune agricultrice de ce type là.

La dernière catégorie regroupe les « Chercheurs de sens ». Ces derniers ont pratiqué un autre métier avant celui d'agriculteur. Ils ne trouvaient pas de sens à leur métier ou s'il y avait un sens, cela n'atteignait pas leurs espérances. L'évènement biographique les menant à décider de devenir agriculteurs bio, peut être très divers : la mort d'un conjoint, le licenciement, un engagement social,... L'agriculture bio, à laquelle ils s'identifient, participe à leur développement personnel. Les émotions sortant de leur discours sont la réflexion sur soi, le

sens de sa vie et la révolte contre le système. Ce type d'agriculteurs regroupe trois des agricultrices que j'ai rencontrées.

Le cas d'Adélaïde :

Adélaïde est agricultrice depuis vingt ans. Elle n'est officiellement bio que seulement depuis cinq ans mais a tout de suite commencé dans l'esprit bio. Elle a des parents agriculteurs mais elle n'a pas repris leur ferme. Elle a fait un graduat en agronomie puis a travaillé comme employée dans différents endroits mais toujours dans le para agricole. Elle a travaillé pour un journal agricole, une banque agricole et au ministère de l'agriculture. Tous ces différents métiers ne lui plaisaient pas. Faire huit heures par jour dans un bureau, ne rien voir de la journée, ... Tout ça la rendait malheureuse. C'est ce qui l'a poussée à s'installer. Au final, c'est le seule métier qui lui correspondait. Elle vit avec le temps, le soleil, la journée.

« Je me suis installée à la ferme parce que j'ai été travailler à droite et à gauche et il n'y a rien qui me plaisait dans ce que je faisais. Je veux dire euh enfermée huit heures par jour dans un bureau, je rentrais le soir, il faisait noir... Je pleurais, j'avais les larmes aux yeux... Je me disais oh on habite ici et on ne voit rien. Et samedi dimanche c'est comme tout le monde, c'est les courses, le ménage... Je me suis dis mais non ce n'est pas ce que je veux. C'est pour ça que je me suis installée, c'est parce que je me dis que c'est le seul métier qui me correspondait. »

Pour elle, ce métier c'était un choix de vie, vivre en phase avec la journée de lumière. Elle raconte une anecdote à ce propos.

« Je travaillais à la banque. Et puis comme c'était une banque agricole, ce n'était que des agriculteurs. Et puis il y a une dame qui vient le matin, enfin vers l'heure du midi, et qui me dit « oh quelle belle matinée, j'ai bêché mon jardin ». Oh j'étais là mais... j'étais jalouse mais quelque chose de... je me suis dit non moi c'est pas possible je vais rentrer et j'aurai pas le temps... »

Elle a choisi de faire un élevage de Blondes car cela convenait à sa conception de la ferme mais aussi parce qu'étant petite, la première fois qu'elle a vu une Blonde, elle s'est dit, « si j'ai une ferme un jour, c'est ça que je veux ».

Elle a donc construit une ferme, avec l'aide de son mari, comme elle la concevait, en allant visiter d'autres fermes pour avoir des idées.

Elle était déjà engagée en ce qui concerne l'environnement. Elle était guide nature dans la région. Elle aimait bien mais elle n'a plus trop le temps.

Il me reste encore trois agricultrices à placer dans la typologie. Aucun des groupes ne leur correspondant, j'ai décidé d'ajouter un groupe à la typologie existante. Je les appelle les « Convaincues ». Tout comme les Converties et les Chercheuses d'or, elles sont agricultrices depuis toujours. La différence étant qu'elles n'ont jamais été en conventionnel. Elles ont toujours pratiqué une agriculture respectueuse du sol et des animaux. Elles sont passées au bio pour une question d'argent. En effet, afin de sauver la ferme, ou du moins de vivre mieux, signer le contrat en bio était intéressant. Cependant, elles étaient déjà convaincues des bienfaits des pratiques de l'agriculture biologiques, il n'y a donc pas eu de transition ressentie, pas de tension identitaire dans la conversion.

Le cas de Françoise :

Françoise est agricultrice depuis 1987 et en bio depuis 1998. Elle a repris la ferme de son père (20 hectares) et maintenant dispose de 35 ha. Le bio a sauvé la petite ferme. En effet, ce n'était déjà pas suffisant pour nourrir une famille avec trois enfants, son mari travaillant à l'extérieur pour assurer une certaine stabilité. Aujourd'hui, ils travaillent en couple sur la ferme et elle travaille dans le contrôle laitier pour s'en sortir. Elle est donc passée au bio pour une question d'argent, de prime et d'opportunité de marché, mais elle était déjà dans l'esprit bio. La transition s'est résumée à signer des papiers. Elle n'utilisait pas de produits phytosanitaires, elle prenait soin de ses vaches en évitant les médicaments.

LE RAPPORT À LA PRODUCTION

La deuxième partie de l'ouvrage se consacre au rapport à la production. Denise Van Dam distingue à nouveau quatre groupes : ceux qui considèrent la ferme comme « un organisme vivant », comme « un lieu de protection de la nature », comme « un lieu de gestion responsable » ou comme « une entreprise de produits alimentaires ». (voir ANNEXE VII b.) Cette deuxième typologie m'a posé problème, il a été difficile de classer les profils d'agricultrices dans les différents groupes, j'ai donc dû faire preuve de beaucoup de souplesse.

La grille d'analyse de cette partie se base sur la théorie de la justification de Boltanski et Thévenot qui s'intéressent aux « principes qui, dans la vie sociale, permettent aux acteurs de vivre en accord les uns avec les autres, ou du moins de régler leurs désaccords sans recourir à la violence. Ils désignent ces principes sous le terme de « mondes », dans la mesure où chacun d'entre eux peut-être vu comme un ensemble de dispositions qui régissent l'ensemble des relations sociales. » (D. VAN DAM, 2005 : p.72). Les six mondes en question sont : le monde de l'inspiration, le monde domestique, le monde de l'opinion, le monde civique, le monde marchand, le monde industriel. (voir ANNEXE VIII pour plus d'explications) Chacun des quatre groupes cités plus haut correspond à une configuration spécifique des différents mondes.

Dans le premier groupe, « la ferme, un organisme vivant », la ferme, souvent de petite taille, est considérée analogue à un corps humain, « un organisme où toutes les composantes (le fermier, les travailleurs agricoles, le sol, les plantes, les animaux et tous les aliments produits) contribuent à son bon fonctionnement » (D. VAN DAM, 2005 : p.80). Selon les agriculteurs de cette catégorie, tout, depuis la production jusqu'à la commercialisation, en passant par la transformation, devrait se passer à la ferme. Leur objectif est de contribuer au bio à visage humain. Ils prennent beaucoup de plaisir dans leur travail. Les différents mondes en présence sont le monde de l'inspiration, le monde domestique et le monde civique. Trois agricultrices de mon échantillon se rapprochent de ce groupe.

Charlotte par exemple travaille, avec sa famille, sur une petite exploitation (17ha). Selon elle, ceux dont il faut se méfier, ce ne sont pas tant les agriculteurs conventionnels mais surtout les agriculteurs « bio intensifs ».

« Ce dont on a peur ce sont les gros qui se mettent en bio, qui font du conventionnel et du bio en même temps... »

Elle est consciente qu'il faut nourrir le monde mais pour elle, l'idéal serait de revenir au modèle où chaque village a sa ferme et que les villageois aillent se ravitailler là. La transformation et la vente des produits devraient s'ajouter à la production dans les fermes. Sa ferme possède un magasin où l'on peut trouver tout ce qu'elle produit. Elle adore son métier. Elle oublie l'heure quand elle travaille. Pour elle, le bio est un tout :

« Le bio c'est pour le respect de soi d'abord, et aussi le respect des gens et le respect de l'environnement évidemment, c'est un tout. »

Les agriculteurs du deuxième type, « la ferme, un lieu de protection de la nature », ont une démarche environnementaliste. Leur ferme est plus grande pour assainir plus d'espace. Le but final étant de contribuer au développement durable en assainissant l'eau. Ils aiment leur métier et porte de l'importance à la beauté esthétique de leurs terres et de leur ferme. Les mondes industriel et civique sont présents. J'ai classé trois agricultrices dans ce groupe. Malgré le fait qu'aucune d'entre elles ne fait allusion à la pollution de l'eau, elles se rapprochent de ce rapport à la production par leur intérêt pour l'environnement.

Sarah possède avec son frère une vaste exploitation de 150 hectares. Elle a songé longtemps à se convertir en bio. Le problème est qu'elle n'a pas trouvé, à ce moment là, le soutien et l'encadrement nécessaires. Sa motivation à passer au bio était de produire de façon naturelle. Selon elle, cela correspond aux besoins essentiels. Son intérêt pour l'environnement se reflète dans ses pratiques : préserver les sols, polluer le moins possible, ne pas gaspiller les ressources. Selon elle, faire du bio c'est

« cultiver et élever sans produits de synthèse, sans produits chimiques de synthèse et sans engrais chimiques de synthèse et donc ça veut dire en respectant les rotations, en respectant les dates de semis, en faisant beaucoup de prévention hein, il faut être.. ben avec les animaux c'est faire beaucoup de prévention, éviter que les maladies n'arrivent. Ça paraît ridicule mais, c'est éviter par l'alimentation. C'est ça qui est primordial. [...] On dit le microbe n'est rien, le milieu est tout ! Si le milieu est bon, le microbe ne se développe pas et si le milieu est propice, le microbe se développe. Donc voilà, ça c'est une des bases à mon avis du bio. »

Ici c'est plutôt le soin au sol, à la terre dont elle fait allusion. Elle ne parle pas directement de la pollution d'eau mais la sous-entend indirectement quand elle parle de « produits de synthèse » et de « polluer le moins possible ».

Le troisième groupe, « la ferme, un lieu de gestion responsable », correspond à de grandes fermes qu'il s'agit de bien gérer. L'agriculteur, ici, est fier de l'évolution de son exploitation. Il innove toujours et reste au courant des nouvelles technologies pour une meilleure gestion de ses terres, cela le passionne. Leur conception de la ferme n'est pas forcément un lieu de rencontre avec les consommateurs. L'objectif est de contribuer à la défense de la profession et du label. Les mondes en présence sont l'industriel et le domestique. J'ai placé quatre agricultrices dans ce groupe, mais les caractéristiques de celles-ci sont tout de même

différentes en certains points de la typologie. En effet, elles restent très proches du groupe précédent car très « proche de la nature » dans leurs discours. Ce groupe se situant donc entre le « bio-profit » et le « bio environnementaliste », dans le cas de mon étude, se trouve plus proche de « bio environnementaliste ».

Adélaïde est fervente défenseuse de l'environnement. Autrefois, elle était guide nature. Elle aime ce qu'elle fait, ce métier la passionne. Les nouvelles technologies, telle que le système de surveillance électronique pour les vèlages, sont des outils essentiels pour faciliter la vie d'agriculteur. Elle a construit sa ferme à partir de rien. Elle a donc choisi sa stabulation de façon à ce qu'elle soit la plus pratique (pour la maintenance et le nettoyage) et la plus appropriée pour le bien-être des animaux. Le travail est organisé de façon à ce que son mari ait fait le travail trop physique pour elle le weekend et que la semaine elle ait plus facile. Elle prône une cohérence dans la production.

« [Faire du bio,] c'est respecter l'animal et alors, je vais m'expliquer, en ce sens que – alors on va parler que des vaches parce que je ne connais que les vaches – en ce sens que les vaches sont herbivores. Donc euh si on habite en Ardenne, les vaches doivent être adaptées à l'Ardenne. Donc il ne faut pas venir avec une race qui n'est pas adaptée à une région rude par exemple. Et même en bio faire du maïs en bio pour donner à des vaches laitières moi je trouve ça ridicule. Le maïs ce n'est pas une plante indigène. Donc le bio ça doit rester cohérent. Donc euh, quand on parle d'alimentation, cela ne doit pas être de l'alimentation bio, ça doit être de l'alimentation indigène. Et pas encore local parce qu'on peut cultiver du maïs sur place ! »

Tout est bien organisé. La vente directe n'est pas du tout dans ses projets. Elle se considère comme « producteur » et non « vendeur ». Les primes n'ont pas été un poids décisif dans le choix de se mettre au bio, elle a toujours été dans l'esprit bio. Cependant, selon elle, il est important de prendre toutes les primes auxquelles elle a droit car :

« il faut se dire que le revenu de l'agriculteur est constitué des primes. Le bon agriculteur n'est plus celui qui tient bien ses bêtes mais celui qui tient bien ses bêtes ET qui prend toutes les primes possibles. Donc ici, ça tombait sous le

sens, ça aurait été stupide de ne pas prendre les primes. Elles sont là et cela fait partie intégrante du revenu agricole ».

Dans le dernier type, la ferme, « une entreprise de produits alimentaires », la ferme demeure avant tout un lieu de production. Le rapport à l'espace et au temps est tout à fait fonctionnel : « le temps c'est de l'argent ». La place sur le marché est importante aux yeux de ces agriculteurs. C'est du chacun pour soit ! L'objectif est de mettre sur le marché des produits de qualité d'un point de vue sanitaire. Les mondes en présence sont l'industriel et le marchand. Aucune agricultrice de mon échantillon ne fait partie de cette catégorie.

LE RAPPORT À LA QUALITÉ ET À LA DISTRIBUTION

La troisième et dernière partie de l'ouvrage de D. Van Dam (2005) est consacrée au rapport à la qualité et à la distribution. Quatre types émergent à nouveau : Vente directe et aliments citoyens, Négociation et aliments standardisés, Filière bio et aliments labellisés, Grande distribution et aliments de masse (voir ANNEXE VII c.).

Quatre des agricultrices font de la vente directe et aiment le contact avec les consommateurs et donnent beaucoup d'importance à la conscientisation de ces derniers. Deux autres aimeraient faire de la vente directe, elles voient que la demande est là mais on ne leur donne pas les moyens de le faire.

« C'est dommage car la demande est là et qu'on nous met des bâtons dans les roues ! » (Emilie)

Adélaïde, elle, n'a aucune envie de se lancer dans la vente directe. Elle dit être fort dans l'esprit production bio mais pas dans l'esprit commercialisation bio. Selon elle, ce n'est pas son métier. Elle considère que son métier s'arrête à éleveur. Elle dit :

« Je dis toujours, si l'avenir de l'agriculture c'était celui-là, ce sera sans moi ! »

Chez elle, tout part chez un grossiste et probablement en traditionnel. Ce qui l'intéresse c'est comment ses produits sont faits, pas où ils sont vendus. Les autres fournissent les magasins bio, les laiteries bio, bref, la filière bio.

LES AGRICULTEURS BIO, VOCATION OU INTÉRÊT ?

Tableau 3: Typologie finale de D. Van Dam (2005 : p.186)

	Bio holiste	Bio environnemental	Bio défense de la profession	Bio marchand
Histoires de vie	Chercheurs de sens Militants Convertis ⁵	Militants Convertis	Chercheurs d'or Chercheurs de sens Militants Convertis	Chercheurs d'or
Rapport à la production	La ferme, un organisme vivant	La ferme, un lieu de protection de la nature	La ferme, un lieu de gestion responsable	La ferme, une entreprise de produits alimentaires
Rapport à la distribution	Vente directe et aliments citoyens	Filières bio et aliments labellisés	Négociation et aliments standardisés Filières bio et aliments labellisés	Grande distribution et aliments de masse
Mot clé	Un monde meilleur	L'assainissement des nappes phréatiques	La revalorisation du métier d'agriculteur	La qualité sanitaire des produits

Tableau 4 : Ma typologie finale

	Bio holiste	Bio environnemental	Bio défense de la profession
Histoires de vie	Chercheuses de sens (2/3) Convaincues (1/3)	Converties (2/3) Convaincues (1/3)	Chercheuse d'or (1/4) Convaincues (1/4) Chercheuses de sens (1/4) Converties (1/4)
Rapport à la production	La ferme, un organisme vivant	La ferme, un lieu de protection de la nature	La ferme, un lieu de gestion responsable
Rapport à la distribution	Vente directe Filière bio et aliments labellisés	Filière bio et aliments labellisés Vente directe	Filière bio et aliments labellisés Négociation et aliments standardisés (un peu de vente directe)
Mots clés	Un monde meilleur	Santé du sol et des animaux	La valorisation du métier d'agriculteur

Chaque type contient respectivement à peu près les mêmes éléments dans les deux typologies, les militantes étant remplacées par les convaincues et la vente directe étant présente dans de

⁵ Les convertis n'apparaissent pas dans le tableau original. J'ai néanmoins pris l'initiative de l'ajouter car cela relevait d'une erreur (approuvée par Denise Van Dam), je présente donc ici la version corrigée.

nombreux cas dans ma typologie. Les petites dissemblances ne seront pas relevées comme pertinentes à la comparaison de genre car, comme expliqué plus haut, le contexte particulier à chacune des deux études joue aussi un rôle dans la disparité des réponses.

Le fait, par exemple, que les agricultrices ne sont pas engagées et investies dans des groupes collectifs, à part certaines du dernier groupe dans le syndicat (alors que dans l'étude de D. Van Dam, ce sont les bio holistes les plus engagés dans la vie associative), est peut-être du à la région dans laquelle elles se trouvent. En effet, D. Van Dam a elle-même remarqué que les agriculteurs en Région Flamande sont plus actifs socialement que les agriculteurs wallons.

Cependant, certaines différences sont à noter et peuvent être mises en lien avec le caractère exclusivement féminin de mon échantillon.

La première différence frappante est que la colonne concernant le « bio marchand » n'apparaît pas dans ma typologie. Et même, le troisième groupe est encore loin du « bio marchand » puisqu'il est très proche du « bio environnemental » dans ma typologie. Les primes n'ont pas été un facteur déterminant dans les pratiques des agricultrices. Elles l'ont été pour la conversion officielle, mais elles tiennent à leurs pratiques avec ou sans les primes.

« Moi, tu me supprimes les primes, je continuerai. Et vous [en parlant des conventionnels], vous nous pointez du doigt, mais les MAE c'est aussi des primes, elles ont été arrêtées et hop vous avez relabouré, toutes les mesures MAE vous ne les avez plus utilisées, vous ne les avez même plus appliquées donc c'est que vous êtes pas guère convaincus non plus si ce n'est que pour le pognon... » (Emilie)

La santé est un mot clé qui ne paraît pas prépondérant dans la typologie de D. Van dam. Mes entretiens ont, de leur côté, révélé une importance majeure de ce mot clé dans les discours des agricultrices. En effet, outre la santé du consommateur via des produits de qualité, ou du producteur via des pratiques moins polluantes, c'est aussi de la santé des plantes et des animaux eux-mêmes à laquelle elles font allusion. Le respect de la nature et le respect des animaux sont des éléments qui reviennent souvent dans leur définition de faire du bio. La santé est aussi, dans beaucoup de cas, la première raison de conversion en bio. La sensibilité de mère pour la santé de ses enfants est aussi omniprésente.

« On est arrivés ici avec ma fille qui avait deux ans à l'époque, c'était inconcevable de m'installer avec ma fille et de pulvériser des produits chimiques sur les champs qui nous entourent. » (Caroline)

« Je n’osais plus rien faire en étant enceinte. Je me suis dit enfin alors... même quand t’es pas enceinte il ne faut pas le faire... si toi tu ressens ça alors arrête de faire ça parce que ton père faisait ça ! » (Emilie)

Une autre particularité de mon échantillon par rapport à celui de D. Van Dam est que presque toutes les femmes viennent du milieu agricole. En effet, la moitié des interviewées n’a jamais pratiqué un autre métier et seulement une ne vient pas d’une famille d’agriculteurs.

AGRICULTURE, UN MÉTIER D’HOMME ?

Ce point s’intéresse principalement à la question du genre dans le milieu agricole selon les enquêtées. Il est intéressant, d’abord, de connaître le statut des agricultrices interrogées afin de ne pas généraliser les résultats qui sont spécifiques à cet échantillon. Trois d’entre elles sont chefs d’exploitation seules, leur mari travaillant à l’extérieur. Deux sont en association avec leur frère et une avec son frère et ses parents. Les autres sont pour la plupart en association avec leur mari et si elles ont le statut d’aidante, cela ne change rien à leur pouvoir de décision égal à celui de leur mari. Nous avons donc ici une situation bien particulière car aucune des agricultrices interrogées n’est mise de côté lors des décisions. Au contraire, elles sont même, pour celles qui sont exploitantes en chef, les détentrices de la décision finale. Cependant, nous remarquons que les divisions des tâches sont assez similaires à celles exposées dans le chapitre « Agriculture au féminin ».

DIVISION DE TRAVAIL

Dans le cas de l’élevage, toutes s’occupent de la traite et de la surveillance des animaux. Dans le cas de vente directe, cela est aussi géré par la femme. Seule une des trois agricultrices chef d’exploitation n’est pas aidée par son mari dans la ferme et s’occupe de tout, faisant appel à une entreprise agricole le cas échéant. Les deux autres font appel ponctuellement ou régulièrement à leurs maris pour les tâches physiquement difficiles telles que la manipulation des « grosse boules », mais aussi l’utilisation des tracteurs. Pour les autres agricultrices, les agriculteurs vont plutôt dans les champs, s’occupent des cultures et de l’alimentation des animaux. Cela dit, il est important de noter que les tâches ne sont pas réellement divisées de façon hermétique. Le travail est divisé selon leurs « affinités et capacités » mais ils travaillent beaucoup ensemble, l’un aidant l’autre dans ses tâches et certaines tâches se faisant beaucoup en couple. Les agricultrices ne se cantonnent pas à certaines tâches en excluant d’autres.

« En tout cas, moi c'est clair que le métier je le prenais mais je le prenais entier, si on m'avait dit « écoute tu es juste là pour traire et faire les papiers », je vous aurais dit non, c'est pas trop mon truc quoi. Fallait qu'je euh... J'ai toujours été ! A huit ans, on me mettait sur le tracteur, on me disait même pas comment l'arrêter (rire) donc on a toujours... j'ai toujours été là dedans. » (Virginie)

En ce qui concerne l'administratif, toutes s'occupent de « la paperasse » comme elles l'appellent. Aucune n'aime cela. Il m'a semblé cependant, qu'elles ne le laisseraient pas forcément volontiers à leurs conjoints car elles se sentent plus minutieuses et qu'aucune erreur n'est tolérée.

FACILITÉ DE COMBINER MÉTIER ET RÔLE DE MÈRE

En ce qui concerne la facilité de combiner le métier d'agricultrice avec le rôle de mère, trois avis ont été défavorables contre sept favorables. Ce qui m'a interpellée, c'est que, toutes les dix, ayant eu une expérience positive ou négative, portent le même discours, mais l'ont vécu différemment. Celles qui ont trouvé dur de combiner le rôle de mère avec leur métier, c'est à cause du manque de temps. Elles disent que c'est bien qu'elles aient toujours été là, qu'elles étaient présentes pour la sortie d'école, etc. Mais elles n'étaient jamais disponibles. Il faut avoir une bonne organisation... Celles qui ont trouvé que leur métier était parfait pour élever des enfants, disent avoir été très présentes pour eux, même si elles travaillaient, elles étaient près d'eux et ils le savaient. Elles pensent qu'elles ont plus de chance que les femmes salariées pour cela, surtout durant les vacances scolaires. Elles relèvent quand même quelques difficultés comme, le moment des devoirs, que leurs enfants ont du beaucoup se débrouiller et acquérir une autonomie assez jeunes. Elles répondent à ça qu'il faut juste une bonne organisation. La vie de famille ne paraît donc pas compromise par le travail de la mère et au contraire, la vie à la ferme paraît idéale pour les enfants selon la majorité des agricultrices interrogées.

UN MÉTIER D'HOMME

La question polémique, à savoir « On parle beaucoup de l'agriculture comme un métier d'homme. Qu'en pensez-vous ? », a fait ressortir des réponses intéressantes. Une majorité des interviewées pensent que le métier d'agriculteur est un métier très physique et que les femmes sont souvent bloquées par des tâches physiques, demandant une force qu'elles n'ont pas.

« Par rapport au métier proprement dit, cultiver ou euh.. enfin j'veux dire on a vraiment les mêmes aptitudes, on est tout à fait capables de faire pousser des céréales, on n'est pas connes, loin de là. En plus je trouve, moi, la terre ça m'interpelle toujours 'fin.. je crois qu'on est sensibles vachement, on est plus sensibles que les hommes par rapport à tout ça et en élevage on est quand même mieux aussi. Franchement, je pense qu'on est même mieux que les hommes. Par contre, c'est vrai que question physique, ben même sur 10 ans je vois bien la différence et ... Là c'est vrai Léo il soigne les bêtes en 3/4h et moi il me faut 2 heures quoi. Je ne prendrai jamais 2 ballots en même temps, [...] tout ce côté-là c'est quand même difficile... » (Emilie)

Mais certaines relèvent toutefois le fait que la mécanisation et les nouvelles techniques rendent le travail plus facile et que donc les femmes sont moins bloquées par l'aspect force. L'une ou l'autre parlent aussi du côté plus bricoleur des hommes ou de leurs prédispositions en mécanique. Cela dit, elles insistent sur la sensibilité des femmes. Les agricultrices seraient meilleures éleveuses que les hommes. Elles seraient plus patientes et plus clairvoyantes. Adélaïde parle d'« instinct » qui ferait que quand les veaux ne vont pas bien, la femme le ressent très vite. Caroline raconte :

« D'ailleurs, un jour un vétérinaire m'a dit – ça ne m'étonnait pas du tout – que les fermes où il y a une femme, la mortalité des veaux est inférieure que quand il n'y a qu'un homme. »

D'un point de vue pratique, elles apporteraient un plus du côté du nettoyage et la propreté. Leur rigueur se porterait aussi sur les tâches administratives et c'est pour cette raison que cette tâche leur appartient.

« V : Mais je trouve qu'un homme seul sur l'exploitation, il s'en sort, il y arrive mais il rame aussi...

A : Peut-être parce que la force ne le boque pas mais il manque quelque chose ?

V : oui voilà

A : Et selon vous, il manque quoi ?

V : Surtout au niveau de la gestion des papiers, ca c'est clair. Dans une exploitation où un homme est seul, je pense qu'il y a ça et peut-être tout ce qui est côté nettoyage et

tout... Peut-être là on est plus pointues. Mais je pense que c'est le fait qu'il doit tout faire. » (Virginie)

« Elle [la femme] apporte une finition plus propre, plus approfondie, plus... même dans le papier... plus pointue » (Françoise)

De plus, la présence d'une femme dans la ferme apporterait une certaine âme, les hommes allant plus à l'essentiel et leur activité étant plus automatique.

« Déjà il y a une âme quand il y a une femme dans une ferme. Je vois déjà bien nous, il y a pas de, à part moi, il y a pas de femmes mais... ce n'est plus la même chose [depuis que les fils ont repris, elle est moins à la ferme]... Ils vont à l'essentiel et puis le reste... Mais ça ils vont à l'essentiel, ils sont bon gestionnaires ! » (Amélie)

Une agricultrice remarque le fait que la femme apporte souvent du changement, comme la vente à la ferme, un aspect pédagogique,... La moitié de mon échantillon parle de la diversification comme étant typiquement une activité féminine. La nouveauté passant par le biais des femmes ferait évoluer la ferme vers une entité plus ouverte au monde extérieur.

Ce qui ressort des entretiens est que l'agriculture n'est définitivement pas « un métier d'homme », mais pas non plus un « métier de femme »... Selon elles, c'est un « métier de couple ». C'est plus agréable à deux car ils se soutiennent mutuellement et se comprennent, la gestion des troupeaux demande plus d'une main d'œuvre simultanément (homme ou femme), de plus, homme et femmes se complètent bien.

« ...mais je trouve quand même que c'est un avantage d'être ensemble sur l'exploitation puisqu'on est en plein dedans. Moi je connais les soucis de mon mari, on a, on partage tout le temps les mêmes joies ou les mêmes peines ou les mêmes difficultés... » (Virginie)

« Une ferme ça doit être quelque chose de familial. Je ne suis pas pour une ferme tenue que par un homme. Ça ne vit pas... ça ne vit pas, ça n'est pas propre, les soins aux animaux ne sont pas les mêmes. Parce qu'on peut dire ce qu'on veut mais l'homme il est sur son tracteur, souvent ce qui l'intéresse c'est les cultures etc., mais tous les petits détails qui font la vie, tous les petits détails qui fait que ça sauve un veau et qu'y en a pas un qui crève de plus, c'est la femme qui fait ça. Et c'est pour ça que ça se complète bien. » (Caroline)

Virginie explique qu'elle a vu une évolution dans l'implication des femmes dans l'exploitation à travers l'UAW. En effet, selon elle, les femmes venant aux réunions avant étaient simplement « des femmes d'agriculteurs », aujourd'hui, elles sont exploitantes et investies dans la gestion de la ferme. Ce schéma se reproduit aussi dans sa famille. Sa maman travaillait et faisait les papiers et quand il fallait prendre des décisions, cela ne concernait que le père. Dans le couple de Virginie, les décisions se prennent une fois par l'un, une fois par l'autre. Cela suggère que si l'agriculture était considérée comme un milieu essentiellement d'homme, cela a changé, ou du moins est en train de changer.

En ce qui concerne l'agriculture bio, elle ne paraît pas être plus accessible aux femmes. En fait, les agricultrices semblent mitigées à ce propos. Deux agricultrices pensent les exploitations biologiques comme étant de plus petites structures, plus adaptées à la femme. Mais cela ne concerne pas vraiment les élevages car en bio, le nombre d'hectares doit être plus élevé pour un même nombre de vaches qu'en conventionnel (du aux cahiers des charges). Aussi, les exploitations bio vont plus souvent de la production à la vente des produits, ce qui donne plus de place à un investissement féminin selon certaines agricultrices. D'autres diversifications comme les chambres d'hôtes, et autre « tourisme vert » donnent aussi plus de place à la femme.

« C : Les fermes bio vont plus du producteur jusqu'au consommateur car c'est une bonne partie de leur revenu. Tandis que les fermes classiques ne vont pas jusqu'au fromage. Ils vendent le tank de lait et puis c'est tout quoi. Donc la femme est un peu moins présente réellement dans la ferme. Tandis que les fermes bio que je connais, c'est la femme qui fait le fromage, c'est la femme qui traite les vaches, c'est la femme qui soigne les veaux

A : Et donc vous pensez que le bio permettrait d'une certaine façon, enfin que ce serait une porte ouverte aux femmes pour être investies dans...]

C : Surement !

A : ce serait donc une porte ouverte aux femmes vers l'agriculture, celles qui aimeraient se lancer...]

C : Oui. Parce qu'en plus dans le bio, et si vous allez du producteur au consommateur vous n'avez pas du tout, pour vivre, vous n'avez pas besoin de 150ha. Je veux dire, un fermier classique conventionnel, avec 150ha il vit à peine. Tandis qu'une petite ferme, je veux dire, où on va avec quelques vaches faire ses produits et un peu de

maraichage, je crois, il peut très bien vivre avec 10ha et avoir le même revenu, donc tout dépend ce qu'on fait ! » (Caroline)

Cependant, plusieurs agricultrices pensent que les exploitations conventionnelles ont autant de possibilités de diversifications que le bio et que le travail, au fond, est le même dans les deux cas.

Il paraît donc que le conventionnel n'est pas un repoussoir pour les femmes agricultrices, du moins, ce n'est pas un avis partagé. Cependant, ce qui ressort de la suite de l'entretien c'est que si le bio n'est pas forcément une porte ouverte aux femmes, les femmes, elles, ouvrent la porte au bio. En effet, lorsque je pose la question « pensez-vous que les femmes amènent plus facilement la conversion au bio ? », la réponse est bien plus souvent positive.

Pour Charlotte, la femme aurait une autre mentalité et serait plus réfléchie par rapport au bio. Elle le voit aussi dans ses clients qui sont souvent des femmes qui veulent du bon pour leurs enfants. Virginie soutient cette idée, elle pense que c'est peut-être parce que les femmes sont plus sensibles. Car ce sont elles qui font les courses et à manger, elles sont peut-être sensibilisées par ce qu'elles mettent dans l'assiette de leurs enfants, des choses plus saines. Amélie ajoute à cela qu'une femme est plus sensible aux questions de l'environnement qu'un homme. Elle se considère plus sensible que son mari. Selon Sarah, ce sont souvent les femmes qui poussent leurs maris à faire la démarche, peut-être pour la qualité de vie, la santé, ... Ce sont souvent les femmes qui sont demandeuses et les hommes qui pensent que ce n'est pas possible. Cela rejoint le cas de mon échantillon dans lequel la majorité des agricultrices ont été celles qui ont amené l'idée du bio sur la table, une seule n'ayant rien eu à voir avec la conversion. La question de santé, du producteur et du consommateur, est très présente dans les discours.

EPANOUISSEMENT PERSONNEL

Aucune des agricultrices rencontrées n'ont de regrets quant à leur décision de devenir agricultrice et encore moins de s'être convertie en bio. Elles disent toutes être épanouies dans leur profession. Certaines disent ne se voir pratiquer aucun autre métier.

Quand j'ai posé la question « Qu'est-ce que vous aimez le plus dans votre métier ? » les réponses ont été assez similaires, ce qui donne un effet de tendance générale chez mon échantillon. Cette question a aussi, d'une certaine façon, fait émerger la question de la répartition des tâches dans le couple.

Le premier élément récurrent est « le contact avec les animaux ». En effet, sept des dix agricultrices disent aimer le contact avec leur élevage. En effet, la traite et le soin aux bêtes sont des tâches essentiellement tenues par les femmes. Elles aiment cette partie de leur métier. Aurélie a choisi de s'investir dans la ferme car ce fut le coup de foudre la première fois qu'elle a traité. Elle trouve même cette activité relaxante et beaucoup d'idées lui viennent à ce moment là quand elle doit préparer un discours. En plus d'aimer cette facette de leur métier, elles se disent meilleures que les hommes pour prendre soin des animaux. Adélaïde remarque qu'il suffit qu'elle parte quelques jours pour que les veaux soient malades et son mari ne le voit que trop tard. Les agricultrices ressentent comme une sensibilité particulière des femmes pour s'occuper du bétail. Les mots de Françoise l'illustre bien quand elle dit de son mari :

« Il ne reconnaît pas les vaches, après trente ans il ne connaît pas.. il n'a pas le sens... » (Françoise)

Elle ajoute, les larmes aux yeux, lors d'une anecdote sur le temps qu'elle a investi pour soigner une vache qu'elle n'a pas réussi à sauver :

« Je prends mes vaches à cœur comme si c'était une personne. » (Françoise)

Ce choix de s'occuper des animaux paraît donc volontaire et elles n'échangeraient pas cette fonction avec leur mari.

Il est aussi intéressant de noter que les tâches administratives sont toujours une corvée assignée à la femme. Je parle de corvée car aucune d'entre elles n'aime cette part du boulot.

« S : Ce que je n'aime pas c'est l'administratif... oui, ça je n'aime pas... J'ai horreur de ça, ça me dégoûte ! ça me... ça me déplaît... oui... »

A : Et votre frère ? Il ne s'en occupe.. »

S : Il s'en occupe pas du tout ! (rire) » (Sarah)

C'est stressant car les erreurs ne sont pas tolérées et les exigences sont toujours plus nombreuses. Et ce n'est pas une besogne partagée car, même si le mari était disposé à faire une partie de la paperasse, cela ne ferait qu'embrouiller les choses. Il vaut mieux qu'une seule personne s'en occupe et cette personne, c'est l'agricultrice.

Malgré cette similarité avec les divisions des tâches dans le conventionnel, les agricultrices que j'ai rencontrées ne parlent pas de dépendance et d'astreinte mais, au contraire, d'indépendance et de liberté. Cinq des sept agricultrices citées ci-dessus mettent l'accent sur

la liberté et l'indépendance, ce qui en fait le deuxième élément récurrent dans les réponses. Pour elles, le travail salarié n'est pas une émancipation mais une « prison horaire » :

« La question ce n'est pas ce que j'aime le plus mais ce que je n'ai pas envie : retourner faire les 8h de boulot métro dodo ! » (Adélaïde)

Elles aiment vivre avec le temps, être en phase avec la journée de lumière, vivre en fonction des saisons. Cette représentation du temps qui est propre à cette profession est très importante.

Voilà la réponse d'une des agricultrices qui reprend les trois éléments de réponses principaux cités jusqu'ici :

« Une certaine forme de liberté, un certain quotidien qui n'existe pas puisqu'on peut faire quand même ce qu'on a envie. En tous les cas, il y a les choses qu'il faut faire mais bon on n'est pas de telle heure à telle heure, on n'a pas de calendrier. Ce côté-là j'aime vraiment bien. C'est peut-être la seule liberté qu'il nous reste dans le métier. Vivre avec le temps j'aime bien aussi. C'est parfois dur mais j'aime bien. Et puis ce que j'aime vraiment bien c'est le contact avec les animaux, quand même. » (Emilie)

La qualité des produits, la diversité du métier (de production à la vente) et la conscientisation du consommateur sont d'autres éléments qui ont émergé, mais de façon moins récurrente.

Si on leur demande alors si elles conseilleraient à leurs enfants de reprendre l'exploitation le moment venu, les réponses relativisent les propos précédents. En effet, dans les dix agricultrices rencontrées, deux seulement veulent vraiment que leurs enfants reprennent l'exploitation. Une ne voudrait pas du tout. Une autre encore, est mitigée : elle tient au patrimoine et aimerait que ses enfants reprennent mais elle se demande si ça vaut la peine car c'est un métier très stressant. Les autres ne sont pas pessimistes mais désirent que leurs enfants aillent d'abord voir ailleurs, fassent des études,... pour que ce soit un choix personnel de revenir et surtout qu'ils soient motivés. Car ce métier est considéré comme dur et il faut vraiment aimer ce qu'on fait selon elles. Cette question a donc révélé les facettes négatives du métier qu'elles n'avaient pas soulevé lors de la question précédente.

Lorsque je posais la question « Selon vous, comment pourrait-on donner envie aux femmes de se tourner vers le milieu rural et les aider au mieux à s'épanouir en tant qu'agricultrices ? », les agricultrices avaient du mal à répondre. J'ai eu affaire à des « Je ne sais pas » ou des « je ne vois pas ». J'ai alors transformé la question en « Alors pouvez-vous peut-être me dire

plutôt quelles sont les raisons de leur départ ? ». Cette deuxième question leur parlait plus, et elles ont toutes fini par donner des éléments de réponse.

Il semblerait que la première raison qui a fait fuir les femmes du monde rural est l'aspect économique. Les problèmes de revenus ont forcé les femmes à quitter la ferme pour travailler à l'extérieur. Ce n'était pas forcément que les femmes avaient envie de partir plus que les hommes. Une autre raison importante est l'isolement. En effet, quatre agricultrices en parlent : l'isolement, le manque de contact avec les collègues, le besoin de sortir,... D'ailleurs, ce point est très important pour les dix agricultrices rencontrées. Toutes disent avoir besoin de contacts extérieur, voir du monde,... Pour Charlotte cela se traduit en contacts avec les clients, Aurélie le travail au syndicat, pour Françoise ce sont les visites de fermes car elle travaille dans le contrôle laitier, ou encore Adélaïde qui a besoin d'un contact complètement extérieur au monde agricole et qui prend des cours de dessin et peinture.

Deux agricultrices ont donné comme explication de l'exode des femmes le désir de s'émanciper par rapport aux hommes. D'avoir un travail salarié et ne pas dépendre de leur mari. Deux autres agricultrices pensent que la diversification pourrait être une solution. Cela rejoint ce qu'on a vu dans le chapitre « Agriculture au féminin ».

Les deux agricultrices travaillant dans les plus petites fermes suggèrent que les petites exploitations seraient plus attractives pour les femmes. Deux autres pensent que le métier est moins ingrat, que ce n'est plus dans « un milieu de bouseux » (propos de Virginie).

CONCLUSION

Les résultats de cette étude menée en Wallonie ne me permettent pas de généraliser au-delà du contexte localisé de mon terrain. Néanmoins, quelques enseignements majeurs peuvent être tirés menant à des hypothèses porteuses de davantage d'ambition quant à la généralisation de résultats.

Tout d'abord, il est intéressant de noter que l'exode des femmes n'est pas vu comme un désir des agricultrices d'exercer un autre métier, celui-ci étant un métier masculinisé. Ce qui les a obligées à travailler à l'extérieur, c'est surtout la précarité dans laquelle se retrouvent les agriculteurs. Un salaire fixe est vu dans ce cas comme une sécurité. Si ce sont les femmes qui sortent de l'exploitation et non les hommes, c'est car ce sont eux qui détiennent pour la plupart le titre de chef d'exploitation et que les terres se lèguent encore préférentiellement de père en fils. Cet exode serait donc dû à des pressions externes (économiques, sociales,...) et

non inhérent à la femme. Plusieurs des agricultrices rencontrées ont eu de la chance que leurs frères ne reprennent pas l'exploitation familiale. Elles n'auraient, autrement, peut-être jamais eu accès à la profession. Même le rôle de maman est vu comme combinable, voire même avantage par ce métier. Si un désir venait de la femme de quitter l'exploitation, cela était dû à l'isolement et à la volonté de s'émanciper, non pas au métier en lui-même. Dans mon échantillon, les femmes ont un statut privilégié et contrent l'isolement par des activités de diversification ou autres à l'extérieur de la ferme. Elles vont dans le même sens avec leurs enfants. Elles leur partagent leur passion mais sont conscientes de la rudesse de leur métier. Une majorité des agricultrices poussent leurs enfants à d'abord aller voir dans un autre secteur avant de se lancer comme agriculteurs. Selon elles, il faut que ce soit une vocation car le métier est dur et fatiguant, il faut faire ce que l'on aime.

Les agricultrices rencontrées ont même fait allusion à la liberté et l'indépendance auxquelles ce métier donne accès par rapport à un travail salarié où elles se sentiraient enfermées dans un quotidien qu'elles redoutent.

Le bio « à deux vitesses » dont parle Denise Van Dam (2005 : p.193), c'est-à-dire, d'un côté le bio à visage humain et de l'autre le bio anonyme, n'a pas l'air de concerner les agricultrices. En effet, celles-ci font toutes parties du bio à visage humain. Leur absence dans la catégorie « Bio marchand » l'illustre bien.

Les agricultrices rencontrées ne se limitent généralement pas au cahier des charges officiel. Les fermes tenues par des femmes auraient donc plus tendance à protéger au maximum l'environnement, au-delà de ce qui est demandé. Elles se sentent plus sensibles aux questions de l'environnement, à la santé des bêtes et des plantes, mais aussi à toutes les petites choses qui rendent la vie plus agréable à la ferme. Elles tiennent au patrimoine familial et prônent une agriculture, elle aussi, familiale (de couple). Elles s'épanouissent dans leur métier, ce qui compense le stress que celui-ci comporte. En ce qui concerne l'action collective, mon étude révèle un paradoxe. Les agricultrices sont tournées vers l'extérieur et ont besoin d'entretenir une certaine sociabilité. Certaines font de la vente directe, ce qui permet de conscientiser les consommateurs. Cependant, très peu d'entre elles font partie d'un groupe militant ou participent à des actions collectives. Néanmoins, Aurélie, faisant figure d'exception, fait partie de la FWA et est très engagée pour la défense de la profession. C'est pourtant celle qui est la plus éloignée de la catégorie « bio holiste », sensée être la plus activiste. Dans les autres

agricultrices, la plupart déclarent ne pas avoir le temps ou ne pas être intéressées et deux se sont auparavant investies dans un syndicat mais n'ont plus le temps de le faire.

L'investissement des femmes dans la ferme impliquerait des modifications qui font, petit à petit, évoluer la ferme vers une exploitation plus ouverte vers l'extérieur, mais aussi plus écologique. Le fait d'avoir des contacts en dehors de la ferme leur donne l'opportunité de se confronter au monde en mouvement. Elles rencontrent les consommateurs dont la demande est en constante évolution. Elles observent ce qui marche ailleurs et voient que leur ferme pourrait fonctionner autrement. Et, elles-mêmes, sont sensibilisées par ce qu'elles mettent dans l'assiette de leurs enfants. En effet, la santé est souvent le mot clé de l'élément déclencheur qui a poussé à la conversion au bio (santé des producteurs, des consommateurs ainsi que de la production).

C'est donc une envie de changement qui émerge d'une sensibilité propre qui se précise par des discussions et des rencontres à l'extérieur de la ferme. Au sein de la ferme, cela prend la forme de diversification. Ce sont les femmes qui s'investissent dans la transformation, la vente directe, le tourisme vert,... Ce sont aussi elles qui amènent l'idée du bio au sein de l'exploitation dans presque tous les cas étudiés. La décision se fait via une négociation avec le conjoint ou le frère, mais la sensibilité de la femme permet de faire émerger la question du bio, et ses contacts extérieurs de prendre conscience de sa faisabilité ainsi que de la présence d'une demande suffisante. En effet, « l'exemple de la réussite d'autres agriculteurs bio est également un élément permettant de dépasser certaines appréhensions » (VANKEERBERGHEN, 2011 : p.197).

L'agriculture conventionnelle n'exclut pas les femmes, le travail étant considéré comme le même et la répartition des tâches similaire. Cependant, elles se sentiraient plus épanouies dans l'agriculture biologique, étant en accord avec leurs convictions. Je parle d'agriculture biologique mais je pourrais aussi parler d'agriculture « respectueuse de l'environnement » car au sein même de mon enquête, certaines agricultrices étaient considérées comme conventionnelles alors qu'elles pratiquaient déjà l'agriculture qu'elles pratiquent aujourd'hui sous le label bio.

Cet épanouissement se révèle dans leur façon de présenter les choses, très différente de ce qu'on peut trouver dans la littérature. Elles parlent de liberté et de passion, elles ne se sentent pas cantonnées à la ferme mais, au contraire, parlent de la traite comme un réel plaisir et un choix. Aucune des agricultrices n'a souligné avoir été mise à l'écart lors de prise de décision.

Selon elles, une exploitation se gère à plusieurs. C'est un métier de couple qui mêle capacité de l'un et sensibilité de l'autre. L'homme et la femme se complètent pour une gestion harmonieuse de l'exploitation.

Il est intéressant de noter que, en ayant pris connaissance de l'étude de Michel Streith (voir le chapitre « Agriculture au féminin » de ce présent travail) seulement après l'analyse de mes données, j'obtiens des résultats similaires avec des terrains issus de contextes différents. Il est dès lors légitime de penser qu'émerge peut-être ici de la matière à généraliser en posant des hypothèses à vérifier grâce à d'éventuelles futures études sur le sujet.

De plus, j'ai remarqué qu'aborder mon terrain avec la *définition officielle du bio* induit un effet dans les réponses récoltées. En effet, si on interroge les raisons qui poussent les agricultrices à convertir leur ferme au bio, les subsides et la valorisation sur le marché apparaissent avoir pesés dans le choix. Cela dit, les agricultrices ayant soulevé la raison financière étaient pour la plupart convaincues du bienfait du bio et pratiquaient déjà l'agriculture de façon respectueuse de l'environnement avant la conversion officielle. Audrey Vankeerberghen (2011) remarque qu'« un cheminement marqué par une absence de transformation majeure de pratiques et de représentations est souvent présent chez les agriculteurs qui se disaient « être presque bio » avant leur conversion » (p.197). Cela rend la conversion plus facile et les motivations sont souvent financières puisque les pratiques ne changent pas. Etienne Verhaegen et Sophie Reginster (2012) relèvent le montant des subsides et la proximité technique des pratiques habituelles avec celles du bio comme deux éléments jouant en faveur de la conversion.

Si on s'intéresse aux motivations qui les mènent à des *pratiques respectueuses de l'environnement* (avec ou sans contrat bio), la santé est la réponse qui remplace celle de la valorisation financière, accompagnée de raisons éthiques, écologiques et de respect des animaux. Il y a donc un décalage entre les raisons de mise en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement et les raisons de signer le papier officialisant les pratiques sous le label bio.

EMERGENCE DE LA PROBLÉMATIQUE

Si je reprends mes hypothèses de départ, à savoir : « l'agriculture bio est une porte d'entrée aux femmes vers l'agriculture » ; « la femme amène plus volontiers le bio au sein de

l'exploitation que l'homme », il se trouve que la première ne se vérifie pas, par contre la deuxième est le point de départ de la problématique.

La problématique ressortant de ce terrain est dès lors : Est-ce que les agricultrices, de par une sensibilité particulière aux femmes, jouent un rôle important dans la promotion d'une « agriculture durable » ?

La réponse dans le contexte de cette enquête est positive. Si la définition exacte de ce qu'est une « agriculture durable » n'est pas établie, on peut affirmer que les agricultrices rencontrées tendent à s'en approcher tant qu'elles le peuvent. Comme le soulignent Rigby et Caceres, l'agriculture durable doit être considérée comme un processus plutôt qu'un ensemble de pratiques définies.

DISCUSSION : APPORTS DE LA DÉMARCHE QUALITATIVE DANS UNE ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE

Nous allons aborder à présent la question du choix de la méthode de recherche pour en discuter la pertinence dans le cadre d'un travail de fin d'études en sciences et gestion de l'environnement.

Ce mémoire de fin d'étude utilise des méthodes socio-anthropologiques pour répondre à une question de gestion de l'environnement. Dans ce domaine de l'environnement, il est important d'être interdisciplinaire. En effet, ce concept récent demande de savoir maîtriser diverses sources d'informations et divers types de méthodes de recherche car il concerne à la fois les sciences dites « dures » et les sciences politiques, sociales et économiques. Des auteurs parlent d' « approche intégrée » en faisant intervenir diverses disciplines (psychologie, économie, anthropologie,...) pour rendre la politique environnementale plus efficace. Selon eux, chaque approche seule ne peut faire face aux défis environnementaux, ne s'appliquant qu'à une facette du problème. Mais ensemble dans l'approche intégrée, le résultat vaut plus que la somme de ses parties. (HARDISTY et al., 2012)

C'est d'autant plus visible quand on parle de développement durable. Ce concept faisant intervenir les sphères de l'écologie, de l'économie et des sciences sociales. Dans le cas de cette étude, nous voyons que les biologistes et écologistes font sonner l'alarme et font part de leurs inquiétudes d'un point de vue pollution, perte de biodiversité, voire plus globalement de changements climatiques,... causés par les pratiques agricoles intensives. L'agriculture biologique serait pour eux une alternative envisageable. Les médecins et spécialistes de la santé iront aussi dans ce sens mais en se préoccupant des effets des pratiques agricoles sur la santé de la population. Les économistes s'intéresseront aux rendements et à la faisabilité économique de tels changements. Ils ne prennent cependant pas en compte le fait qu'un changement de pratiques ne concerne pas seulement le sol mais aussi les hommes et les femmes acteurs du milieu agricole (sans oublié les acteurs collatéraux). En collaborant ensemble, les différentes disciplines peuvent mener à des politiques efficaces.

Or, « L'industrialisation de la production de données et la spécialisation grandissante ont incontestablement affaibli le débat théorique : chacun s'intéresse avant tout à ses affaires et évite d'autant plus facilement la polémique que l'intérêt diminue pour ce que fait le voisin. L'accumulation des résultats devient compartimentée et aseptisée, parfaitement positive dans

un monde de recherche qui officiellement dénonce pourtant le positivisme. » (KAUFMANN, 2004 : pp.13-14).

Nous avons choisi d'utiliser une méthode qualitative pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les concepts gravitants autour de la problématique sont flous (« développement durable », « agriculture biologique », « agriculture durable »,...) ce qui rend difficile une étude quantitative. De plus, nous cherchons ici à comprendre et non généraliser. Ce qui importe le plus, c'est de se rapprocher de la réalité des personnes rencontrées. Les sondages ne sont pas toujours représentatifs. Cela est du au taux de non réponses ou de réponses erronées, ce qui signifie que les questions ne représentent pas les individus concernés.

Nous nous sommes inspirés pour mener nos entretiens de la méthode compréhensive de Jean-Claude Kaufmann. « L'objectif principal de la méthode est la production de théorie, selon l'exigence formulée par Norbert Elias : une articulation aussi fine que possible entre données et hypothèses, une formulation d'hypothèses d'autant plus créatrice qu'elle est enracinée dans les faits. Mais une formulation partant du « bas », du terrain, une Grounded Theory pour reprendre l'expression d'Anselm Strauss, particulièrement apte à saisir les processus sociaux » (KAUFMANN, 2004 : p.9).

Ce concept de Grounded Theory (traduit en français par « théorie ancrée ») est essentiel à une étude ayant comme objectif de décrire et d'expliquer des conduites, ... En effet, pour qu'une théorie soit pertinente, il n'y a pas mieux que de la tirer des données empiriques directement. En revanche, une théorie déductive fondée sur des présomptions préétablies ne cherchera qu'à confirmer son hypothèse et, de ce fait, passera à côté d'autres explications pertinentes qui n'ont pas l'opportunité d'émerger. Des théories émergeant des données (ancrées) seront donc plus proches de la réalité que des théories logico-déductive qui omettent une partie de la réalité, voire la déforme pour la rendre plus conforme aux hypothèses de départ. (GLASER et STRAUSS, 1967)

Valider les résultats par des instruments complémentaires est bien entendu essentiel (KAUFMANN, 2004). Là est tout l'intérêt d'une étude interdisciplinaire. Ici, l'étude qualitative permet de mettre en lumière certains aspects de la réalité des agricultrices dans le bio qu'on n'aurait pas relevés de façon déductive. Ces aspects ne peuvent être généralisés mais peuvent faire office d'hypothèses et aider les études qualitatives à intégrer la réalité des acteurs dans leur grille d'analyse et ainsi vérifier ces hypothèses par des études moins profondes mais plus systématiques. Le qualitatif et le quantitatif ne s'opposent pas mais se

complètent. Il n'y a pas une méthode meilleure que l'autre. Ce qui est important, c'est d'obtenir des données distinctes, de différentes formes, sur un même sujet.

Dans notre cas d'étude, les hypothèses ayant émergé des résultats de l'enquête de terrain peuvent servir à des études futures, tant qualitatives que quantitatives, qui permettront, le cas échéant, de théoriser. L'objectif étant ici d'aider les politiques agricoles à prendre l'aspect du genre en compte parmi les autres composantes des problèmes environnementaux que pose l'agriculture.

CONCLUSION

Ce présent mémoire s'intéresse à l'agriculture biologique comme ensemble de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et contribuant au développement durable. Il se focalise sur la question du genre au sein de l'exploitation. La problématique ayant émergé de l'enquête de terrain exploratoire est : les agricultrices sont-elles des acteurs clés de l'agriculture durable ? Nous y avons répondu par l'affirmative, dans le stricte cadre de cette enquête. Nous n'avons pas l'ambition de théoriser mais bien d'émettre des hypothèses.

Abordons les quelques éléments qui nous permettent d'affirmer que les femmes jouent un rôle clé dans la promotion d'une agriculture durable. Tout d'abord, selon la distinction qu'Audrey Vankeerberghen (2011) relève entre « bio convaincues » et « bio opportunistes », les agricultrices de cette étude se définissent comme faisant partie du premier groupe. Bien que cette opposition « ne permet pas de mettre en évidence les multiples facettes de l'engagement dans le bio, [...] effectuée par les agriculteurs eux-mêmes, [cette opposition] est intéressante à prendre en considération car elle traduit le vécu qu'ont ceux-ci du monde agricole bio et de son évolution » (VANKEERBERGHEN, 2011 : p. 208). En effet, les agricultrices, ici, se définissent en opposition au conventionnel mais aussi aux agriculteurs « bio profits ». Elles sont parfois plus proches philosophiquement de certains agriculteurs conventionnels que bio. Cela est dû à « l'acte d'institution (Bourdieu 1981) que représente la certification biologique, qui trace une frontière officielle entre les agriculteurs bio et les autres, introduisant une discontinuité dans un continuum de pratiques et d'identifications au sein du monde agricole et mettant « dans le même sac » des profils très différents – comme les « bio-paysans » et les « bio-industriels » » (VANKEERBERGHEN 2011 : p.360).

C'est cette institutionnalisation des pratiques qui influence différemment les agricultrices à passer « au bio ». Nous pouvons diviser les dix agricultrices rencontrées en deux sous-groupes : celles qui pratiquaient l'agriculture conventionnelle ou ne pratiquaient aucune agriculture avant de se convertir au bio, et celles qui pratiquaient déjà une agriculture équivalente à l'agriculture biologique avant de se convertir. Celles qui ont du changer de pratiques pour se convertir donnent comme motifs de conversion des problèmes de santé, de fertilité des sols, le respect des animaux ou encore l'envie de travailler avec la nature,... Pour celles qui n'ont pas du changer de pratiques, les motifs financiers ont eu plus de poids : valoriser le produit, compenser les pratiques coûteuses avec des primes ou sauver la ferme. Mais ici nous posons le moment de conversion au moment officiel de certification biologique.

Si nous nous attardons plutôt au moment du choix des pratiques respectueuses de l'environnement, pour certaines agricultrices, le bio a aidé à transformer leurs pratiques pour qu'elles soient plus en accord avec ce qu'elles cherchaient. Pour d'autres, ce choix s'est opéré avant et les motifs sont les mêmes que ci-dessus : santé, fertilité du sol, bien-être des animaux,... Dans le premier groupe, l'institutionnalisation a permis aux agricultrices de faire la transition, dans le deuxième, elle a permis de valoriser des pratiques déjà existantes. Dans les deux cas, si les primes ont joué un rôle, le retrait de celles-ci ne changerait pas leurs pratiques. Ces dernières sont en accord avec l'éthique et la philosophie des agricultrices qui sont épanouies dans leur métier et fières de leur exploitation.

Si les agricultrices ont plus tendance à se tourner vers le bio, c'est aussi dû au fait qu'elles sont tournées vers l'extérieur et sont donc plus ouvertes, de par leur investissement dans la diversification qui est une tâche essentiellement féminine et leur besoin caractéristique d'entretenir une sociabilité à l'extérieur de la ferme. La sensibilité particulière à l'environnement et la santé viendrait d'une socialisation différenciée des hommes et des femmes.

L'évolution du statut a probablement joué un rôle en reconnaissant l'investissement des agricultrices dans l'exploitation et en leur donnant voix au chapitre lors des décisions. Dans le cas de notre terrain, toutes prennent part aux décisions de façon égale à leur mari ou leur frère (certaines étant elles mêmes chef de l'exploitation).

Dans le cadre de notre terrain, investir dans l'intégration des femmes signifierait, par conséquent, indirectement investir dans l'agriculture durable. Il serait dès lors évident d'axer les politiques agricoles en tenant compte des femmes comme actrices à part entière. Un exemple type concerne la diversification encouragée par la PAC dans son pilier « développement rural », qui est essentiellement une activité féminine. Or, il est « difficile d'adapter les politiques agricoles aux besoins spécifiques des femmes, si on ignore leur rôle précis au sein des différentes exploitations » (Région Wallonne, 2004).

Le biais d'un syndicat féminin ne paraît pas pertinent dans ce cas-ci. Prenons l'exemple de l'UAW⁶, les agricultrices ne se sentent pas liées à celle-ci. Elle ne les représente pas car les sujets abordés ne correspondent pas à leurs attentes. Et d'ailleurs, le clivage Syndicat masculin – Syndicat féminin accentue le fossé entre les discussions importantes tenues par les

⁶ Union des Agricultrice Wallonnes

hommes au sein de la FWA⁷ et les discussions périphériques tenues par les femmes. Cela contredit l'idée selon laquelle « l'UAW apparaît comme une initiative significative pour la visibilité du rôle des agricultrices et leur insertion aux débats politiques et sociaux » (DUQUESNE, 2008).

Les conclusions auxquelles nous avons été amenés ne peuvent être généralisées. Elles peuvent toutefois faire office d'hypothèses pour une nouvelle étude s'engageant à répondre à notre problématique.

Répondre à la question « Les agricultrices jouent-elles un rôle dans la promotion de l'agriculture durable » permettra aux décideurs de mettre en place des politiques adéquates vis-à-vis de l'intégralité des acteurs concernés. Cela soutient l'idée que « la mise en place de politiques favorisant le succès des nouvelles stratégies de développement imaginées par les femmes, la reconnaissance de leur rôle comme acteurs clés du maintien de l'agriculture familiale et la promotion d'une image valorisante des métiers de l'agriculture contribueront peut-être à enrayer le « déficit » de repreneurs ou repreneuses : ces mères seront fières de transmettre leur savoir faire à leurs enfants et, en leur remettant le patrimoine familial entre les mains, les encourageront à s'engager à poursuivre la noble tâche qui, depuis toujours, fut celles des paysans : nourrir le monde » (DUQUESNE, 2008).

L'étude qualitative nous a paru la méthode la plus appropriée pour comprendre la réalité des agricultrices. Cette compréhension est essentielle à la mise en place de politiques adéquates étant donné que le changement de pratiques agricoles passe par la participation des agriculteurs, un des principes clefs d'une bonne gouvernance.

⁷ Fédération Wallonne de l'Agriculture

BIBLIOGRAPHIE

AGRESTE (2009), « Agricultrice : un métier qui s'impose à tout petits pas », *Primeur*, n°223 sur <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/primeur223.pdf>

AUBERT F., BERRIET-SOLLEC M., GAIGNE C. (2007), « La dimension rurale du deuxième pilier : une politique territorialisée de l'agriculture », *INRA Sciences sociales*, n° 2-3, p. 1-4

BARTHEZ A. (2005), « Devenir agricultrice : à la frontière de la vie domestique et de la profession », *Economie rurale* [En ligne], 289-290, mis en ligne le 02 mars 2009, URL : economierurale.revues.org/102

BEAUD S., WEBER F. (2010) (4^{ème} édition), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris : La Découverte

BECKER H. (2002), *Les ficelles du métier, comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris : Editions La Découverte

BERTHIER N. (2010), *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Paris : Armand Colin

BIOFORUM WALLONIE (2012), « Règlementation de l'agriculture biologique : productions primaires, cultures prairies, élevage »

BIOFORUM WALLONIE (2013), « Le bio en chiffre 2013 »

BOURDIEU P. (1972), *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédé de trois études d'ethnologie kabyle*, Genève : Librairie Droz

BOURDIEU P. (1998), *La domination masculine*, Paris : Editions du Seuil

BOURDIEU P. (2002), *Le bal des célibataires, crise de la société paysanne en Béarn*, Paris : Editions Seuil, Points Essais

BUREAU J.-C. (2007), *La politique agricole commune*, Paris : La découverte, Repères

COMMISSION EUROPEENNE (2002), *L'agriculture au féminin*, Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes

DEBOIS M. (2010) (a), *Quand rural ne veut plus dire agricole*, Assesse : Etude ACRF, Série Milieu rural

DEBOIS M. (2010) (b), *Les femmes et l'agriculture, l'union vitale? »*, Assesse : Etude ACRF, Série Milieu rural

DEVILLE H. (2010), *Economie et politiques de l'environnement*, Paris : l'Harmattan

DUQUESNE B. (2008), « Agricultrices, acteurs clés du développement rural et d'une agriculture durable », *Mixité des formations et égalité professionnelle en Europe*, Colloque Antenne interrégional Auvergne, centre, Limousin, Bruxelles les 01 et 02 décembre, en ligne : <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/78780>

EASTES R. E. (2010), *Vers une agriculture choisie*, Paris : Le Cavalier Bleu Éditions, Coll. Idées reçues

FERREOL G. (2011), *Femmes et agriculture*, Bruxelles-Fernelmont : EME Editions

FLEURY P. (2011), *Agriculture biologique et environnement : Des enjeux convergents*, Dijon-Paris : Éducagri éditions & Acta Publications

GIDDENS A. (1987), *Social Theory and Modern Sociology*, Cambridge: Polity Press

GIRAUD C. (2011), « Les voies de l'autonomie féminine », in FERREOL G., *Femmes et agriculture*, Bruxelles-Fernelmont : EME Editions, pp.89-100

GLASER B., STRAUSS A. (1967), *The discovery of Grounded Theory, strategies for qualitative research*, New York : Aldine

GODDEN B. (2012) (6ème édition), *Agriculture, forêts et environnement (ENVI-F-406)*, Syllabus, Université libre de Bruxelles, Faculté des sciences, Bruxelles : PUB

GRANIE A-M., GUETAT H., TERRIEUX A. (2011), « Initiatives féminines en agriculture et dynamique des territoires ruraux, ou la poule aux œufs d'or », in FERREOL G., *Femmes et agriculture*, Bruxelles-Fernelmont : EME Editions, pp.143-154

HANSEN J. W. (1996), « Agricultural sustainability a useful concept ? », *Agricultural system*, n°50, pp. 117-143

HARDISTY D. et al. (2012), « About time : an integrative approach to effective environmental policy », *Global environmental change*, Num. 22, pp.684-694

KAUFMANN J.-C. (2004), *L'entretien compréhensif*, Paris : Armand Colin

LAGRAVE R.-M. (1987), *Celles de la terre. Agricultrice : l'invention politique d'un métier*, Paris : Editions de l'école des hautes études en sciences sociales

LE BUANEC B. Coord. (2012), *Le tout bio est-il possible ? 90 clés pour comprendre l'agriculture biologique*, Versailles : Éditions Quae, Coll. Clés pour comprendre

MARILLONNET J. (2011), « Transmission de valeurs entre les agricultrices et leurs filles pour la production du genre féminin : le cas de familles rurales en Bourgogne », in FERREOL G., *Femmes et agriculture*, Bruxelles-Fernelmont : EME Editions, pp.75-88

MOUCHTOURIS A. (2011), « Les femmes et l'espace rural : mythes et réalités », in FERREOL G., *Femmes et agriculture*, Bruxelles-Fernelmont : EME Editions, pp. 49-60

NICOURT C. (2013), *Être agriculteur aujourd'hui : L'individualisation du travail des agriculteurs*, Versailles : Éditions Quae, Coll. Nature et Société

OLIVIER DE SARDAN J.-P. (2008), *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain La Neuve : Academia Bruylant

PAGES A. (2011), « Femmes et agriculture : revue de littérature », in FERREOL G., *Femmes et agriculture*, Bruxelles-Fernelmont : EME Editions, pp.31-47

QUIVY R., VAN CAMPENHOUDT L. (2006) (3^{ème} Edition), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris : Dunod

RATTIN S. (2002), « L'agriculture au féminin se professionnalise », *Agriste Cahiers*, n° 2, juillet, pp. 15-22

REGION WALLONNE (2004), *Étude sur le profil des agricultrices et leur implication dans les exploitations agricoles en Région wallonne : Rapport final*

RIEU A. (2004), « Agriculture et rapport sociaux de sexe. La « révolution silencieuse » des femmes en agriculture », *Cahiers du genre*, n°37, octobre, pp. 115-130

RIGBY D., CACERES D. (2001), « Organic farming and the sustainability of agricultural systems », *Agricultural systems*, n° 68, pp. 21-40

SILGUY (de) C. (1991), *L'agriculture biologique*, Paris : Presse Universitaires de France, Que sais-je ?

SPW (2013) a., *Evolution de l'économie agricole et horticole de la Wallonie 2011-2012*, Namur : Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement, Département de l'Etude du Milieu naturel et agricole, Direction de l'Analyse économique agricole

SPW (2013) b., *L'agriculture wallonne en chiffres*, Namur : Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement, Département de l'Etude du Milieu naturel et agricole, Direction de l'Analyse économique agricole

STREITH M. (2009), « Le retour des femmes », in VAN DAM D., NIZET J., DEJARDIN M., STREITH M., *Les agriculteurs biologiques : ruptures et innovations*, Dijon : Educagri Editions, p. 55-67

VAN CAMPENHOUDT L., QUIVY R. (2011) (4^{ème} édition), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris : Dunod

VAN DAM D. (2005), *Les agriculteurs bio, vocation ou intérêt ?*, Namur : Presse universitaire de Namur

VAN DAM D., NIZET J. (2012), « Les agriculteurs bio deviennent-ils moins verts ? », in : VAN DAM D., STREITH M., NIZET J., STASSART P., *Agroécologie : entre pratiques et sciences sociales*, Dijon : Educagri Editions, pp.249-264

VAN DAM D., NIZET J., DEJARDIN M., STREITH M. (2009), *Les agriculteurs biologiques : ruptures et innovations*, Dijon : Educagri Editions

VAN DAM D., STREITH M., NIZET J., STASSART P. (2012), *Agroécologie : entre pratiques et sciences sociales*, Dijon : Educagri Editions

VANKEERBERGHEN A. (2011), « Être agriculteur bio » : *engagements individuels, engagements collectifs*, Thèse de doctorat en sciences sociales et politiques, Bruxelles : Université Libre de Bruxelles

VERHAEGEN E., REGINSTER S. (2012), « Subsidés, potentiel économique et adoption du bio en Wallonie », in : VAN DAM D., STREITH M., NIZET J., STASSART P., *Agroécologie : entre pratiques et sciences sociales*, Dijon : Educagri Editions, pp.135-154

VISSER M., GRIFFON M. (2012), *L'agroécologie, une solution pour nourrir le monde ?*, Conférence de Défis Sud, 12 décembre 2012, ULB, Bruxelles

ZACCAI E. (2011), *25 ans de développement durable, et après ?*, Paris : Presses Universitaires de France

Textes de loi :

Arrêté du Gouvernement wallon du 11 février 2010 concernant le mode production et l'étiquetage des produits biologiques et leurs modifications ultérieures

Règlement CE834/2007 du 28 juin 2007 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Sites internet :

Commission européenne, Eurostat : epp.eurostat.ec.europa.eu

Fédération des jeunes agriculteurs : fja.be

Fédération unie de groupements d'éleveurs et d'agriculteurs : fugea.be

Fédération wallonne de l'agriculture : fwa.be

Mouvement d'action paysanne : lemap.be

NitraWal : www.nitrawal.be

Portail de l'agriculture wallonne : agriculture.wallonie.be

Statistics Belgium : statbel.fgov.be

ANNEXES

ANNEXE I : Tableau de l'impact des pratiques en agriculture biologique (source : FLEURY, 2011 : pp.36-37)

a) Impact des pratiques à objectif de gestion de la fertilité du sol en AB-PV (production végétales) :

Pratiques courantes en AB	Composante de l'environnement				
	Biodiversité	Fertilité du sol	Ressources en eau	Air/ Climat	Consommation d'énergie
Pas de fertilisation minérale azotée	+		+	+	+
Labour (et autres travaux profonds)		+		-	-
Rotations longues	+	+			
Jachères semées	+	+			
Compostage		+	► risques de lessivage de nitrates et de pertes d'ammoniac par volatilisation si fabrication pas optimale	+ Limite les émissions de CH ₄ , mais augmente légèrement celle de N ₂ O	+
Engrais vert		+	+ Limite les lessivages		
Fertilisation organique	+	+	► Risque de lessivage de nitrates selon les doses et périodes d'épandage	-	
Couverture permanente du sol		+	+		
Cultures de légumineuses		+	► en cas de cultures irriguées, peut consommer beaucoup d'eau	Limite les GES	
Insertion et retournement de prairies dans les rotations	+	+	► si enfouissement des légumineuses au mauvais moment		

► Pratique à risque selon les conditions de sa mise en œuvre
 + pratique à effet bénéfique - pratique à effet négatif

b) Impact des pratiques de lutte contre les bioagresseurs et les adventices en AB-PV

Pratiques courantes en AB	Composante de l'environnement				
	Biodiversité	Fertilité du sol	Ressources en eau	Air/ Climat	Consommation d'énergie
Pas de produits phytosanitaires de synthèse	+		+	+	+
Utilisation d'insecticides naturels (pyréthrines)	► risques pour les insectes pollinisateurs et les auxiliaires du fait de la faible sélectivité des insecticides		► rémanence des produits		
Introduction d'auxiliaires	► risques de compétition avec faune et flore locales				
Utilisation de cuivre/souffre	-	► accumulation dans les sols	►		
Utilisation de variétés rustiques	+			+ Moins exigeantes en eau	
Maintien d'éléments semi-naturels du paysage (haies, bosquets,...)	+ Flore et faune sauvages y compris les auxiliaires naturels et parfois les bioagresseurs	+	+		+ Production complémentaire de bois-énergie
Travaux superficiels du sol (hersages, faux semis,...) Désherbage mécanique et thermique	► en cas de fréquence de passages élevée	► tassement si répété			► consommation de carburant fossile

► Pratique à risque selon les conditions de sa mise en œuvre
 + pratique à effet bénéfique - pratique à effet négatif

ANNEXE II : Tableaux des services des écosystèmes affectés par les pratiques de l'AB : leviers d'action possibles en AB. (source : FLEURY, 2011 : pp.47-49)

	Services	Fonctions de l'écosystème	Exemples de leviers d'action
Services intrants	Stabilité structurale du sol (contrôle de l'érosion)	Structuration des sols : porosité, agrégation	Couvert végétal (intercultures, rotations), engrais organiques, travail du sol, végétation naturelle et création de haies et de prés
		Stabilisation par les racines	
		Résistance à la compaction	
	Disponibilité en eau pour la production primaire	Cycle de l'eau	Couvert végétal (intercultures, rotations), engrais organiques, travail du sol, végétation naturelle et création de haies et de prés
	Fertilité des sols : chimique, biologique, physique	Dynamique de la matière organique : minéralisation, décomposition	Rotations (introduction de légumineuses), couvert végétal, association de cultures, apports de matière organique, travail du sol
	Régulation du microclimat	Variations journalières et saisonnières de température et d'hygrométrie	Création et entretien de haies et d'arbres
	Pollinisation	Transfert et dispersion du pollen	Interdiction des insecticides de synthèse, application de produits autorisés raisonnée selon les cycles des espèces, installation d'habitats (haies) pour les auxiliaires
	Contrôle des bioagresseurs	Habitats et ressources pour les auxiliaires	Création et entretien de haies et bandes enherbées à proximité des cultures
		Prédation, parasitisme, pathogénéicité	Interdiction des pesticides de synthèse
	Contrôle des invasions biologiques	Résistance aux invasions	Préservation des auxiliaires, choix de variétés et espèces résistantes et locales
	Santé des animaux domestiques	Résistance des animaux aux maladies et aux parasites	Races rustiques, chargement à l'hectare faible, utilisation de méthodes vétérinaires spécifiques (homéopathie, huiles essentielles)
		Limitation de la toxicité alimentaire	Interdiction des pesticides de synthèse, qualité de la ration animale, méthodes vétérinaires spécifiques
Limitation des allergies		Utilisation des méthodes vétérinaires spécifiques	

	Services	Fonctions de l'écosystème	Exemples de leviers d'action
Services contribuant au revenu agricole direct	Production végétale (alimentaire, fibres, énergie,...) et animale	Production primaire : rendement et qualité alimentaire des productions	Très nombreuses techniques culturales : des pratiques courantes de l'AB à l'agroforesterie
		Production primaire : stabilité des rendements malgré les variations de l'environnement (climat, phytophages, pathogènes,...)	Associations variétales, variétés résilientes
		Production secondaire : niveau de production, qualités alimentaires et organoleptiques des produits	Restriction stricte des produits de synthèse, qualité des fourrages (azote, fibres, énergie, molécules particulières), croissance et maturation des plantes de des animaux selon leurs cycles naturels

	Services	Fonctions de l'écosystème	Exemples de leviers d'action
Services hors revenu agricole direct	Disponibilité en eau (potable, irrigation, hydroélectricité, industrie,...)	Évapotranspiration	Couvert végétal, travail du sol (dont désherbage mécanique)
		Interception des précipitations	Couvert végétal, travail du sol
		Flux latéraux d'eau	Apport de matière organique
		Capacité de rétention en eau du sol	Couvert végétal, travail du sol, apports de matière organique
	Purification de l'eau	Cycle azote et phosphore : piégeage, lessivage, transformations	Couvert végétal, apports de matière organique, association de cultures
		Biodégradation et/ou séquestration des xénobiotiques	Interdiction des pesticides, antibiotiques et hormones de synthèse, couvert végétal, apports de matières organiques, phytoremédiation, association de cultures
		Rétention des pathogènes	Couvert végétal, apports de matière organique, compostage, phytoremédiation, association de cultures
	Conservation du sol	Dynamique de la matière organique et des éléments nutritifs, propriétés physiques et chimiques du sol	Travail du sol, présence et entretien des bordures de champs et de haies, association et rotation des cultures, apports de matière organique
	Régulation du climat global et du climat	Séquestration du carbone (sol et végétation)	Systèmes herbagers, travail du sol, couvert végétal, rotations,

	régional		agroforesterie
		Emissions de gaz à effet de serre	Travail du sol, rotation, non labour, pratiques d'élevage
		Consommation d'énergie	Recyclage des déchets et des produits dérivés
		Propriété de surface du sol et de la végétation, albédo, rugosité	Couvert végétal
	Conservation des diversités ordinaires et patrimoniale	Habitats et ressources	Travail du sol, rotations
		Migrations, allogamie, interdictions biotiques	Interdiction des OGM
		Hétérogénéité spatio-temporelle	Haies composites, bocages
	Bien-être animal	Amélioration des conditions de vie	Libre parcours, élevage plein air, faible chargement
	Valeur esthétique, touristique et culturelle des paysages	Patrons spatiaux	Parcelles agricoles de taille réduite
		Biodiversité quantitative et qualitative	Variétés anciennes et locales, diversité de l'occupation du sol

ANNEXE III: Tableau, aides moyennes des exploitations en euros (2008) (source : VERHAEGEN, REGINSTER, 2012 : 148)

	Zone nord-ouest			Zone sud-est		
	Bio	Non bio	Ensemble	Bio	Non bio	Ensemble
Totale PAC	33945	19576	26433	36849	15348	16519
FEAGA directes	19175	16123	16161	16188	12386	12593
FEAGA autres	7668	2340	233			
FEADER (avec cofinancement régional)	12928	1114	1260	20709	2955	3922
Totale PAC/MBS (x 1000)	420	225	227	670	280	301
FEADER/MBS (x 1000)	198	12	14	390	65	83
Totale PAC/ha	640	401	404	658	362	378
FEADE/ha	324	31	35	394	80	97

ANNEXE IV : Tableau de la répartition de la main-d'œuvre selon le type de main d'œuvre, en agriculture biologique et en agriculture conventionnelle en Wallonie, 2010 (source : d'après Etienne Verhaegen, Direction générale Statistique et Information économique)

Voici le tableau réalisé par Etienne Verhaegen de la Direction générale Statistique et Information économique belge concernant l'agriculture en Wallonie en 2010.

Exploitations Bio ou en conversion			
Variable	Label	Sum	
I111000	L111000-MO fam.-exploitant-ho-pers.	353	81,3%
I112000	L112000-MO fam.-exploitant-fe-pers.	81	18,7%
I121000	L121000-MO fam.-conjoint-ho-pers.	44	28,6%
I122000	L122000-MO fam.-conjoint-fe-pers.	110	71,4%
I131000	L131000-MO fam.-autre-ho-pers.	94	75,2%
I132000	L132000-MO fam.-autre-fe-pers.	31	24,8%
I201000	L201000-MO non fam. reg.-ho-pers.	100	69,9%
I202000	L202000-MO non fam. reg.-fe-pers.	43	30,1%
	femmes total	265	31,0%
	hommes total	591	69,0%
Exploitations conventionnelles			
Variable	Label	Sum	
I111000	L111000-MO fam.-exploitant-ho-pers.	10737	83,8%
I112000	L112000-MO fam.-exploitant-fe-pers.	2080	16,2%
I121000	L121000-MO fam.-conjoint-ho-pers.	704	16,2%
I122000	L122000-MO fam.-conjoint-fe-pers.	3638	83,8%
I131000	L131000-MO fam.-autre-ho-pers.	2566	76,9%
I132000	L132000-MO fam.-autre-fe-pers.	771	23,1%
I201000	L201000-MO non fam. reg.-ho-pers.	2307	77,9%
I202000	L202000-MO non fam. reg.-fe-pers.	656	22,1%
	femmes total	7.145	30,5%
	hommes total	16.314	69,5%

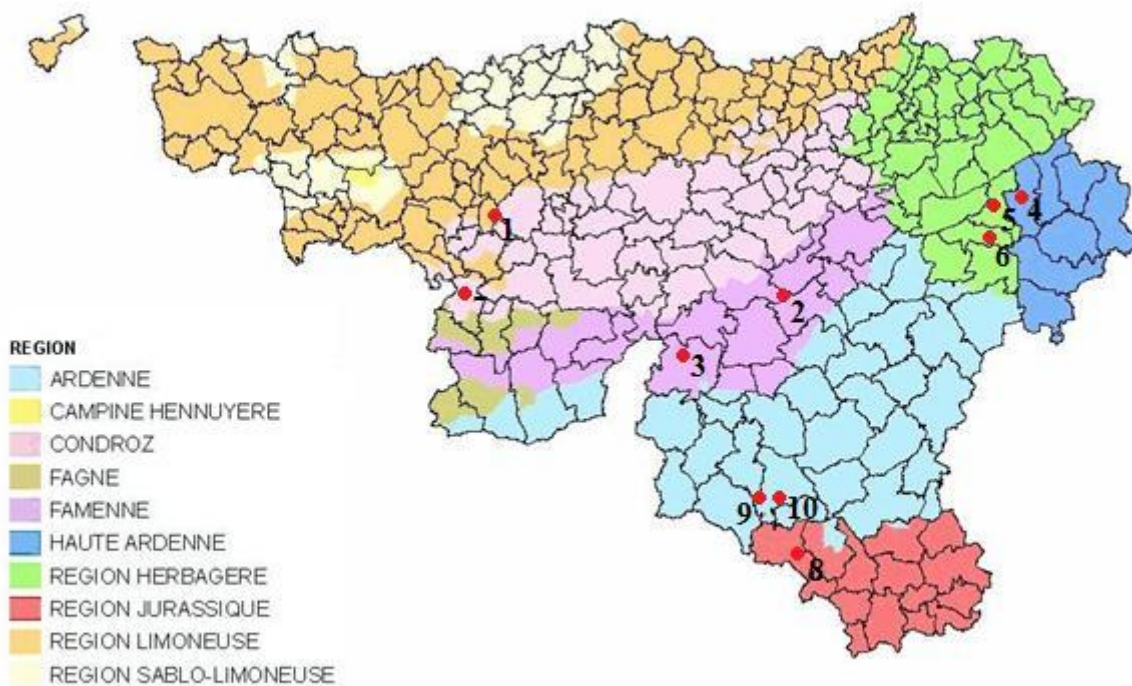
Il n'y a pas beaucoup de différence entre la proportion d'exploitantes en conventionnel ou en biologique. Cela ne nous donne donc pas de réel indice.

Attention, seules les proportions ont réellement du sens. Pour les chiffres absolus de la main d'œuvre, il faut être prudent, car lors de l'enquête, il y a une sous-estimation du nombre d'exploitations bio ou en conversion.

ANNEXE V : Profils et représentation géographique des agricultrices rencontrées

1 : Charlotte	<ul style="list-style-type: none"> - En bio depuis 6 ans - Exploitation maraichère - 17ha
---------------	--

2 : Emilie	<ul style="list-style-type: none"> - En bio depuis 5 ans - Elevage bovin - 80ha
3 : Caroline	<ul style="list-style-type: none"> - En bio depuis 16 ans - Exploitation laitière : lait de jument - 40ha
4 : Aurélie	<ul style="list-style-type: none"> - En bio depuis 14 ans - Exploitation laitière : lait de vache - 82ha
5 : Virginie	<ul style="list-style-type: none"> - En bio depuis 5 ans - Elevage Bleu mixte - 71ha
6 : Françoise	<ul style="list-style-type: none"> - En bio depuis 16ans - Exploitation laitière : lait de vache - 35ha
7 : Sarah	<ul style="list-style-type: none"> - En bio depuis 9 ans - Elevage bovin et culture de céréales - 150ha
8 : Amélie	<ul style="list-style-type: none"> - En bio depuis 15 ans - Vaches laitières et poulets - 150ha
9 : Adélaïde	<ul style="list-style-type: none"> - En bio depuis 5ans - Elevage bovin (Blondes) - 60ha
10 : Stéphanie	<ul style="list-style-type: none"> - En bio depuis 17 ans - Exploitation laitière mixte - ?



ANNEXE VI : Guide d'entretien

Remarque : les encadrés sont les différents thèmes abordés, les questions en gras ont généralement été posées, les sous questions n'étant que des relances au cas où l'interlocutrice n'abordait pas des aspects de la question dont j'aurais voulu parler. Les questions n'ont jamais été posées dans le même ordre et nous avons dû adapter le guide à chaque entretien. Le guide n'était donc pas figé, il avait pour seule vocation de donner un cadre à la discussion.

1- Parcours professionnel

Depuis combien de temps êtes-vous agricultrice ? Et dans le bio ?

- Avez-vous pratiqué un autre métier avant cela ?
- Avez-vous de la famille dans le métier ? Et dans le bio ?

Pourriez-vous me raconter les différentes étapes qui vous ont menées vers l'agriculture bio ?

- Au moment de votre choix de profession : des personnes ou des événements ont-ils comptés dans ce choix, des déclencheurs ?
- Y a-t-il des raisons familiales à l'origine de ce choix ?
- Quels ont été les moments décisifs de votre carrière ?
- Avez-vous ressenti des difficultés ou au contraire des facilités à vous mettre au bio ?

2- Production et vente

Quel type d'exploitation avez-vous ?

- Que cultivez-vous ou élevez-vous ? Avez-vous une part d'exploitation non bio ?
- Importance des technologies dans l'exploitation
- Taille de l'exploitation

Quel est votre rapport avec le consommateur ?

- Où et à qui vendez vous vos produit ?
- Avez-vous un contact direct avec le consommateur ?
- Comment peut-on reconnaître un produit de qualité ?

3- Vocation v/s Intérêt

Êtes-vous sensible aux questions de l'environnement ?

- Pensez-vous que cela se reflète dans votre métier ? De quelle manière ?
- Que consommez-vous personnellement ? Vos propres produits ? Du bio ou du non bio ?

Pourquoi avoir choisi ce métier ? Et le bio ?

- Qu'est-ce qui vous a attiré de premier abord ?
- Le considérez-vous comme une vocation ?

Que signifie faire du bio pour vous ?

Que pensez-vous des agricultures alternatives autres que le bio ?

Quelles sont vos relations avec les agriculteurs conventionnels ?

La question de la valorisation financière a-t-elle été un enjeu important (positif ou négatif) dans votre choix ?

- Le bio est-il un secteur d'activité viable ?
- Obtenez-vous des aides ? Sont-elles suffisantes ?

Avez-vous des activités parallèles ? (table d'hôtes, classes vertes, vente à la ferme, ...)

4- Question du genre

Parlez-moi d'une journée type.

- Êtes-vous en couple ?
 - o Si oui, votre mari est-il agriculteur ?
 - Si oui, travaillez-vous ensemble ? comment vous répartissez-vous les tâches ?
 - o Si non, travaillez-vous seule ou avec quelqu'un ?
- Avez-vous des enfants ?
 - o Si oui, est-ce difficile de combiner le métier d'agricultrice et celui de mère ?

On parle beaucoup de l'agriculture comme un métier d'homme. Qu'en pensez-vous ?

- Connaissez-vous beaucoup d'autres femmes agricultrices ? Quel type d'agriculture pratiquent-elles ?
- Selon vous, une femme agricultrice seule peut-elle gérer une exploitation ? (+ avis extérieurs, ce que pensent les gens dans le milieu)
- A votre avis, les types d'agriculture non conventionnelle, tel le bio, sont-ils une porte d'entrée dans le métier plus abordable pour les femmes ? Pourquoi oui ou non ?
- A l'inverse, pensez-vous que ce sont les femmes qui amènent l'agriculture bio plutôt que le bio n'amène les femmes ?

5- Epanouissement

Vous sentez-vous épanouie dans votre métier ?

- Vous sentez-vous à votre place ?
- Qu'est ce que vous aimez le plus dans ce métier ?
- Avez-vous des regrets ?
- Si vos enfants voulaient reprendre la ferme, que leur conseilleriez-vous ?

Selon vous, comment pourrait-on donner envie aux femmes de se tourner vers le milieu rural et les aider au mieux à s'épanouir en tant qu'agricultrices ?

Faites vous partie d'actions collectives ou de syndicats ? Pourquoi oui ou non ? A quoi cela sert-il ? Est-ce efficace ?

- Et en ce qui concerne l'Union des Agricultrices Wallonnes ?

ANNEXE VII : Tableaux représentant la typologie de Denise Van Dam (2005)

a. Les histoires de vie (source : VAN DAM, 2005 : pp.66-67)

	Groupe 1 Les Convertis	Groupe 2 Les Chercheurs d'or	Groupe 3 Les Militants	Groupe 4 Les Chercheurs de sens
Métier des parents	Agriculteur	Agriculteur	Varié	Varié

Activité professionnelle antérieure	Agriculture conventionnelle	Agriculture conventionnelle	Etudes	Autre métier
Niveau de scolarité	Faible	Faible	Moyen et fort	Moyen et fort
Engagement social au préalable	Nul	Nul	Action collective, service civil	Action collective, service civil
Degré d'exclusivité du bio	Exclusivement agriculture bio	Mixte (bio et non-bio)	Exclusivement agriculture bio	Exclusivement agriculture bio
Souvenirs d'enfance évoqués	Forts	Faibles	Forts	Forts
Moments de la décision	Age adulte	Age adulte	Période d'études supérieures	Age adulte
Nature de l'évènement biographique	Menace sur la santé, la flore, la survie de la ferme	Quotas, primes, demande du marché	Engagement social, rencontres avec agriculteurs bio	Divers: engagement social, licenciements, décès du partenaire, absence de sens dans le métiers, etc.
Type de l'évènement biographique	Identitaire	Non-identitaire	Identitaire	Identitaire
Tensions identitaires	Fortes	Faibles	Moyennes	Fortes
Autres significatifs	Fermiers bio	Absents	Militants, fermiers bio et partenaire	Fermiers bio, partenaire, collègue
Buts poursuivis	Développement personnel, action collective	Bonne gestion et rentabilité de l'entreprise	Action collective, développement personnel	Développement personnel, action collective
Rationalité de conduite	Conviction et identification	Calcul et habitude	Conviction et identification	Conviction et identification
Emotions	Révélation, "J'ai trouvé la voie !", grâce aux obstacles	Absence d'émotions particulières	Sentiments de révolte contre le système	Introspection, réflexion sur soi, sur le sens de sa vie, révolte contre le système

b. Le rapport à la production (source : VAN DAM, 2005 : pp.122-125)

	Type 1 La ferme, un organisme vivant	Type 2 La ferme, un lieu de protection de la nature	Type 3 La ferme, un lieu de gestion responsable	Type 4 La ferme, une entreprise de produits alimentaires
Taille de l'exploitation	Modeste	Grande et modeste	Grande	Grande
Type de	Agriculture et	Idem	Idem	Idem

l'exploitation	horticulture			
Importance des nouvelles technologies	Peu important Priorité aux anciennes technologies et au travail manuel	Important Intérêt fonctionnel	Important Démarche de recherche, implication personnelle, intérêt passionné	Important Intérêt hyperfonctionnel
Rapport à l'espace	Espace holistique, global <u>Terre:</u> . " small is beautiful " . lien spirituel et sensuel à la terre (tous les sens sont mobilisés, "toucher la terre ") . lien respectueux à la terre : " nous empruntons la terre à nos ancêtres et la Transmettons à nos enfants " . la terre est à l'image du corps humain, à savoir un ensemble organique <u>Espace privé/espace public:</u> . faible séparation <u>Espace local/international:</u> . réseau de contacts ponctuels et fonctionnels sur le plan local et international (missions scientifiques, foires agricoles, voyages d'affaire)	Espace intégré <u>Terre:</u> . grandes étendues harmonieuses, esthétiques, paysagères . lien " soignant " à la terre : " assainir la terre " . lien de préservation à la terre : gardien du patrimoine naturel . la terre est à l'image des nappes phréatiques, à savoir étendue <u>Espace privé/espace public:</u> . Séparation moyenne <u>Espace local/international:</u> . réseau de contacts ponctuels et fonctionnels sur le plan local et international (missions scientifiques, foires agricoles, voyages d'affaire)	Espace fonctionnel <u>Terre:</u> . grandes étendues . lien de préservation d'un patrimoine familial (de père en fils) <u>Espace privé/espace public:</u> . séparation moyenne <u>Espace local/international:</u> . réseau de contacts ponctuels et fonctionnels sur le plan local et international (foires agricoles)	Espace fonctionnel <u>Terre:</u> . grandes étendues . lien fonctionnel à la terre : la terre est un facteur de production . la terre est à l'image du marché (elle produit en fonction de la demande) <u>Espace privé/espace public:</u> . séparation forte <u>Espace local/international:</u> . réseau de contacts commerciaux sur le plan national et international (exportations)
Rapport au temps	Temps long, cosmologique, sacré	Temps : le temps de l'eau	Temps long : le temps des générations familiales Temps court : le temps du marché	Temps court du marché
Rapport aux	Approche	Approche	Approche	Approche

alternatives agricoles autres que le bio	d'exclusion : clivage, mise en avant de la dimension particulière de l'agriculture bio à dimension humaine	d'inclusion : Convergence entre les différents systèmes d'agriculture alternative	d'exclusion: Stratégie de distinction	d'inclusion généralisée : convergence entre l'agriculture alternative (tout confondu) et l'agriculture conventionnelle
Emotions et rapport au produit	Emerveillement face à la nature, se sentir investi d'une mission. Importance des relations affectives avec les êtres, les animaux et les choses. Passion pour le travail corporel et spirituel du fermier	Plaisir esthétique à l'égard de " ses terres " et de sa ferme	Fierté sur l'évolution progressive de son exploitation, fierté sur la bonne gestion. Désir de créativité, d'innovation et d'autonomie	Fierté sur la réalisation économique, et la place sur le marché
Engagement social (action collective)	Oui (pour la plupart)	Oui	Non	Non
Pratiques de consommation personnelle	Bio + produits du commerce équitable (Max Havelaar) presque exclusivement	Bio, produits de commerce équitable et produit conventionnels	Bio et produits conventionnels	Produits conventionnels
Sens final	Contribuer au bio " à visage humain " Plaisir dans le travail	Contribuer au développement durable et à la préservation du patrimoine agricole. Plaisir dans le travail	Contribuer à la défense de la profession d'agriculteur bio, défense du label bio, fierté du métier. Plaisir dans le travail	Contribuer à une agriculture " de qualité " sur le plan sanitaire. Expansion de l'entreprise
Mondes en présence	Inspiration, domestique et civique	Industriel et civique	Industriel et domestique	Industriel et marchand

c. Le rapport à la qualité et à la distribution (source : VAN DAM, 2005 : pp.177-178)

	Type 1 Vente directe et aliments citoyens	Type 2 Négociation et aliments standardisés	Type 3 Filière bio et aliments labellisés	Type 4 Grande distribution et aliments de masse
Créneaux de distribution des produits	Circuits courts (vente directe au magasin à la ferme, vente aux marchés publics,	Grande distribution	Superettes bio, criées bio, boucheries bio, laiteries bio, magasins	Grande distribution

	abonnements de légumes, etc.)		diététiques bio, Biomarché/Biofresh	
Rapports aux consommateurs	Confiance personnelle avec les consommateurs finaux	Confiance impersonnelle avec les consommateurs finaux. Confiance personnelle avec la grande distribution	Confiance personnelle et confiance impersonnelle avec les consommateurs finaux. Confiance personnelle avec la grande et la petite distribution	Confiance impersonnelle avec les consommateurs finaux et avec la grande distribution
Définition de la qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Respect strict du cahier des charges bio - Plus valeur éthique et sociale - Offre très variée - Produit local et saisonnier 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect strict du cahier des charges bio - Produits standardisés - Offre peu variée - Produit local et saisonnier 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect strict du cahier des charges bio - Produits +/- standardisés - Fraîcheur des produits (rapidité de livraisons aux consommateurs finaux) - Offre plus ou moins variée 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect minimaliste du cahier des charges bio - Respect strict des normes de la Sécurité sanitaire, mise en avant des contrôles - Produit standardisé - Offre peu variée - Produit national (belge)
Sens final	Conscientisation du consommateur final, création d'une communauté producteurs-consommateurs	Conscientisation des responsables de l'alimentation dans la grande distribution. Création d'une niche bio dans la grande distribution	Défense de toute la filière bio, défense du label bio	Création d'une niche de produits agricoles à qualité différenciée, dont les produits bio
Principaux mondes en présence	Domestique et civique	Industriel, domestique et marchand	Industriel et civique	Industriel et marchand

ANNEXE VIII : Théorie de la justification de Boltanski et Thénevot (source : VAN DAM, 2005 : p.72)

Le monde de l'inspiration est régi par le principe selon lequel les individus doivent laisser libre cours à leur expérience intérieure : une expérience de nature positive, et profondément originale. Certaines situations sociales, par exemple, une séance d'improvisation théâtrale, relèvent en grande partie de ce monde de l'inspiration.

Selon les principes du *monde domestique*, les individus doivent respecter un ordre de relations stables et inégalitaires. Une situation typique serait une fête regroupant une famille à l'occasion des 50 ans de mariage des (grand-)parents.

Dans le *monde de l'opinion*, les relations sociales ont pour fondement l'opinion que les uns ont par rapport aux autres. Une situation typique est une émission de radio où une chanson repasse continuellement tant que les appels téléphoniques favorables des auditeurs l'emportent sur les avis défavorables.

Le monde civique a pour principe la recherche du bien commun, la poursuite de l'intérêt général ; une situation typique est un bureau de vote lors d'élections législatives.

Dans le *monde marchand*, les relations sont régies par l'échange des biens, des services, en fonction de leur valeur monétaire. Ce jeu de l'échange permet de s'enrichir et de posséder ; une situation typique est l'achat d'une voiture.

Le principe du *monde industriel* est d'arriver, par la maîtrise exercée sur les choses et les hommes, à conduire de manière efficace des actions et à réaliser des projets. Une situation typique est, dans une entreprise, une réunion où on planifie la production.